



# **Diagnostic - Analyse du potentiel régénératif du Pôle Métropolitain Cap Azur**

**OCTOBRE 2023**

Document sous licence creative commons



Ce diagnostic est réalisé par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, Lumia et Change it Use it. Il est soumis à la licence creative commons CC BY-NC-ND. Vous êtes autorisés à partager, à condition de créditer l'ayant-droit ainsi que la licence. Il est interdit de modifier l'oeuvre originale et de la partager à des fins commerciales.

Pour citer l'œuvre :

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, Lumia et Change it Use it "Diagnostic - Analyse du potentiel régénératif du Pôle Métropolitain Cap Azur", dans le cadre du projet de recherche-action Régén'ère Azur, 2023.

## Sommaire

CREATIVE COMMONS .....	1
CONTEXTE, OBJECTIFS ET METHODE .....	4
SYNTHESE DES PRINCIPALES IDEES DE SOLUTIONS REGENERATIVES PRESENTEES DANS CE DIAGNOSTIC .....	6
<b>ANALYSE DES ENJEUX.....</b>	<b>8</b>
1- LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....	9
2- LE RAPPORT AU VIVANT .....	17
3- LES PRATIQUES AGRICOLES .....	33
4- L'ARTIFICIALISATION DES SOLS .....	41
5- LES CONSOMMATIONS D'HYDROCARBURES ET POLLUTIONS ATMOSPHERIQUES.....	48
6- LES USAGES ET POLLUTIONS DE L'EAU .....	55
7- LES DÉCHETS ET EFFLUENTS DIRECTS ET INDIRECTS .....	63
8- LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS.....	69
9- LE LOGEMENT .....	74
10- L'EMPLOI ET LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES .....	82
11- LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE .....	89
12- L'ÉDUCATION POUR TOUS.....	96
13- L'ACCÈS À LA MOBILITÉ .....	102
14- L'ALIMENTATION SAINE.....	108
15- LES MIGRATIONS .....	114
16- LA VIE SOCIALE APAISÉE .....	119
17- L'ACCÈS À L'ÉNERGIE .....	125
<b>ANALYSE GLOBALE.....</b>	<b>131</b>
PRECONISATION POUR PRIORISER LES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX SUR LE TERRITOIRE .....	132
ANALYSE CROISEE DES NIVEAUX DE PREOCCUPATION ET DES INITIATIVES RECENSEES SUR CHACUN DES ENJEUX .....	134
LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES ACTEURS ONT POUR BEAUCOUP UN POTENTIEL REGENERATIF, MAIS ILS NE SONT PAS PENSES COMME TELS AUJOURD'HUI .....	135
DE LA NECESSITE D'INSTITUER LA LOGIQUE SYSTEMIQUE DANS LES DIFFERENTES ORGANISATIONS.....	137
LES LOGIQUES PARTENARIALES EXISTENT DEJA SUR LE TERRITOIRE .....	139
LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LA DYNAMIQUE D'ACTEURS EN PLACE .....	140
SYNTHESE DES PRINCIPALES IDEES DE SOLUTIONS REGENERATIVES PRESENTEES DANS CE DIAGNOSTIC .....	141
<b>ANNEXES .....</b>	<b>144</b>
ANNEXE 1 - PERSONNES INTERROGEES DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC .....	145
ANNEXE 1 – LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES .....	145
ANNEXE 2 - GUIDE D'ENTRETIEN A L'ATTENTION DES ACTEURS LOCAUX .....	149
ANNEXE 3 - QUESTIONNAIRE ADMINISTRE AUX REGEN'ERE ACTEURS DU TERRITOIRE .....	152
<b>PARTENAIRES .....</b>	<b>158</b>



# Contexte, objectifs et méthode

## Présentation du projet Régén'ère Azur

Le projet de recherche-action Régén'ère Azur, d'une durée de trois ans, est porté par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse en partenariat avec le centre de recherche-action LUMIÀ et le cabinet de sociologie Change it Use it. Il ambitionne **d'expérimenter de nouvelles coopérations et alliances stratégiques entre entreprises, collectivités territoriales et société civile et de concevoir de nouveaux instruments de développement entrepreneurial et territorial visant la mise en œuvre de pratiques et de modèles régénératifs.**

La première année du projet (2022-2023) vise à la fois à :

- réaliser un diagnostic du territoire, le Pôle Métropolitain Cap Azur,
- impulser une dynamique régénérative au sein du territoire en réunissant une soixantaine d'acteurs (publics, privés, associatifs et citoyens), appelés les Régén'ère Acteurs,
- identifier trois solutions régénératives pertinentes pour le territoire.

Les années 2 et 3 ont pour objectifs de réunir les parties prenantes de chaque solution régénérative identifiée, de définir avec les parties prenantes les meilleurs modèles économiques et de gouvernance pour les solutions identifiées, et de préparer leur mise en œuvre effective (financements, répartition des rôles, plan d'action...).

## Objectifs du diagnostic du Pôle Métropolitain Cap Azur

Le diagnostic sur le Pôle métropolitain Cap Azur mis en œuvre dans le cadre du projet Régén'ère Azur a pour objectif global **d'analyser le potentiel régénératif du territoire, c'est-à-dire d'identifier les principales problématiques du territoire sur les différents enjeux sociaux, environnementaux et économiques, de s'interroger sur la manière dont les acteurs se saisissent aujourd'hui de ces problématiques et de fournir des pistes de réflexion et d'action pour passer le pas du régénératif.** 17 enjeux ont été considérés au total, qui reposent sur les 9 limites planétaires et les objectifs de développement durable du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement).

① Le changement climatique	② Le rapport au vivant	③ Les pratiques agricoles	④ L'artificialisation des sols	⑤ Consommations d'hydrocarbures & pollutions atmosphériques	⑥ Les usages et pollutions de l'eau
⑦ Les déchets et effluents directs et indirects	⑧ La pauvreté et les inégalités	⑨ Le logement	⑩ L'emploi et les ressources économiques	⑪ La santé et le bien-être	⑫ L'éducation pour tous
⑬ L'accès à la mobilité	⑭ L'alimentation saine	⑮ Les migrations	⑯ La vie sociale apaisée	⑰ L'accès à l'énergie	

## Méthode mise en œuvre

Pour réaliser ce diagnostic, nous avons collecté diverses données et informations par le biais de :

- Un peu plus d'une quarantaine d'entretiens en face-à-face avec des experts, des chefs d'entreprise et des représentants de collectivités locales et d'associations (1h par entretien environ)<sup>1</sup>,
- Une analyse documentaire (notamment les documents relatifs aux politiques publiques auxquelles nous avons eu partiellement accès, comme les PCAET, PAT, etc.)
- La collecte de données dans des bases de données de référence<sup>2</sup> (comme par exemple les données publiques de INSEE, l'Observatoire des territoires de l'ANCT ou la plateforme Territoires au futur - nouvelle base de données du Shift Project -),
- La recherche d'informations complémentaires sur des acteurs et des projets de territoire (presse, moteurs de recherche...),
- L'administration d'un questionnaire à l'attention des Régén'ère Acteurs, invités à se positionner sur chacun des enjeux, en indiquant leur niveau de préoccupation pour le territoire, pour soi et pour la structure qu'ils représentent, les problématiques qu'ils identifient sur le Pôle métropolitain Cap Azur, et le niveau d'action de la structure qu'ils représentent sur chacun des enjeux.

Les entretiens en face-à-face, l'analyse documentaire et le questionnaire à l'attention des Régén'ère Acteurs ont permis d'analyser les objectifs que poursuivent les acteurs sur chacun des enjeux et d'identifier 308 initiatives mises en œuvre au sein de Cap Azur et au-delà, c'est-à-dire à l'échelle du département ou de la Région PACA.

Chaque enjeu a été analysé dans l'objectif de répondre aux quatre questions suivantes :

- Quelles sont les principales problématiques du territoire sur cet enjeu ?
- Quelle est la dynamique d'acteurs à l'œuvre ?
- Quel est le positionnement des Régén'ère Acteurs ?
- In fine, quel est le potentiel de régénération qui se dégage de ces constats ?

Enfin, nous avons procédé à une analyse globale du potentiel régénératif en nous focalisant sur trois questions clés :

- Comment prioriser les enjeux dans une logique de régénération du Pôle métropolitain Cap Azur et pour quelles raisons ?
- Quels sont les atouts et les opportunités sur lesquels s'appuyer pour développer des solutions régénératives ?
- Quelles sont les premières idées de solutions régénératives qui émergent ?

---

<sup>1</sup> Voir la liste des acteurs interrogés en annexe.

<sup>2</sup> Au total, une soixantaine de bases de données ont été identifiées.

## Synthèse des principales idées de solutions régénératives présentées dans ce diagnostic

1. Le territoire Cap Azur dispose d'un **potentiel en production d'énergie renouvelable important**, notamment en matière de solaire thermique et photovoltaïque, de résidus de bois des forêts et de méthanisation de déchets organiques. En revanche, le potentiel éolien est moindre. Le développement de ce potentiel en énergie renouvelable devrait permettre de rendre le territoire plus résilient.
2. **Il y a nécessité de définir une réelle stratégie d'allocation des ressources pouvant être sources d'énergie.** Il est dommage d'utiliser le bois de qualité en bois de chauffage là où il aurait pu être utilisé en bois d'œuvre pour des applications plus nobles. Pour la production de chaleur, il serait intéressant d'utiliser des productions issues de taillis à courte rotation par exemple dont le renouvellement est annuel plutôt qu'une production sylvicole dont le renouvellement est de l'ordre de 30 à 100 ans.
3. **Cap Azur dispose d'un important stock de carbone dans les sols et la végétation** (23 millions t.éq.CO<sub>2</sub>) qui doit être a minima préservé, a maxima augmenté. Le développement des surfaces forestières ou des herbiers de Posidonie en mer est à prioriser.
4. A l'échelle des villes, **des Plans Canopée pourraient être développés** afin de renforcer le confort thermique pour les habitants et lutter contre le phénomène d'îlot de Chaleur Urbain (ICU). La désimperméabilisation des sols et la réalisation d'îlots de Fraîcheur seraient également d'autres moyen de lutter contre ce phénomène et rendre les villes plus résilientes face au changement climatique.
5. Sur Cap Azur, les projets de renaturation des sols sont souvent à visée agricole. Cela renforce l'intérêt de **développer l'agriculture régénérative sur le territoire ! La dynamique d'acteurs est fortement axée vers de nouvelles formes d'agriculture durables**, mais les projets répondent à des besoins très localisés. Le développement des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) est une opportunité à saisir pour développer l'agriculture régénérative.
6. Les EPCI en aval bénéficient des apports en eau des EPCI en amont. **Les politiques locales de l'eau doivent tenir compte de cet état.** L'eau doit être distribuée de façon équitable à l'échelle du bassin versant et avec une réelle attention quant à sa qualité pour l'amont.
7. **Des techniques particulières de l'usage de l'eau dans l'agriculture peuvent se faire de façon régénérative : on parle d'hydrologie régénérative.** Ces techniques permettent de conserver l'eau le plus possible et le plus longtemps possible avec l'aménagement de baissières couplé aux pratiques d'agriculture régénérative qui permettent de conserver l'humidité dans les sols en raison d'une plus importante proportion de matière organique... Toutes ces techniques sont adaptées sur des sols pentus et secs.
8. La production de déchets sur le territoire est relativement élevée et notamment la production des déchets ménagers (900kg/an/hab contre 555 kg/an/hab au niveau national). **La**

- récupération des biodéchets constitue une source d'actions vers le régénératif.** Il serait également envisageable de récupérer les urines humaines pour les proposer comme intrants naturels d'apports de phosphore, d'azote et d'oligo-éléments.
9. Plusieurs acteurs rencontrés (Région Sud, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur...) rendent compte d'une intention de **mesurer les services écosystémiques rendus par la nature** et, pour certains, de les valoriser économiquement.
  10. **La rénovation des bâtiments** dans les deux prochaines décennies, pourrait directement être réalisée de manière régénérative, notamment en utilisant des matériaux biosourcés naturels et locaux comme la paille, la laine ou le chanvre.
  11. Les effluents issus des logements pourraient bénéficier de traitements ou pré-traitement réalisés avec le vivant. **La phyto-épuration ou la lombric épuration** sont des techniques qui favorisent la réduction des impacts de l'utilisation de l'eau dans les logements et la réutilisation de cette eau pour d'autres usages.
  12. Le tourisme local est un tourisme de masse avec des conséquences importantes sur la biodiversité, sur les écosystèmes pourtant riches. **L'évolution de ce tourisme vers un tourisme régénératif** pour favoriser l'expérience régénérative des visiteurs doit permettre la mise en œuvre d'actions de régénération avec les acteurs locaux.
  13. **Les entreprises locales pourraient réinterroger leurs liens au vivant** et engager des actions visant dans un premier temps à connecter leurs infrastructures à ce vivant, à utiliser le vivant dans leur process en remplacement de process physico-chimique et également à identifier les possibilités de sourcing en matières premières issues de productions régénératives.

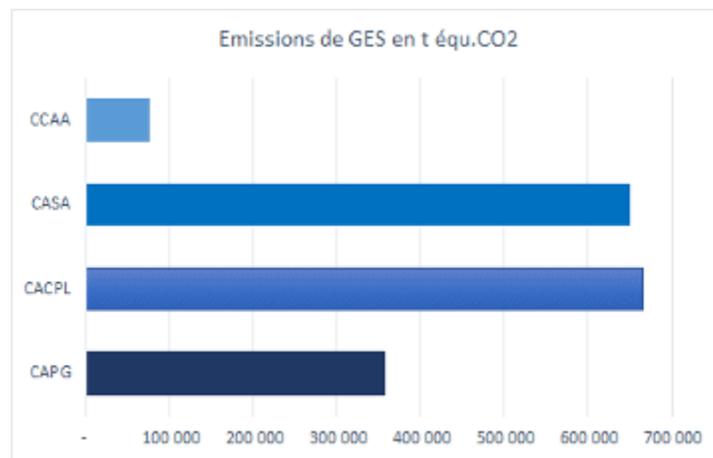
# Analyse des enjeux



# 1- LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

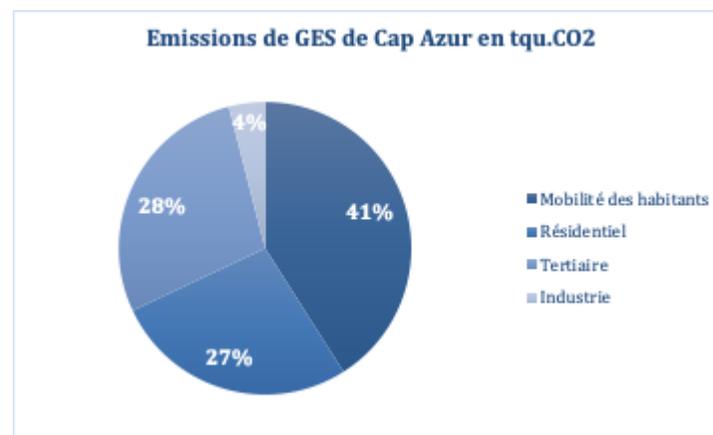
## Principales problématiques identifiées

Les émissions de Gaz à effet de serre (GES) du Pôle Métropolitain Cap Azur étaient de l'ordre de 1.75 millions de t éq.CO<sub>2</sub> en 2018, soit pour une population de 448 510 habitants, des émissions de l'ordre de 3.9 t éq.CO<sub>2</sub>/habitant en moyenne, avec des émissions relatives aux habitants de la CCAA (Communauté de Communes Alpes d'Azur) de l'ordre de 7,3 t éq.CO<sub>2</sub>, soit plus du double de la moyenne. Cette valeur ne comptabilise pas les émissions liées aux importations.



Émissions globales de GES par EPCI

Les émissions de GES sont différentes selon les territoires et proportionnelles au nombre d'habitants et aux activités. Les émissions sont réparties comme suit entre les différents secteurs d'activité :



Répartition des émissions de GES par secteur d'activité

Les émissions principales relèvent des transports. Cette valeur est même de l'ordre de 54% pour le territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. L'industrie et le secteur agricole représentent très peu d'activités au global et par conséquent peu (Industrie 4%) ou très peu d'émissions (agriculture > 1%).

Source: PCAET Ouest et PCAET CCAA

## Les effets du changement climatique

La zone méditerranéenne est particulièrement concernée par le **dérèglement climatique** : la hausse des températures moyennes y est plus importante d'environ 20%, comparé au reste du globe (source Cramer et al, 2018). Ce réchauffement induit d'ores et déjà :

- o un renforcement de la violence des **épisodes orageux** méditerranéens (automne), et le risque d'inondations
- o une perte de l'enneigement des massifs montagneux (hiver),
- o une **diminution de la pluviométrie** annuelle (déficit pluviométrique sur la frange littorale, baisse des débits des cours d'eau et des niveaux des aquifères) associée à des températures estivales élevées. Cela a déjà, et aura, de nombreuses incidences sur la santé humaine,
- o un risque de **feux de forêts** nettement accru,
- o des **pertes de rendement agricole** et de nouvelles contraintes pour de nombreuses **entreprises** et leurs **salariés** (qualité de vie au travail QVT).

Il faut également considérer la **montée du niveau de la mer** (+ 3,2 mm par an) et le risque de **submersion marine** (ex : à moyen terme la plateforme aéroportuaire de Nice pourrait être l'objet de submersion progressive à partir de +2°C), les phénomènes de **retrait-gonflement des argiles**, etc.

*L'évolution des températures annuelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur, observée par Météo France, montre un net réchauffement sur les cinquante dernières années (période 1959-2009), avec une tendance des températures moyennes annuelles proche de + 0,3°C par décennie. Quel que soit le scénario, les scientifiques prévoient en PACA pour la fin du XXIème siècle la poursuite du réchauffement du climat : + 1,9°C à + 4,6°C sur la moyenne annuelle selon l'endroit et le scénario d'émission, et la poursuite du réchauffement de la mer de 2 voire 3 degrés.* ». Le GREC Sud précise que, en cas d'absence de politiques résolument engagées dans les transitions énergétiques et écologiques, *''l'anomalie de température par rapport à l'ère préindustrielle pourrait dépasser +3 °C en 2050, +6 °C et même +7 °C en été à l'horizon 2100''*

Source : Lettre ouverte aux élu.e.s: "La communauté scientifique s'engage pour un territoire sain, durable et solidaire Nice et Côte d'Azur"

La séquestration du carbone c'est-à-dire le stockage annuel du carbone est de l'ordre de 359 kt équ.CO<sub>2</sub> (1kt équ.CO<sub>2</sub> = 1000 t équ.CO<sub>2</sub>). Ainsi à l'échelle de CAP AZUR la quantité de carbone stockée dans le temps dans les sols et dans la végétation est de l'ordre de 23 000 kt équ.CO<sub>2</sub>. Ce stock de carbone doit être préservé autant que faire se peut voire renforcé par des actions qui permettront d'augmenter la séquestration. En effet, pour que la quantité de carbone stockée annuellement soit supérieure aux émissions de GES de Cap Azur, il faudrait que la séquestration soit nettement supérieure

	Cannes Pays Lérins	CAPG	CASA	CCAA	Cap Azur
<b>Puit carbone local</b>					
Séquestration nette de carbone en kt eq. CO <sub>2</sub> /an	9,6	91,5	68,3	189,6	359

Stock total à préserver en kt eq.CO <sub>2</sub> /an	800	5 800	5 100	11 300	23 000
--	-----	-------	-------	--------	--------

Source Plateforme Shift Project

### Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :

Plusieurs des conséquences du dérèglement climatique ont été citées par les Régén'ère Acteurs, parmi lesquelles :

- L'augmentation des températures et le phénomène de pics de chaleur urbains
- Les problèmes de sécheresse et de raréfaction de la ressource en eau
- Les épisodes de précipitations extrêmes, entraînant, du fait de la forte artificialisation, des problèmes d'inondations
- La perte des productions agricoles
- L'effondrement de la biodiversité et des ressources halieutiques

## Dynamiques d'acteurs



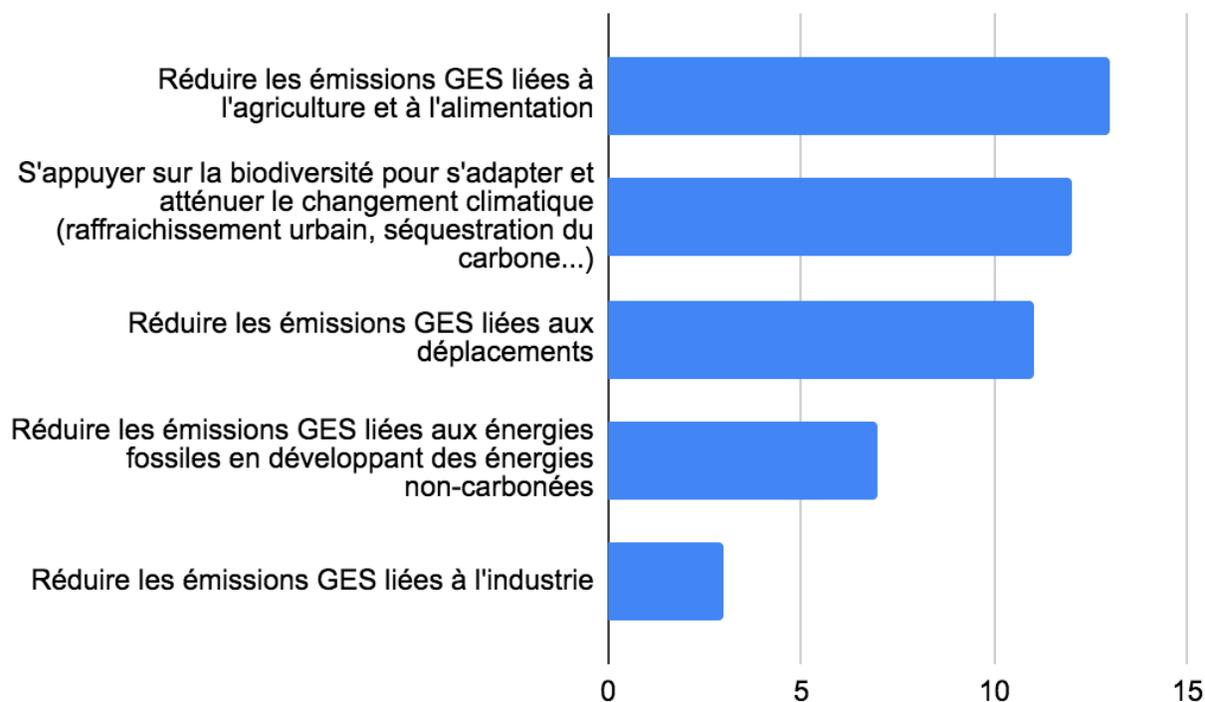
### Le changement climatique fait majoritairement l'objet d'une stratégie de réduction des émissions CO<sub>2</sub>

23 structures sur les 32 rencontrées ont déclaré agir sur la question du changement climatique. **Les acteurs sont globalement dans une stratégie de réduction des gros postes d'émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui est absolument nécessaire même si insuffisant pour repasser en dessous de la limite planétaire.** En effet, rappelons que les émissions de CO<sub>2</sub> ont largement dépassé le seuil établi par les scientifiques du Stockholm Resilience Center qui permet de maintenir une vie sûre sur Terre. Générer des impacts positifs suppose d'une part de réduire les émissions à leur seuil minimal incompressible et, d'autre part, de chercher des solutions pour séquestrer davantage de carbone sans impacter négativement les autres enjeux environnementaux. **Cela passe donc davantage par des puits de carbone anthropiques basés sur des solutions naturelles** (exemple : par le développement des herbiers de Posidonie qui ont une très forte capacité de séquestration) **plutôt que technologiques** (exemple : la plus grande usine de captage de CO<sub>2</sub> dans l'air installée en Islande en 2021). **Plusieurs acteurs semblent bien avoir compris que la nature est une porte d'entrée essentielle pour atténuer et s'adapter au changement climatique. Ils parlent notamment de végétaliser les villes pour les rafraîchir.** Mais ces initiatives restent insuffisantes aujourd'hui par rapport à l'ampleur de l'enjeu et seule Permalab, association située dans la Drôme et qui intervient en Région Sud, a cité directement la séquestration de carbone par le développement de l'agroforesterie.

Sur la question de la réduction des émissions CO<sub>2</sub>, **les acteurs sont mobilisés pour réduire les impacts à la fois sur le plan de la production** (pratiques agricoles et industrielles, modes de transport développés...) **que des usages** (pratiques alimentaires, de consommation, de déplacement...). Nombreux sont ceux qui voient dans la transition socio-écologique un enjeu de changement de modes de vie avec toutes les difficultés liées pour accompagner le changement auprès de l'ensemble des acteurs, citoyens compris. Cependant, **il semblerait que les moyens mis en œuvre pour accompagner le changement**

ne soient pas à la hauteur des ambitions, ce qui s'explique surtout par le fait qu'aucun acteur n'est en mesure d'accompagner ces changements à grande échelle. Les actions de sensibilisation sont nombreuses mais ne suffisent pas à accompagner le passage à l'acte. Les accompagnements personnalisés et de plus long cours ne touchent qu'une petite partie de la population. Et la mise en place d'offres alternatives, comme les transports en commun par exemple, ne suffit pas à garantir leur usage de manière massive et pérenne.

*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème du changement climatique*



*Lecture : 13 structures interviewées ont cité l'objectif "réduire les émissions GES liées à l'agriculture et à l'alimentation" durant l'entretien*

### Principales politiques publiques sur le changement climatique

#### Plan climat Air Energie Territorial de la CCAA (Communauté de Communes Alpes d'Azur)

La CCAA s'est fixé l'objectif d'assurer la permanence des activités du territoire, face aux crises en devenir liées au changement climatique et de transformer une partie de ses activités pour atténuer voire éviter ces crises. Le tourisme étant l'une des activités les plus importantes et aussi la plus impactée par le changement climatique, il y a une forte volonté d'accompagner la mutation de ce secteur économique vers le "tourisme vert". La CCAA a aussi pour but de promouvoir la mobilité décarbonée, le secteur le plus émetteur de carbone sur le territoire et d'assurer une production locale en énergie afin de limiter ses émissions de GES. Trois actions phares sont issues de cette réflexion stratégique : élaboration du SCoT prenant en compte les enjeux climatiques ; rénovation du patrimoine intercommunal pour l'amélioration du bilan interne de consommation d'énergie ; création d'une réserve internationale de ciel étoilé (exemple d'action de cohérence entre une politique de maîtrise de l'énergie utilisée en éclairage public et de préservation de la biodiversité mais qui montre également que la transition écologique peut devenir un

outil de développement économique territorial).

**Plan climat Air Énergie Territorial Ouest (qui réunit les trois CA du Pôle Métropolitain, en cours de validation)**

Ce Plan Climat permettra d'élaborer une stratégie commune de lutte contre le changement climatique à travers les notions d'atténuation et d'adaptation mais aussi de l'accompagnement de ces territoires vers la transition énergétique. Ce PCAET est établi en cohérence avec celui de la CCAA.

**Zones à faibles émissions (ZFE)**

Cannes, Antibes et Vallauris ont intégré la ZFE de Nice en 2021. En fonction des épisodes de pollution, la circulation différenciée est mise en œuvre : les véhicules possédant une vignette Crit'air 4 et 5 ( sur 6 catégories de 0 à 5) ne sont pas autorisés à circuler dans le périmètre de restriction de circulation entre 6h et 20h.

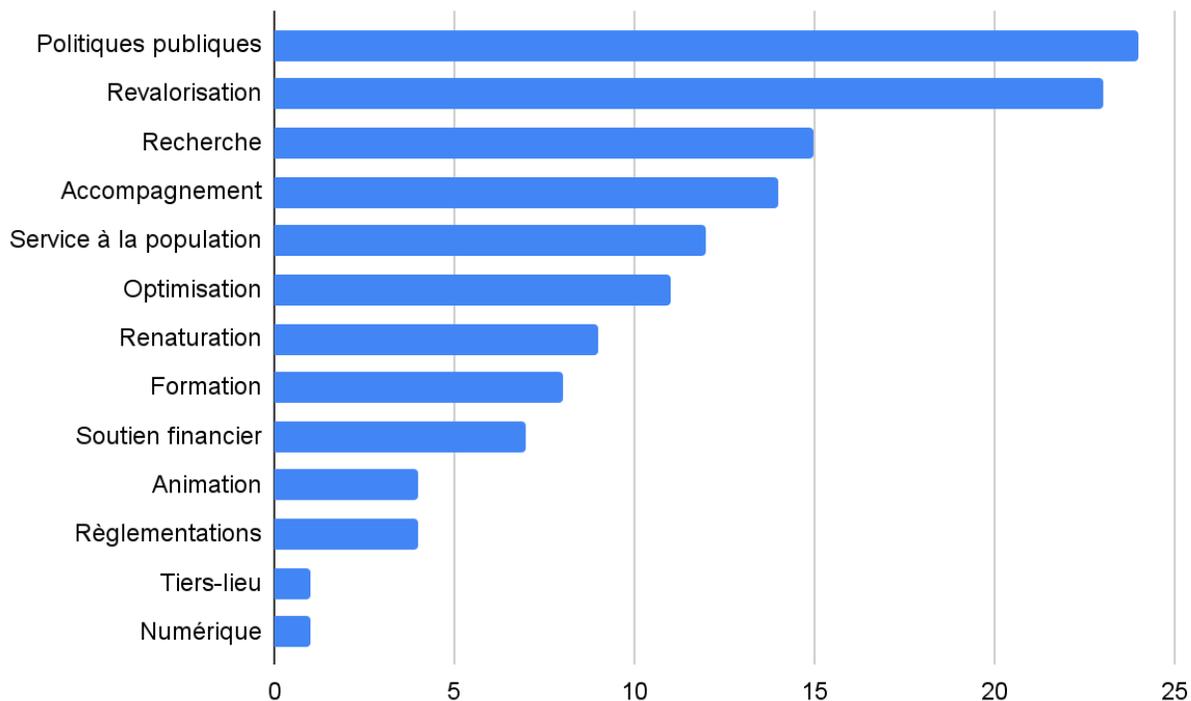


**De nombreuses initiatives identifiées sur cet enjeu, qui croisent de nombreux secteurs**

Avec 133 initiatives dont 113 mises en œuvre directement sur Cap Azur et 20 dans un périmètre proche, le changement climatique est la thématique la plus fréquente dans les initiatives identifiées. Cela s'explique par le fait que **chaque action qui vise à renaturer ou végétaliser le territoire ou à développer des pratiques de mobilité durable, des pratiques agricoles et alimentaires locales ou des initiatives d'énergie renouvelable, contribuent de fait à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.**

**Les initiatives de valorisation de ressources (biodéchets, matériaux informatiques...) sont les plus nombreuses après les politiques publiques.** On recense également une quinzaine de projets d'accompagnement de la population ou des entreprises. Cela va du Plan de Déplacement Inter Entreprise à l'accompagnement des lycées et collèges sur le gaspillage alimentaire, en passant par l'agri-voltaïsme. Plusieurs offres dites de services à la population sont également proposées : mise en place de Klaxit (covoiturage), développement des transports en commun, création d'une recyclerie mobile sur les déchetteries, mise à disposition de composteurs ou l'installation de bornes de recharge de voitures électriques Wizz.

Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "changement climatique"



Lecture : 24 initiatives qui portent sur la thématique "changement climatique" sont des politiques publiques. 23 sont des projets de revalorisation de matériaux et de matières, qui contribuent à réduire les consommations de biens neufs.

### Zoom sur quelques projets en lien avec le changement climatique

- La démarche d'**Écologie Industrielle et Territoriale** (EIT) de l'association des Entreprises des Bois de Grasse (EBG) : menée depuis 2015, cette démarche vise à favoriser le développement de l'économie circulaire à échelle du Parc d'Activités. Elle a permis de mettre en place plusieurs synergies inter-entreprises avec notamment la transformation des déchets carton en produit de calage, la récupération de mobilier de seconde main, la collecte groupée des sapins de Noël pour nourrir les cervidés d'une Réserve Naturelle ainsi que la transformation en broyat pour l'entretien des espaces verts, l'optimisation du stationnement et la mise en place d'un Plan de Déplacement inter-entreprises. D'autres projets sont en cours de réflexion comme la mise en place d'une plateforme de valorisation des biodéchets in situ, la mise en place d'une station de phytoépuration pour traiter les eaux pluviales... Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse a lancé le programme Resoorce en 2021, programme d'**Écologie Industrielle et Territoriale** (EIT) à l'échelle du Pays de Grasse, en bonne synergie et coopération avec les démarches de ses partenaires (EBG, Prodarom, CAPG, CCI,...)
- Le prototype hydrogène pour alimenter les véhicules TC et déchets - CACPL : dans le cadre de son plan de transition énergétique, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins lance un projet

hydrogène dont l'objectif est d'équiper le territoire d'une **unité de production d'hydrogène vert** permettant, à terme, la circulation de transports urbains zéro carbone. Il est notamment prévu d'acheter 72 autobus Palm Bus, d'ici 2032, roulant à l'hydrogène.

- **La cartographie des Zones à faibles émissions (ZFE)** : Les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) sont un dispositif soutenu par l'État, destiné à faire baisser les émissions de polluants notamment dans les grandes agglomérations, pour améliorer la qualité de l'air. Il existe plus de 230 ZFE-m en Europe où l'on trouve également l'appellation "Low emission zones". En France, la ZFE-m repose sur le système de vignettes Crit'Air. Son principe est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini et selon des plages horaires déterminées, par décision des collectivités concernées. Pour circuler, chaque véhicule doit avoir une vignette Crit'Air apposée sur le pare-brise permettant de le distinguer en fonction de son niveau d'émissions de polluants atmosphériques.
- L'installation de **bornes de recharge électrique Wiiz** : Wiiz est un service public de recharge pour véhicules électriques proposant une centaine de bornes déployées sur le territoire de trois Communautés d'Agglomération de l'Ouest du département des Alpes-Maritimes : Sophia Antipolis, Cannes Lérins et Pays de Grasse.

### Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>3</sup>

Le changement climatique est préoccupant pour les 45 Régén'ère Acteurs qui ont répondu au sondage, avant tout pour le territoire en lui-même et pour soi, en tant qu'individu. En revanche, le niveau de préoccupation est moindre lorsqu'on les interroge sur la structure qu'ils représentent (29 répondants concernés). Ce dernier résultat s'explique par le fait que la plupart des structures représentées agissent sur cet enjeu, 14 fortement et 11 modérément.

	Changement climatique
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	4.7
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	4.2
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3.7

	Changement climatique

<sup>3</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	14
<b>Nous agissons modérément.</b>	11
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	25
<b>Nous agissons assez peu.</b>	4
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	0

## Potentiel de régénération

Le territoire dispose d'un potentiel en production d'énergies renouvelables important notamment en matière de solaire thermique et photovoltaïque. Le potentiel éolien est faible (source PER Edito 2015). Le territoire dispose également d'une usine hydroélectrique. Ces énergies renouvelables permettraient de réduire les émissions du territoire. En matière de production de matière organique et notamment sous la forme de bois énergie, le territoire compte une superficie de forêt équivalente à 122 000 hectares produisant de l'ordre de 4050 m<sup>3</sup> de bois/an dont plus de 60% pour le bois énergie (évaluation issue des valeurs régionales). En complément, les quantités de déchets organiques (domestiques, issus des entreprises et des collectivités, de l'agriculture) pourraient également permettre la production d'énergie via la méthanisation.

Le stock de carbone dans les sols et la végétation du territoire de CAP AZUR est relativement important (6,7 Millions t.éq.CO<sub>2</sub>). Le territoire possède des avantages indéniables pour renforcer ce stock de carbone qui a minima doit être préservé. Les puits de carbone anthropiques pourraient être renforcés en mer avec le développement des herbiers de Posidonie (stockage de carbone équivalent à 3000 t.éq.CO<sub>2</sub>/ha contre 1,5 t.éq.CO<sub>2</sub>/ha pour les sols agricoles - alors qu'ils ont régressés de 34% depuis 50 ans et que les prévisions à horizon 2050 projettent une régression de 27 à 75% en raison du changement climatique) ou encore sur terre avec l'augmentation des surfaces forestières sur un territoire qui subit une forte pression foncière.

Plusieurs territoires ont engagé des réflexions sur l'alimentation et les pratiques alimentaires dans le cadre de PAT. Ces Projets Alimentaires Territoriaux pourraient intégrer les pratiques de l'agriculture régénérative pour redonner vie aux sols et favoriser la séquestration du carbone par ces mêmes sols.

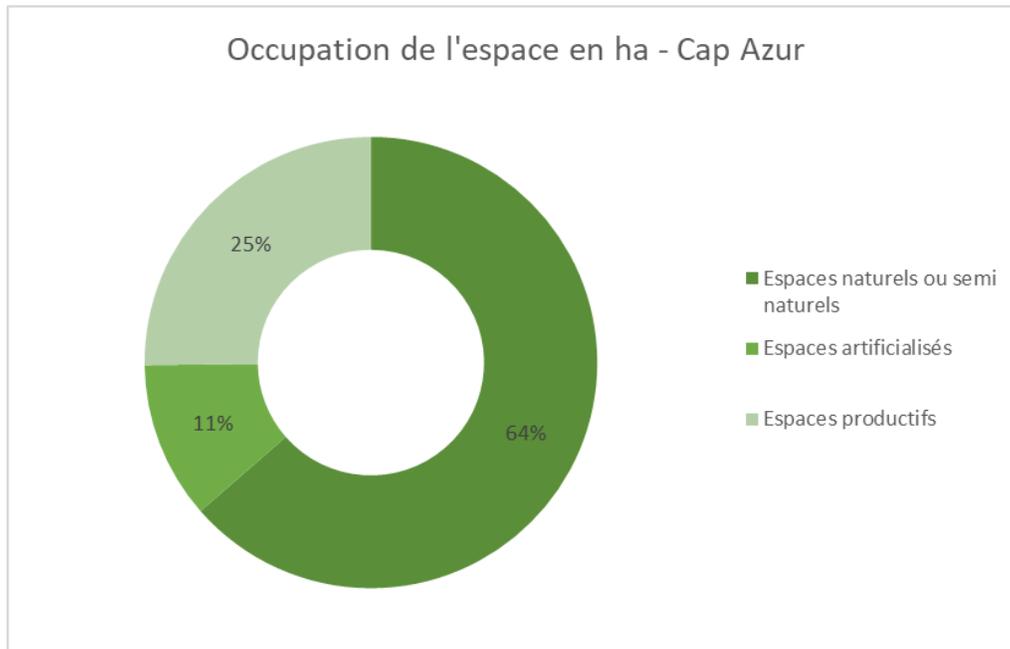
A l'échelle des villes, des Plans Canopée pourraient être développés afin de renforcer le confort des habitants en milieu urbain et lutter contre le phénomène d'îlot de Chaleur Urbain ICU. Des îlots de fraîcheur pourraient être développés notamment pour permettre aux personnes les plus fragiles de trouver refuge lors des périodes caniculaires. Le vivant dispose de capacités importantes pour rendre les villes plus résilientes. En complément de la réduction des impacts négatifs tels que la réflexion des architectures et infrastructures low tech, l'utilisation des Solutions fondées sur la Nature (SfN) constitue une source importante d'impacts positifs et notamment les services écosystémiques. Ces services fournis par le vivant passent en général inaperçus mais constituent pourtant la base de l'essentiel des activités.

## 2- LE RAPPORT AU VIVANT

### Principales problématiques identifiées

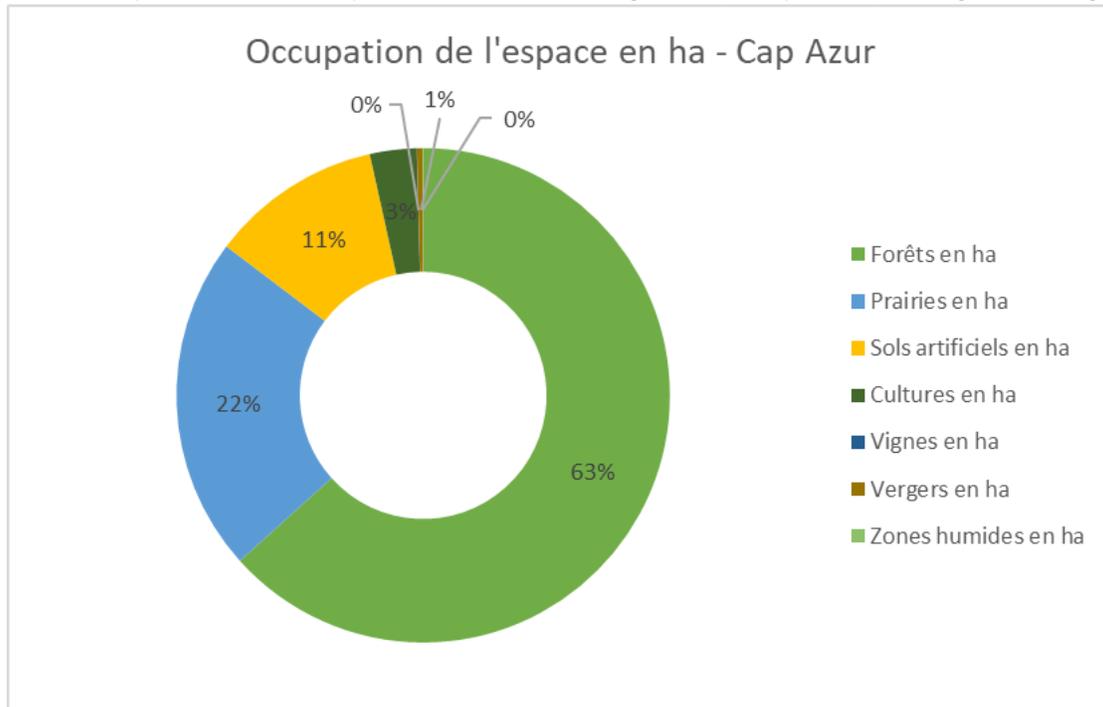
#### L'occupation de l'espace

Le territoire représente une superficie de 193 276 ha dont la répartition par nature est la suivante :



Occupation de l'espace sur le territoire.

Les surfaces naturelles ou semi-naturelles correspondent aux surfaces de forêts et de zones humides.  
Les surfaces productives correspondent aux surfaces agricoles, aux prairies, aux vignes et vergers.



Occupation de l'espace

L'essentiel de l'espace est occupé par la forêt à hauteur de 63% et de prairies (22%). La part de la surface agricole est faible y compris vis-à-vis des surfaces urbanisées. On note une grande disparité entre les EPCI.

### Les Alpes-Maritimes, le 2ème département le plus boisé de France

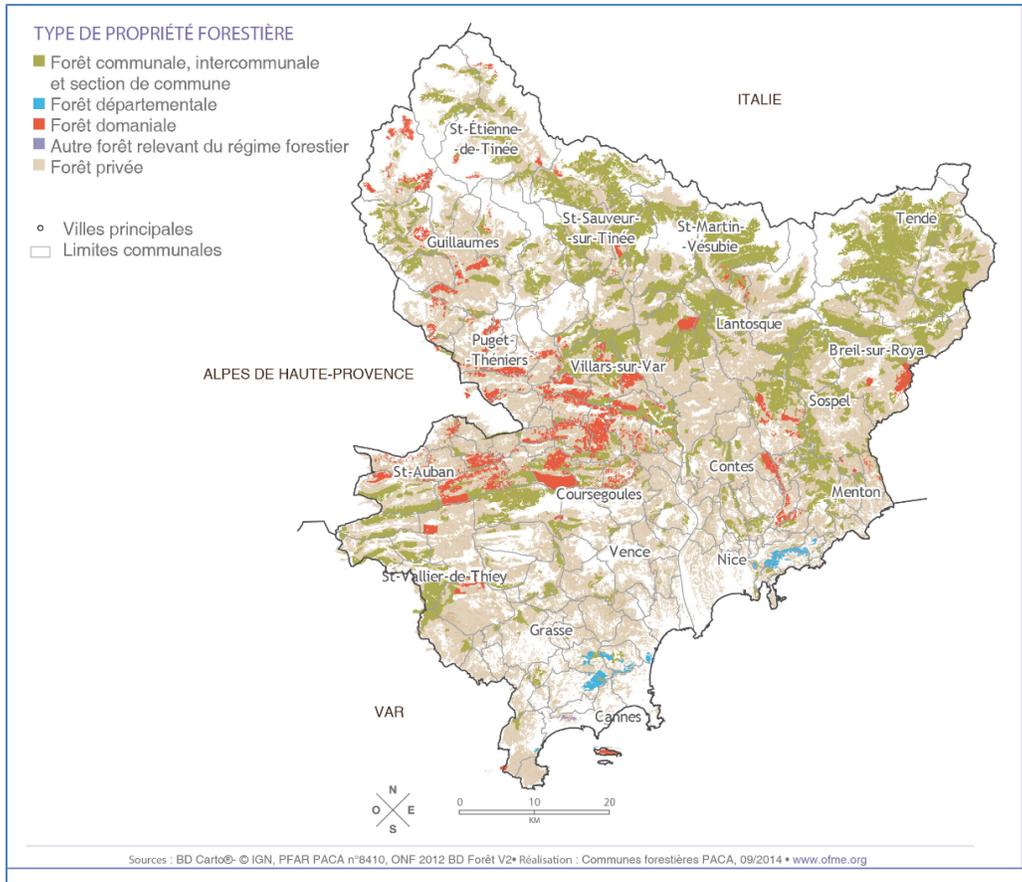
Derrière la Corse du Sud et ses 70 %, **suivent les Alpes-Maritimes (65 %) et le Var (64 %)**. C'est plus que la moyenne de la région (52 %) et plus de deux fois plus que la moyenne du pays (31 %), selon les résultats récents de l'inventaire forestier réalisé par [l'IGN](#) (l'Institut national de l'information géographique et forestière) sur la période 2017-2021.

**La part forestière ne cesse d'augmenter dans les Alpes-Maritimes et le Var depuis 1985 : +47 % (!)** dans le premier département, +15 % dans le second, où "le taux de boisement était déjà important", d'après Nathalie Derrière, qui avance une explication principale. "Cela correspond à l'abandon des terres, des alpages et des pâturages. Avec une pression moindre des moutons, le paysage se referme et se recolonise par les forêts. La forêt a gagné du terrain sur les terres agricoles."

Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/var/draguignan/cartes-alpes-maritimes-et-var-sur-le-podium-des-departements-les-plus-boises-de-france-2737810.html>

### Propriétés forestières dans les Alpes-Maritimes :

- > forêts domaniales (7%)
- > forêts des collectivités (28%)
- > forêts privées (64%)



### Gestion forestière

- > Forêts inscrites dans un document de gestion : 32% des forêts
- > Forêts certifiées PEFC : 24% des forêts



## Les biotopes

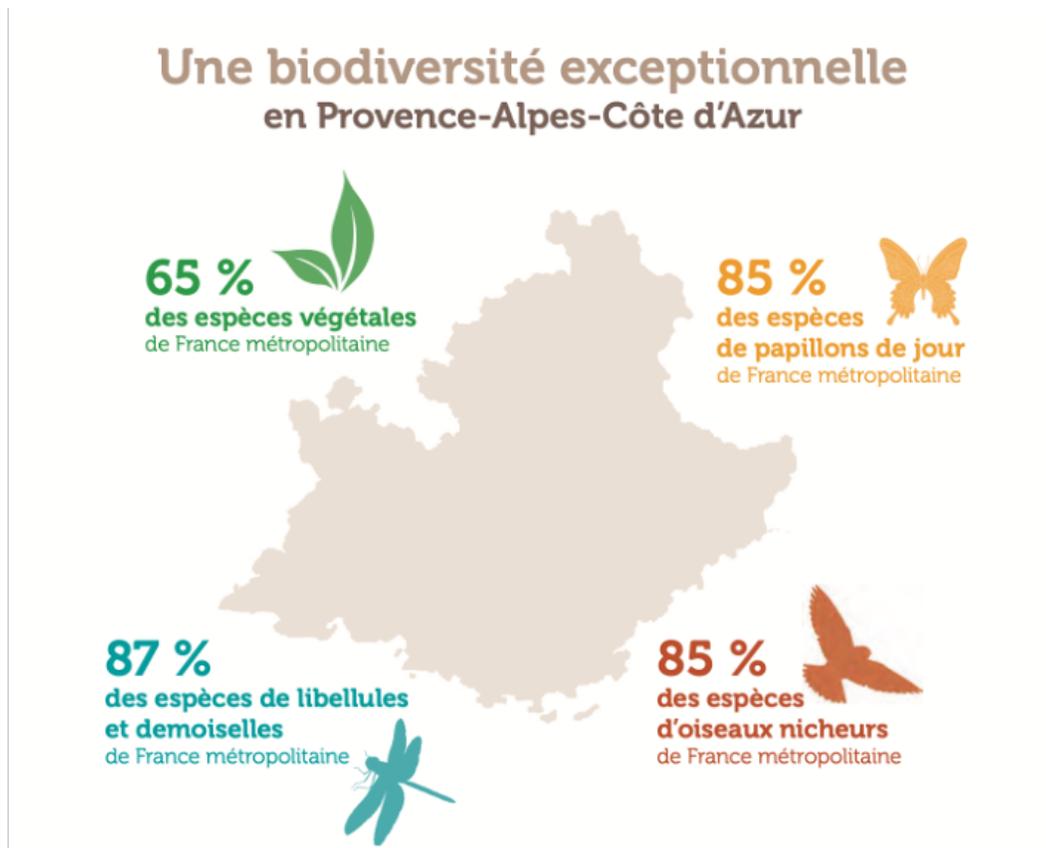
Les écosystèmes présents sur le territoire sont diversifiés. Les pressions générales s'appliquant sur les écosystèmes sont la fragmentation des espaces, la surexploitation, le changement climatique, les pollutions, les espèces invasives. Ces pressions s'exercent différemment selon les écosystèmes. **Le tableau suivant permet de mettre en évidence quelles sont les pressions majeures pour chacun des écosystèmes du territoire.**

Ecosystèmes / Pressions	Fragmentation des espaces	Surexploitation	Changement climatique	Pollutions	Espèces invasives
Ecosystème montagnard	X	X	X	X	
Ecosystème forestier	X		X		
Eaux intérieures	X	X	X	X	
Ecosystème marin		X	X	X	
Ecosystème côtier	X	X	X	X	X
Ecosystème insulaire	X	X	X	X	
Ecosystème artificialisé	X	X	X	X	X
Ecosystème agricole	X	X	X	X	X

*Lecture : Les pressions s'exerçant sur l'écosystème montagnard sont la fragmentation des espaces, la surexploitation, le changement climatique et les pollutions.*

Tous les écosystèmes sont actuellement sous pression alors que le territoire dispose d'une biodiversité exceptionnelle liée à la diversité des écosystèmes mais aussi à la présence des franges (superposition de plusieurs écosystèmes).

## Les espèces



Source : Site de la région SUD

La diversité d'écosystèmes laisse à penser que le territoire est doté d'une biodiversité extraordinaire. Le nombre d'espèces faune, flore et fonge est de l'ordre de 10 450 espèces, soit environ 50% des espèces présentes dans le département qui lui-même est le département de France Métropole présentant la plus forte richesse spécifique. Dans le département, 954 espèces sont toutefois menacées et 686 espèces sont protégées.

En parallèle, des espèces invasives perturbent les écosystèmes et les chaînes trophiques établies tel que le frelon asiatique, l'écureuil à ventre rouge, la xylella et quelques espèces végétales comme la berce du Caucase et la Jussie.

A noter :

60 % des animaux pollinisateurs sont nocturnes. Démarche « ville et village étoilé » de l'ANPCEN : actuellement 7 communes sur 23 de la CAPG sont dans cette démarche.

## ZOOM sur la Posidonie

## **Menaces pesant sur les herbiers de posidonies :**

La surface des herbiers de posidonies a régressé de 34 % en Méditerranée ces 50 dernières années, notamment en raison des aménagements côtiers.

Causes : destructions physiques, notamment par arrachage par les ancrages des bateaux, y compris dans les zones où le mouillage est interdit. La solution est connue : la mise en place de zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) réduit considérablement les dommages.

L'autre risque qui pèse sur les herbiers de posidonies est d'origine globale. Il s'agit du changement climatique et plus particulièrement du réchauffement de l'eau de mer et de la montée du niveau de la mer. Les projections indiquent, en fonction des émissions à venir de gaz à effet de serre, une régression des herbiers de posidonies de 27 à 75 % d'ici 2050 en Méditerranée nord-occidentale. Il faut signaler enfin que le carbone stocké est progressivement libéré dans l'eau de mer lorsque l'herbier meurt. La zone devient alors une source de CO2 supplémentaire.

*Source : cahier GREC SUD*

Rôle des posidonies dans la séquestration du carbone

- stockage carbone par la posidonie : 3000 tonnes de CO2/hectare
- stockage carbone par l'agriculture : 1,5 tonne de CO2/hectare
- stockage carbone par l'agro pastoralisme : 12 tonnes de CO2/hectare

*Source : Fondation Good Planet*

### **Les zones protégées**

Cette richesse spécifique s'explique aussi en partie en raison des surfaces protégées importantes avec les zones Natura 2000 (Dôme de Biot, Gorges de la Siagne, Rivière et gorges du Loup, Préalpes de Grasse, Massif du Lauvet d'Ilonse et de quatre cantons, Entraunes et site à chauve souris – Castellet les Sausses et les gorges de Daluis) et aussi la plus grande aire marine Natura 2000 (Baie et cap d'Antibes – Îles de Lérins).

#### Sites protégés par le Conservatoire des Espaces Naturels

8 SITES PROTÉGÉS sur CAP AZUR

Pelouses sèches

- Plateau de Calern
- Les Lauves de Tourrettes-sur-Loup

Zones humides

- Aéroport Cannes-Mandelieu
- Prairies humides de la Brague à Antibes

### Écosystèmes forestiers

- Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)
- Site à orchidées de Sophia-Antipolis

### Gîte à chiroptères

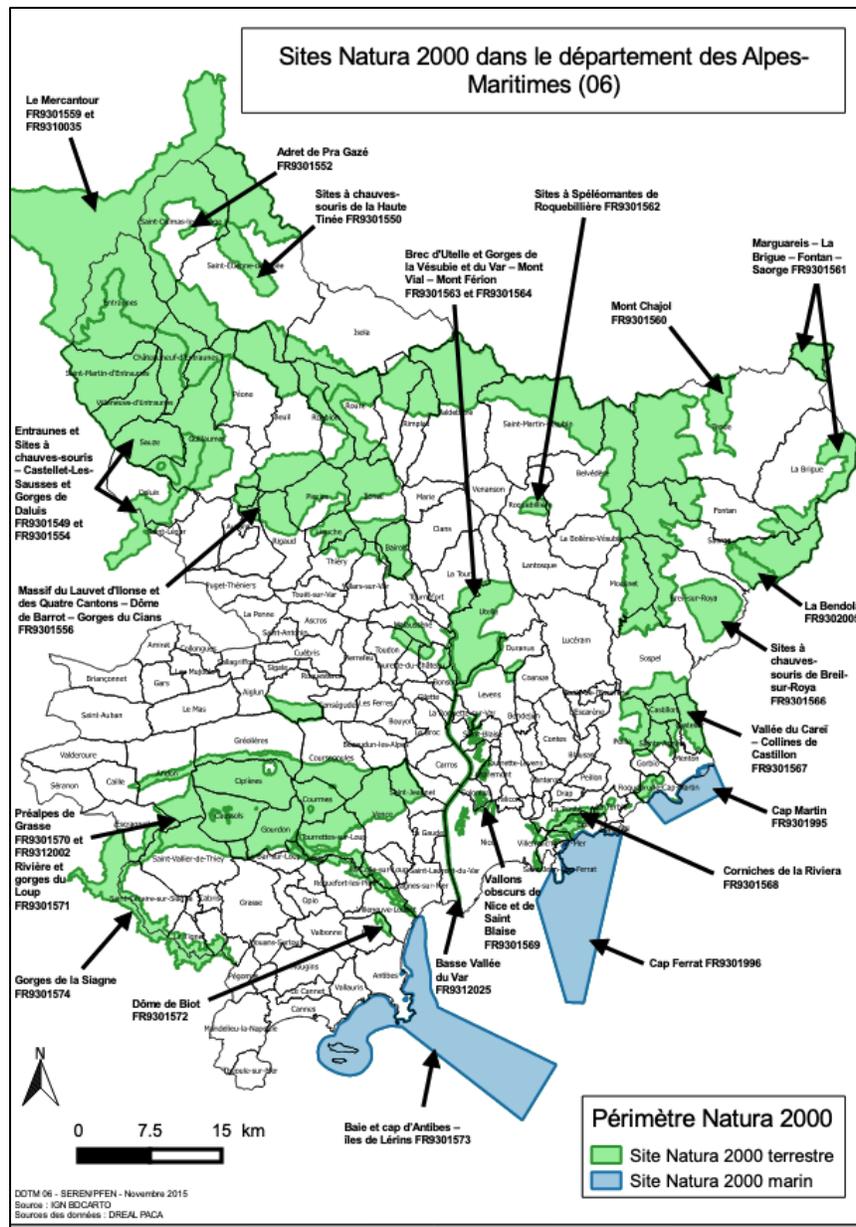
- La Baume-Granet

### Ecosystèmes montagnards

- Pelouses alpines d'Auron



### Les zones Natura 2000



### Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :

- L'effondrement de la biodiversité : la grande richesse du territoire en matière de biodiversité et son effondrement sur le territoire (les espèces menacées citées sont : insectes, oiseaux, faune marine : posidonies, grande nacre, abeilles et autres pollinisateurs, crapauds, grenouilles, lapins, écureuils)
- Les raisons principales de cet effondrement, à savoir : l'urbanisation croissante, l'artificialisation des sols, entraînant la perte des habitats naturels pour la biodiversité, le réchauffement climatique et le développement des espèces invasives et indésirables comme les perruches,

tiques, moustiques, méduses, chenilles processionnaires...

## Dynamiques d'acteurs



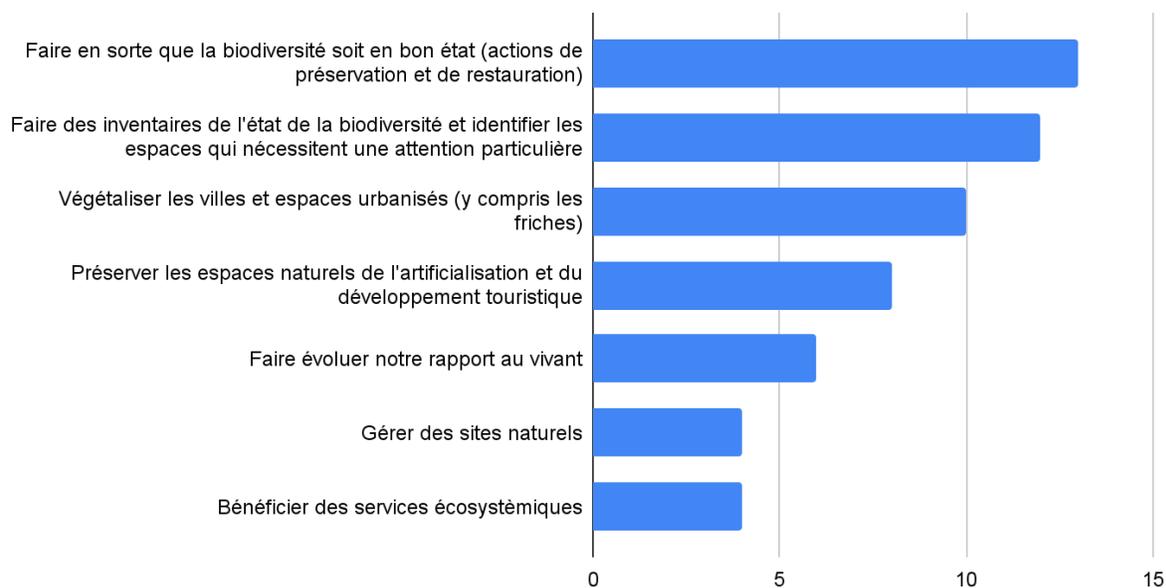
**La régénération des écosystèmes naturels n'est pas évoquée à ce jour par les acteurs locaux, qui parlent plus aisément de préservation.**

Le rapport au vivant est clairement identifié comme une thématique majeure par les acteurs que nous avons rencontrés, et ce quasiment sans exception. Les personnes interviewées nous ont parlé de préserver les espaces naturels de l'artificialisation ou du développement touristique, de végétaliser les villes notamment avec des espèces peu gourmandes en eau et adaptées au changement climatique, de restaurer des sites (berges, vallons...), de créer des continuités écologiques, ou encore de maintenir la diversité des habitats et de protéger certaines espèces, comme les chauve-souris et les hirondelles (prédateurs de moustiques et de chenilles processionnaires) ou la serrature des teinturiers, espèce rare menacée par l'urbanisation et l'agriculture.

Les acteurs publics et les associations sont particulièrement mobilisés sur le sujet. Ils mettent en place des politiques publiques, des réglementations et des chartes pour accompagner les entreprises et les particuliers dans leur rapport au vivant. La sensibilisation et l'accompagnement des acteurs sont très fréquemment cités. En jeu : un autre rapport à la nature à susciter chez tous les acteurs, rapport moins utilitariste et dans lequel la nature ne soit plus appréhendée uniquement comme "un terrain de jeu", selon la formule d'une des interviewés. Peu à peu, des entreprises et des citoyens jouent le jeu. Réduire les tontes pour faciliter la pollinisation, entretenir les espaces verts avec de l'éco-pâturage ou installer des hôtels pour les abeilles sauvages sont de premières actions mises en œuvre dont nous avons entendu parler.

Plusieurs acteurs rencontrés comme la Région Sud, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, le Centre d'études et d'expertise en biomimétisme CEEBIOS (SCIC) ou la Maison de l'Éducation à l'Alimentation Durable, rendent aussi compte d'une intention de mesurer les services écosystémiques rendus par la nature et, pour certains, de les valoriser économiquement. Une ambition qui rappelle les Paiements pour Services Environnementaux mis en œuvre au Costa Rica (Cf. Etat de l'art).

*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de la biodiversité :*



Lecture : 13 structures interviewées ont cité l'objectif "faire en sorte que la biodiversité soit en bon état (actions de préservation et de restauration)" durant l'entretien.

## Principales politiques publiques sur la biodiversité

### Le Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence-Alpes-Côte d'Azur (SRCE PACA)

Outil de la déclinaison régionale de l'objectif rappelé dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité "construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés", le SRCE vise à ce que le territoire soit couvert par une Trame Verte et Bleue (TVB), c'est-à-dire à maintenir des continuités écologiques permettant aux espèces de se déplacer dans l'espace et dans le temps.

### Le Grand Programme Zéro Plastique

Le plastique menace la biodiversité et notre santé. La mer Méditerranée est particulièrement exposée à cette pollution. Face à l'urgence, en Région Sud, de plus en plus d'acteurs s'emparent du défi de la réduction de ces envahissants déchets via la charte régionale « zéro déchet plastique en Méditerranée ». L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE), en charge de l'animation de la charte, dénombre déjà plus de 230 signataires. La Région Sud ambitionne d'en mobiliser 500 d'ici 2026.

### L'élaboration d'un Schéma Territorial de Restauration Écologique (CASA, CACPL, CEREMA)

Outil de planification à destination des territoires, il offre une méthodologie intégrant de manière pluriannuelle des mesures de non dégradation, sur les rejets en mer notamment (STEP, ports), de gestion des usages (mouillages, plongée, pêche), de valorisation des zones artificielles existantes (ports, enrochements, récifs), d'expérimentation et d'innovation sur la restauration d'habitats naturels, de connectivités et de fonctions écosystémiques complexes.

### Les « Territoires engagés pour la nature »

Initiative portée par l'OFB, les Régions de France, les Agences de l'eau et 474 territoires engagés en totalité dont la ville de Grasse, Mandelieu la Napoule, Saint Paul de Vence, la Colle sur Loup, Villeneuve-Loubet. L'objectif est d'engager les collectivités en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître, développer et valoriser des plans d'actions territorialisés. L'échelon local étant le mieux à même de répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.

### La Convention pour la structuration d'un réseau régional de biomimétisme

La Région SUD a signé une convention avec le CEEBIOS pendant 2 ans (2020/2022) afin de lancer une dynamique régionale concernant le biomimétisme. Ce partenariat a permis de réaliser une cartographie des acteurs territoriaux engagés et/ou intéressés par le sujet. Des webinaires ont été organisés afin de faire monter en compétences sur des sujets en particulier comme la chimie douce, la construction, la santé, l'économie bleue. L'organisation d'événements a permis de faire dialoguer le monde académique et le monde industriel (qui n'ont pas les mêmes temporalités). Une étude a également été réalisée afin d'évaluer le potentiel socio-économique du biomimétisme à horizon 2030 pour la région. Il en ressort par exemple que si 25% des entreprises de la région Sud adoptaient le BIOMIMÉTISME, cela créerait de la valeur à hauteur de 4 milliards d'€ (soit près de 3% du PIB régional) et 38 870 ETP soit 2% des emplois régionaux.

### Les aires protégées (CEN PACA)

Une révision de la Stratégie nationale pour les Aires protégées a été décidée par le Gouvernement avec de nouveaux objectifs qui visent désormais la protection, dès 2022, de 30 % du territoire national et des espaces maritimes sous juridiction, dont un tiers (10 %) sous protection forte. Dans ce cadre, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte-D'Azur doit définir les objectifs régionaux de cette Stratégie pour la période 2022-2024 et, en premier lieu, piloter la mise en œuvre du diagnostic de l'état du réseau des Aires protégées en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la définition de plusieurs scénarii d'évolution. Le Conservatoire botanique national méditerranéen, le Conservatoire botanique national alpin et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont ainsi été mandatés pour apporter leur expertise à la réalisation de ce travail pour le milieu terrestre. Dans le 06, 8 sites sont gérés par le CEN, soit 1 220 ha protégés.



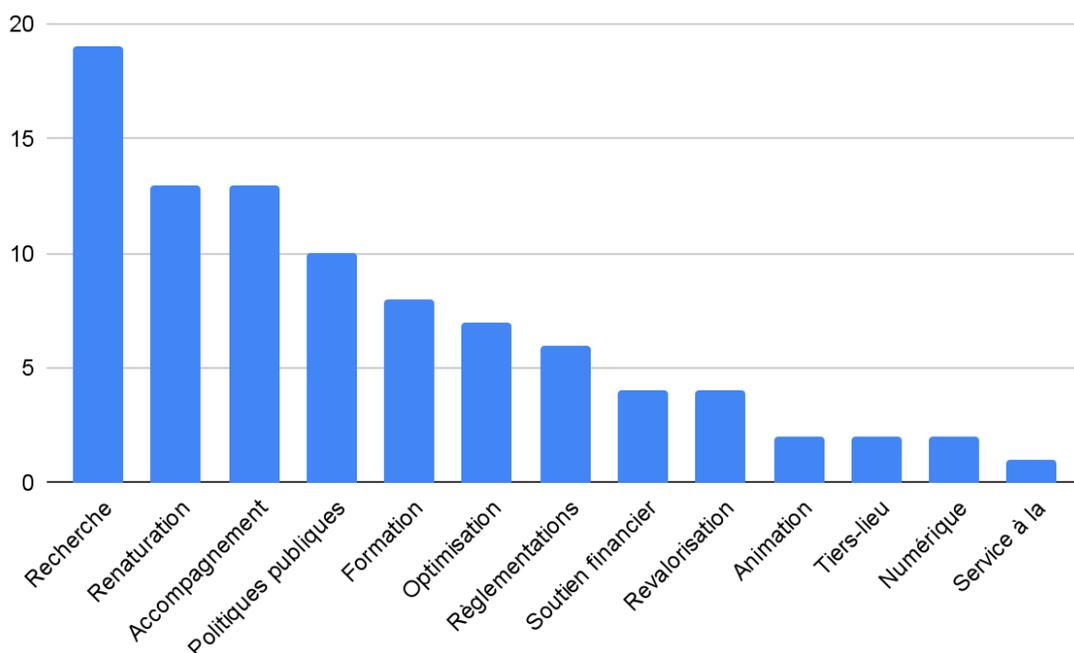
## De nombreuses actions en lien avec le vivant sur Cap Azur, mais éparées

Le rapport au vivant est la thématique la plus représentée parmi les projets identifiés. **Un total de 91 actions en lien avec le vivant ont été recensées, dont 75 directement sur le Pôle Métropolitain Cap Azur** et 16 dans un périmètre proche. De nombreux projets sont encore au stade de la recherche et de l'observation (atlas communaux, études spécifiques...), étape nécessaire pour identifier les espèces et les zones les plus problématiques. Nous avons également repéré plusieurs actions de préservation et de protection des espaces, à l'instar de la labellisation de rivières en "site rivières sauvages" comme la Siagne et l'Estéron par exemple (labellisation de l'Estéron sollicitée par les habitants eux-mêmes).

Retenons que le rapport au vivant est particulièrement problématique en milieu urbain, largement artificialisé. Plusieurs projets de revégétalisation et de renaturation des espaces urbains ont été recensés. Objectifs principaux : rafraîchir les villes et lutter contre les inondations.

**Si la multiplication des actions est un bon signe, ces dernières sont souvent mises en œuvre sur de petits territoires** (à l'échelle de zones économiques, de quartiers ou de communes), **ce qui interroge leur impact global quant au déclin de la biodiversité. La question clé est celle du passage à l'échelle, de la connectivité de ces projets (relations aux corridors écologiques existants) et de la qualité des actions menées pour s'assurer de respecter les espèces déjà présentes.**

*Types d'actions recensées en lien avec la thématique "biodiversité"*



*Lecture : 19 actions qui portent sur la thématique "biodiversité" sont des projets de recherche. 13 sont des projets de renaturation d'espaces.*

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Le rachat d'un lotissement de 23 logements pour démolition et renaturation par la CASA**
- **La création d'un réseau pour suivre les impacts de la pollution lumineuse sur la faune** (CCAA avec ANPCEN, les parcs naturels régionaux et nationaux, l'OFB, le Cerema, des universitaires de paris et de Toulouse)
- **Le rachat de la friche Enselma par la CAPCL avec réhabilitation pour y implanter de la culture (site pollué)**
- **Le programme Life Nature Adapt de l'ARBE Région Sud, avec la CCAA, qui vise à préserver la flore endémique littorale** (travaux sur la préservation, réalisation de sentiers, gestion des visiteurs, arrachage de plantes invasives...)
- **La Charte ville sans perturbateurs endocriniens à Mouans-Sartoux** (Mouans-Sartoux et le réseau RES (association) - Interdire l'usage des produits phytosanitaires et biocides, Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, Favoriser l'information, Mettre en place des critères d'éco conditionnalité et Informer tous les ans les citoyens )

- **La création d'un Centre de soin pour la faune sauvage à Saint-Cézaire-sur-Siagne** : Soigner les animaux sauvages ou en détresse pour les remettre en liberté dans leur habitat sans imprégnation humaine.
- **La tombola de Cannes is up et de la fondation de Cannes** (2000 euros consacrés à la régénération de la posidonie) à travers l'association NaturDive
- **Les atlas de la biodiversité communale (ABC)** : est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC. Au sein de Cap Azur, la commune de Mouans-Sartoux a réalisé son atlas. Pour les communes de Cannes, Antibes, Valbonne, Grasse et Châteauneuf de Grasse, l'atlas est en cours de réalisation.

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>4</sup>

La relation au vivant est aussi préoccupante pour les Régén'ère Acteurs interrogés, à nouveau avant tout pour le territoire puis pour soi. Comme pour le changement climatique, la préoccupation est moins forte lorsqu'il s'agit d'une structure que l'on représente. Sur les 29 Régén'ère Acteurs qui représentent une structure et qui ont répondu au questionnaire, 16 agissent sur cette thématique, dont 6 fortement. Cela montre une marge de progression réelle !

	Relation au vivant
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	4.4
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	4.1
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3.4

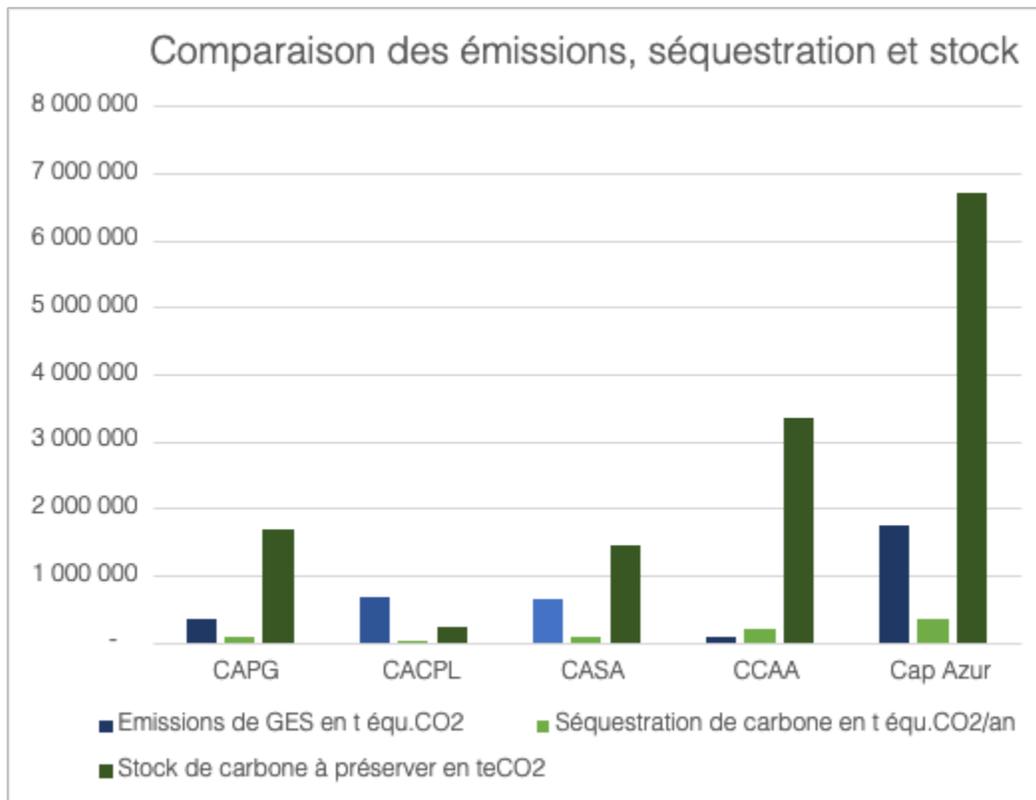
	Relation au vivant
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	6
<b>Nous agissons modérément.</b>	10

<sup>4</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	16
<b>Nous agissons assez peu.</b>	11
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	2

## Potentiel de régénération

Les superficies de forêts mais aussi les autres superficies non artificialisées participent à la séquestration de carbone dans les sols et dans la végétation.



Comparaison des émissions de la séquestration annuel et du stock de carbone par EPCI

La végétation et les sols du territoire séquestrent des quantités de carbone évaluées à 361 600 t équ.CO<sub>2</sub> soit de l'ordre de 20.7% des émissions du territoire avec de grandes disparités. Le territoire de la CACPL ne représente que 2.6% de cette séquestration alors que la séquestration de la CCAA est de 53% de la séquestration totale du territoire (hors séquestration marine et les colonies de Posidonies).

Ainsi le stock de carbone, principalement dans les sols et la végétation, est élevé. Il représente 6,2 millions de  $\text{teqCO}_2$  soit des émissions évaluées à 3.8 fois les émissions annuelles. Ce stock de carbone doit absolument et prioritairement être préservé, ce qui nécessite de préserver les sols et les affectations actuelles sauf à considérer les possibilités d'augmenter les capacités de séquestration et par conséquent de stockage de carbone.

La forêt est principalement privée, la protection de celle-ci en vue de préserver le stock de carbone nécessite d'associer les propriétaires privés dans la démarche de conservation. La pédagogie autour de ce stock de carbone doit être développée auprès de ces acteurs pour faire appel à leur propre responsabilité.

Plus largement pour l'ensemble des publics, l'information pourrait être diffusée via des acteurs locaux tels que l'association Ecotem dont l'objet est de "favoriser la reconnexion Humanité-Biodiversité et l'appropriation culturelle du rapport à la nature, en développant des écosystèmes forestiers dédiés à la mémoire collective".

Les Paiements pour Services Environnementaux sont une bonne piste à creuser sur le territoire, d'autant plus pour pousser le passage à l'échelle des projets menés et donc l'impact global sur la limite planétaire. Néanmoins, les entreprises et les citoyens qui souhaitent s'engager sur le sujet ont besoin de projets concrets et pas trop difficiles à mettre en œuvre sur lesquels se mobiliser. La végétalisation du territoire pourrait être intéressante, notamment sur les parties urbanisées, à l'image d'un projet de type 1 million trees (Cf.annexe Etat de l'Art).

Les espèces exotiques et envahissantes présentes sur le territoire constituent un risque pour la biodiversité locale. Ces espèces qui disposent en général de capacités fortes d'adaptation s'emparent des niches occupées par les espèces autochtones et les remplacent peu à peu. Les scientifiques sont partagés sur les méfaits ou bienfaits de ces espèces. L'une des solutions est de rechercher une valeur ajoutée économique à ces espèces. Ce faisant, leur élimination ne devient plus un coût mais une opportunité pour le tissu local et la création de nouvelles activités. A titre d'exemple, l'entreprise BioInspire utilise des plantes envahissantes aquatiques pour dépolluer les eaux mais aussi pour récupérer les polluants et les intégrer dans des biocatalyseurs pour la chimie.

### **3- LES PRATIQUES AGRICOLES**

#### **Principales problématiques identifiées**

Les surfaces agricoles sont peu développées sur le territoire et, comme pour d'autres thématiques, il existe une forte disparité entre les EPCI. Si la CCAA dispose d'une surface agricole importante et d'une surface moyenne par exploitation convenable, celle de la CACPL est au contraire faible avec une surface moyenne ne permettant pas de produire les ressources alimentaires pour le territoire.

L'agriculture régionale est fortement engagée dans la production en agriculture biologique. A l'échelle régionale 35,8% de la SAU (Surface Agricole Utile) est concernée, 23,4% à l'échelle départementale, (les données ne sont pas connues à l'échelle de Cap Azur). Il existe donc un tissu d'agriculteurs engagés sur lequel l'agriculture régénérative pourrait s'appuyer. Le passage à cette agriculture devrait être facilité sur le territoire compte tenu de ces pratiques. Combinée à l'évolution de l'autonomie alimentaire prônée par les PAT, l'agriculture régénératrice pourrait connaître un essor important sur le territoire.

Par ailleurs, il s'agit de l'un des secteurs d'activité qui pourraient favoriser les emplois. Comme les autres territoires en France, le nombre d'exploitants agricoles qui doivent prendre leur retraite dans les années à venir est conséquent. La reprise des exploitations par des populations plus jeunes est un enjeu mais la transmission n'est pas aisée dans un territoire à la pression foncière forte.

L'agriculture constitue aussi une source de rayonnement du territoire notamment celui de la CAPG où les exploitations de plantes aromatiques génèrent des plus-values importantes dont la création de filières et d'entreprises locales spécialisées.

<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>CAPG</b>	<b>CACPL</b>	<b>CASA</b>	<b>CCAA</b>	<b>Cap Azur</b>
SAU	1160	73	394	1443	3070
Nombre d'actifs agricoles dans la population	407	69	340	121	937
Part des actifs agricoles dans la pop. locale	0,4	0	0,2	1,3	
Score HVN (Haute Valeur Naturelle)	28/30	25/30	23/30	26/30	

*Source : plateforme Crater*

La surface agricole sur le territoire est très limitée avec des activités diversifiées selon les EPCI. Les productions sont plus extensives et avec une Surface Agricole Utile (SAU) plus importante sur les territoires de la CCAA et de la CAPG. En CCAA les productions sont surtout en élevage et polyculture, elles sont également en polyculture et polyélevage sur le territoire de la CAPG mais elles sont plus orientées vers le maraîchage sur la CASA et la CACPL.

	CACPL	CAPG	CASA	CCAA
<b>Sécurité alimentaire</b>				
% de la consommation alimentaire qui pourrait en théorie être fournie par la production agricole locale actuelle	0,1	1,6	0,3	20,4
% de la consommation alimentaire qui pourrait en théorie être fournie localement en diversifiant la production agricole en réduisant de 50 % la consommation de viande	0,1	13,8	6,3	100
% de la consommation alimentaire qui pourrait en théorie être fournie localement en diversifiant la production agricole	0,1	23,7	10,8	100
<b>Assurer un approvisionnement de proximité en fruits et légumes</b>				
la production locale de fruits et légumes représente X% des besoins théoriques du territoire	0,9	1,8	1,1	27,7
les surfaces agricoles permettraient, en relocalisant, de couvrir X % des besoins locaux	5,5	100	100	100
Nombre de nouveaux emplois agricoles nécessaires à cette relocalisation de la production de fruits et légumes	16	210	371	15

Source : plateforme Shift Project

En matière de sécurité alimentaire, les disparités sont également très fortes. Elles sont inférieures à 2% voire à 1% sur 3 des 4 EPCI. Ce pourcentage est beaucoup plus fort sur le territoire de la CCAA avec 20,4% d'autonomie potentielle.

Ces chiffres montrent également que l'élevage constitue un frein à l'autonomie alimentaire tout comme la spécialisation des productions. Les surfaces consacrées à la production de nourriture pour l'élevage sont donc conséquentes et les productions sont peu diversifiées.

### Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :

- Sans eau il n'y a pas de production agricole. Les problèmes de ressource en eau (sécheresse, compétition entre les usages) constituent une source d'inquiétude pour le développement de cette agriculture. Certaines communes décident de ne plus accueillir d'exploitations agricoles compte tenu de la raréfaction de la ressource et de la nécessité de partager les usages.
- De la faible résilience alimentaire du territoire. La production locale ne couvre que très peu les besoins locaux de nourriture, avec de fortes variations entre la CACPL dont l'autonomie est inférieure à 1% de celle de la CCAA qui couvrirait plus de 27% de ses besoins. En tout état de cause le déficit de production rend l'ensemble du territoire très peu résilient en matière d'autonomie alimentaire.
- De la difficulté d'accès au foncier agricole (en termes de disponibilité, de coût). Le foncier agricole comme l'ensemble du foncier sur le territoire de Cap Azur constitue une réelle difficulté pour l'installation et la reprise des exploitations. Les collectivités doivent s'engager pour faciliter les reprises ou le développement de nouvelles zones d'exploitation agricole mais sans le faire au dépend des surfaces naturelles.

- De la perte des productions agricoles. La standardisation des productions est une autre source de problèmes. Elle invite à réduire la résilience des productions mais aussi à réduire les possibilités d'alimenter les populations locales au profit d'un marché de la ressource agricole mondialisé.
- De la pollution. Les pratiques vertueuses en matière agricole sont encore peu minoritaires sur le territoire. Les pratiques actuelles de l'agriculture conventionnelle sont donc la source de pollution des sols, des nappes phréatiques, des cours d'eau et de toute la chaîne alimentaire.

## Dynamiques d'acteurs



### La dynamique d'acteurs est fortement axée vers de nouvelles formes d'agriculture durables

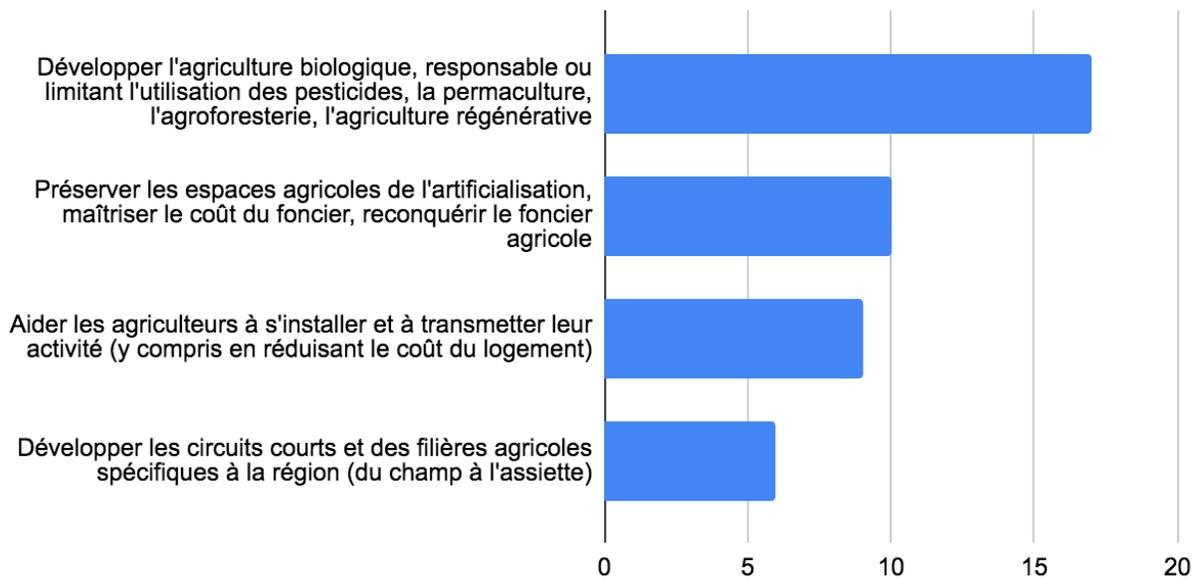
La dynamique d'acteurs sur la thématique des pratiques agricoles liée à des enjeux de régénération dans le Pôle métropolitain Cap Azur est fortement axée vers de nouvelles formes d'agriculture durables, telles que l'agriculture biologique, la réduction des pesticides et l'agroécologie. Le lien entre agriculture et biodiversité devient de plus en plus évident pour les acteurs - l'agroforesterie, la lutte biologique, la réduction des intrants font partie des projets mis en avant.

Plusieurs défis s'imposent. Dans un contexte de pression foncière importante, les difficultés d'accès au foncier agricole reviennent dans le discours des acteurs : l'enjeu est d'inciter les propriétaires privés à mettre à disposition leurs terres agricoles, d'identifier et de dépolluer le cas échéant les espaces de friches pour les réallouer aux cultures.

L'enjeu de l'autonomie alimentaire est un levier clé pour soutenir une agriculture locale basée sur des circuits courts et des filières économiquement sécurisées pour les producteurs (cantines scolaires ou d'entreprises par exemple). Le souci de valorisation et de préservation de cultures historiques du territoire (plantes à parfum, oliviers, amandiers) coexiste avec l'enjeu de développement des cultures maraîchères.

La diversité des échelles d'action - de la ferme à la région - permet de répondre à des enjeux et des besoins parfois très localisés. Dans ce contexte, les Plans d'Action Territoriaux (PAT) sont des outils clés pour mettre en avant les politiques publiques visant à soutenir les transitions agricoles durables dans le Pôle métropolitain Cap Azur. Ces plans rassemblent les acteurs locaux et les parties prenantes pour définir des objectifs communs et des mesures concrètes pour encourager les pratiques agricoles durables sur le territoire.

Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème des pratiques agricoles :



Lecture : 17 structures interviewées ont cité l'objectif "développer l'agriculture biologique, responsable ou limitant l'utilisation des pesticides, la permaculture, l'agroforesterie ou l'agriculture régénérative" durant l'entretien.

### Zoom sur les principales politiques publiques en lien avec les pratiques agricoles

- Le SCOT de la ville de Grasse : le prix du foncier est nivelé en fonction du type de culture (un cru spécial plantes à parfum), afin de permettre l'achat de foncier agricole pour le maraîchage
- Le PAT Projet alimentaire territorial de la CACPL (périmètre : CACPL, Cap Azur, Département 06) : en émergence, Niveau 1. Objectif : installation d'agriculteurs sur des productions vivrières durables et de qualité ainsi qu'accompagner les communes pour répondre à la loi Egalim.
- Le PAT CAPG : en émergence, Niveau 1. Objectif : harmonisation des contacts entre producteurs et communes ainsi qu'augmenter les actions d'éducation à l'alimentation et au Développement Durable.
- Le PAT Mouans-Sartoux : en action, Niveau 2. Objectif : produire pour manger bio localement et construire la souveraineté alimentaire de la ville, sensibiliser à l'alimentation durable ainsi que transférer le savoir-faire mouansois à d'autres territoires.
- Le PAT CASA : en émergence, Niveau 1. Objectif : développer la production locale et relocaliser l'alimentation sur le territoire, accompagner les communes dans le développement d'une politique alimentation durable ainsi que favoriser l'accès à tous à une alimentation de qualité.
- Le PAT d'Opio : en émergence, Niveau 1. Objectif : mettre en place d'une alimentation 100% bio et 50% locale dans les cantines, développer une filière agricole respectueuse de l'environnement et sensibiliser à l'alimentation durable.
- Le PAT Chateauneuf : en émergence, Niveau 1. Objectif : favoriser le développement de l'agriculture et promouvoir la consommation de produits bio, durables et locaux

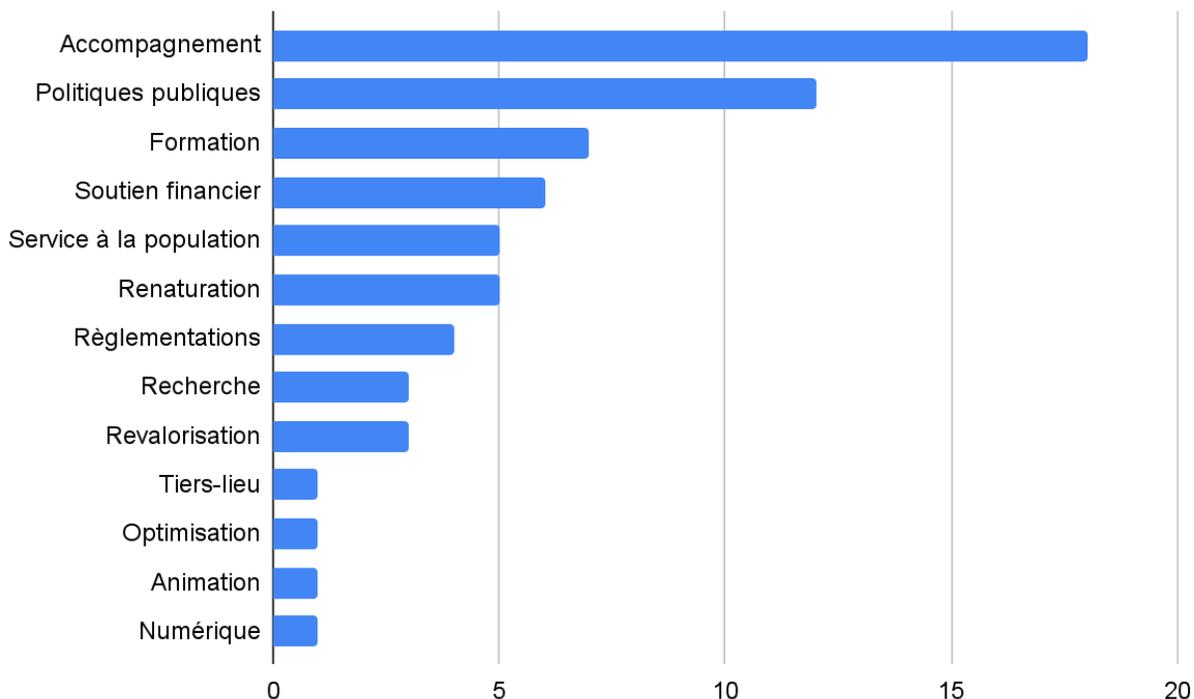
- Le PAT Alpes-Maritimes : en émergence, Niveau 1. Objectif : soutenir l'alimentation durable locale par l'installation et le maintien des agriculteurs, protéger les espaces agricoles et lutter contre la précarité alimentaire.
- Le PAT CC Alpes d'Azur : en émergence, Niveau 1. Objectif : maintenir et développer des modes de production agroécologiques, rémunérateurs et adaptés au changement climatique, promouvoir une alimentation durable respectueuse de l'identité locale et des objectifs d'atténuation climatique.
- Le PAT Saint Vallier de Thiey : en émergence, Niveau 1. Objectif : améliorer l'offre de restauration collective, contribuer à l'installation d'agriculteurs, faciliter l'accès à la production locale et créer une Maison de l'Alimentation et du Développement Durable.
- Territoire zéro pesticide, Cannes : abolition des produits phytosanitaires pour les cultures et l'entretien des espaces verts.
- Zones Agricoles Protégées (par CASA, SAFER, Chambre d'agriculture, Terres de lien, Sur Châteauneuf et Villeneuve-Loubet mais forte demande des autres communes)



### Une dynamique en place pour développer l'agriculture locale et durable

Avec 67 initiatives dont 55 mises en œuvre directement sur Cap Azur et 12 dans un périmètre proche, **les pratiques agricoles se placent en troisième position derrière le changement climatique et la relation au vivant en termes de nombre de projets**. Les actions recensées sont avant tout des projets d'accompagnement des agriculteurs (création d'espaces tests, aide à la conversion en bio...), des politiques publiques, du soutien financier (aide à l'installation, soutien à des filières de productions locales) et des services à la population (jardins partagés notamment).

*Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "pratiques agricoles" :*



Lecture : 18 actions qui portent sur la thématique “pratiques agricoles” sont des projets d’accompagnement. 12 sont des politiques publiques.

#### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- La Charte pour la biodiversité à Grasse** (Encadrer l'usage des 75 hectares de terrains mis à disposition des agriculteurs par la ville de Grasse (//PLU). En 2017, le Projet d'aménagement et de développement durable de Grasse a inscrit la protection des terres agricoles comme un objectif majeur de son projet de territoire avec un reclassement important de terres à urbaniser en zone agricole protégée sur des terres de très bonne qualité agronomique. Le nouveau PLU compte 911 hectares de terres agricoles contre 179 dans le précédent PLU.
- Lever le frein de l'accès au logement pour les agriculteurs**, soutenu par la MEAD de Mouans-Sartoux via le programme “le citoyen nourrit la ville”. Sont envisagées la réservation de logements sociaux et du bâti existant, privé ou communal, l'installation d'un hameau d'habitat léger agricole ou encore l'établissement d'un partenariat financier avec la foncière Terre de liens.
- Le projet Bidim des Fleurs d'exception du Pays de Grasse, qui vise à abolir la pulvérisation même biologique et à trouver des prédateurs naturels** (lutte biologique intégrée)
- Financement pour la reconquête agricole** : programme établi sur 10 communes pour mettre en œuvre des pratiques de défrichement, la mise en place de clôtures, remise en état des terrains. Animation foncière auprès des propriétaires : information sur les outils de mise à disposition agricole pour lever les freins possibles à l'installation - CASA

- Mosagri, création d'espaces tests

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>5</sup>

Dans le cadre du questionnaire envoyé aux Régén'ère Acteurs, les thématiques pratiques agricoles et alimentation saine ont été regroupées pour des questions de simplification et de réduction du temps d'administration du questionnaire. Les réponses présentées ci-dessous sont donc strictement les mêmes que pour l'alimentation saine.

Les pratiques agricoles sont aussi vues comme très préoccupantes pour les Régén'ère Acteurs qui ont répondu au questionnaire, avec un niveau de préoccupation de 4,3 sur 5 pour le territoire. En revanche, la préoccupation est relativement moins forte à titre personnel et encore moins au titre d'une structure. 14 structures sur les 29 représentées disent agir sur cette thématique, dont 6 fortement.

	Pratiques agricoles
Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)	4.3
Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)	3.9
Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)	3.0

	Pratiques agricoles
Nous agissons fortement sur cette thématique.	6
Nous agissons modérément.	8
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	<b>14</b>
Nous agissons assez peu.	7
Nous ne faisons rien ou presque rien.	8

<sup>5</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

## Potentiel de régénération

Il existe sur le territoire quelques initiatives qui se rapprochent du régénératif. Ces initiatives devraient être confortées dans la nécessité de revoir les pratiques pour disposer de sols vivants, de favoriser le bien-être animal dans les élevages et de respecter des principes d'équité tout au long de la chaîne de valeur pour permettre aux agriculteurs de bénéficier d'une vie plus soutenable. Les pratiques d'agroécologie, de permaculture, d'agroforesterie engagées sont autant d'exemples à développer sur le territoire tout en travaillant sur les modèles économiques pour une meilleure valorisation de ces pratiques.

Le développement des PAT sur le territoire est une opportunité à saisir pour développer l'agriculture régénérative ou régénératrice. A la fois, ces plans peuvent favoriser l'émergence de débouchés pour les productions qui à terme seront plus intéressantes sur le plan économique à mesure que les coûts des énergies fossiles et des intrants augmenteront.

Il est donc envisageable de développer une expertise locale pour conseiller les futurs exploitants sur les possibilités offertes par les sols en présence, même si ces derniers peuvent être enrichis en fonction de pratiques culturelles pour disposer de sols vivants.

La question de la main-d'œuvre en matière d'agriculture reste entière compte-tenu des faibles revenus proposés dans le secteur. Les travailleurs saisonniers disposent aussi de difficultés à trouver des solutions de logements dans un territoire touristique. Ce même tourisme pourrait apporter une solution à ce problème en développant un tourisme régénératif, c'est-à-dire qui s'appuie sur les touristes pour régénérer le territoire dans le respect des cultures et populations locales. Le maillage entre le tourisme régénératif et l'agriculture régénératrice est une solution potentielle à cette problématique.

La CAPG a décidé de proposer des terres agricoles aux futurs agriculteurs pour leur permettre le lancement de leur activité. Elle a aussi défini une charte biodiversité. Cette action pourrait être poursuivie avec l'objectif d'aider également les agriculteurs déjà présents à passer à des pratiques régénératives. Les terres disponibles pourraient bénéficier d'une démarche pour disposer de sols vivants puis être prêtées aux agriculteurs le temps que leurs propres terres puissent atteindre ce niveau de matière organique et retrouver vie. Ce faisant, les exploitants bénéficient des revenus issus de l'agriculture régénérative (plus hauts qu'en conventionnel) sans perte économique. Ils pourraient également bénéficier de formations à ces nouvelles pratiques, bénéficier d'échange des nouveaux matériels pour mettre en œuvre ces pratiques.

## 4- L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

### Principales problématiques identifiées

Comme précisé plus haut (§ Le rapport au Vivant) le territoire est partiellement urbanisé ou artificialisé à hauteur de 11% mais des disparités importantes apparaissent entre les EPCI. Le territoire de la CACPL est particulièrement artificialisé avec 51,8% de sa surface urbanisée. Cette surface en progression ces dernières décennies devrait être moins marquée à l'avenir. L'objectif du ScoT Ouest est de limiter à 10 ha les surfaces artificialisées par année d'ici 2030 (Elle est actuellement de 40 ha par année).

Surfaces	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur
Sols artificiels en ha	5628	5519	10415	193	21755

Source : plateforme du ShifProject

La frange littorale de Cap Azur est donc particulièrement artificialisée et accueille une population très dense, qui augmente également fortement de façon saisonnière. Les pressions exercées sur les écosystèmes dans cette zone sont donc très fortes et notamment pour les colonies de Posidonies particulièrement affectées :

La surface des herbiers de posidonies a régressé de 34 % en Méditerranée ces 50 dernières années, notamment en raison des aménagements côtiers. On distingue comme causes principales : les destructions physiques, notamment par arrachage par les ancrages des bateaux, y compris dans les zones où le mouillage est interdit. L'autre risque qui pèse sur les herbiers de posidonies est d'origine globale. Il s'agit du changement climatique et plus particulièrement du réchauffement de l'eau de mer et de la montée du niveau de la mer. Les projections indiquent, en fonction des émissions à venir de gaz à effet de serre, une régression des herbiers de posidonies de 27 à 75 % d'ici 2050 en Méditerranée nord-occidentale. Il faut signaler enfin que le carbone stocké est progressivement libéré dans l'eau de mer lorsque l'herbier meurt. La zone devient alors une source de CO2 supplémentaire.

Source : cahier GREC SUD

	Cannes Pays Lérins	CAPG	CASA	CCAA	Cap Azur
Surfaces artificialisées entre 2011 et 2020 (en hectares)	51	153	276	33	513
Répartition des flux de consommation d'espace par destination entre 2011 et 2020					
Habitat	79	89,1	77,6	68,6	
Activité	18	8,3	19,4	4,9	

Mixte	1,7	1,9	2,7	4,3	
Inconnu	1,2	0,6	0,3	22,1	

Source : plateforme Shift Project

Entre 2011 et 2020 l'artificialisation sur le territoire CAP AZUR a augmenté de 513 ha soit d'environ 50 ha/an. Cette artificialisation s'est principalement étendue sur le territoire de la CASA et également sur le territoire de la CAPG. Cette artificialisation s'explique en partie par le fait que le territoire littoral de la CACPL est déjà très fortement urbanisé mais aussi que les coûts d'acquisition du foncier sont tels que les constructions sont repoussées dans les terres proches.

**Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :**

- Le problème des précipitations extrêmes, les inondations ; associé à l'imperméabilisation des sols
- La perte d'habitat pour la biodiversité
- La difficulté d'accès au foncier agricole

Plusieurs propositions ont été partagées :

- Recenser les friches industrielles pour prioriser le bâti et arrêter l'artificialisation de surfaces naturelles
- Favoriser les parkings souterrains dans les nouvelles constructions
- Désimperméabiliser les parkings

## Dynamiques d'acteurs

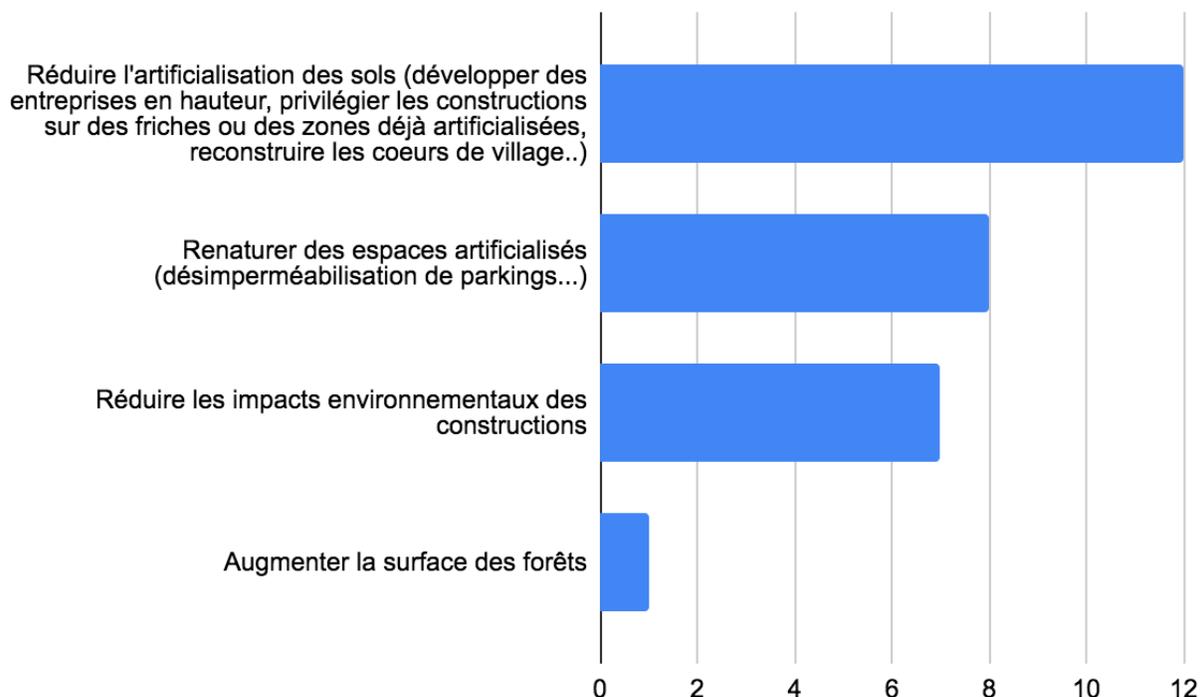
La question de l'artificialisation des sols est au centre des préoccupations des acteurs interrogés dans le cadre de ce diagnostic. Les institutions publiques sont particulièrement mobilisées sur cette thématique (19 institutions publiques sur les 20 acteurs qui se disent engagés sur cette thématique). Les efforts actuels visent à modifier le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) afin de l'harmoniser avec la ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Une enquête publique sera déployée sur plusieurs mois pour une actualisation formelle fin 2024/début 2025.

Les acteurs du territoire poursuivent globalement deux objectifs majoritaires : la réduction de l'artificialisation des sols - en privilégiant la localisation de projets d'aménagement - commerciaux, immobiliers ou d'énergies renouvelables - sur des espaces déjà artificialisés d'une part, et la renaturation, encore marginale, d'espaces artificialisés. Des démarches de rachat ou de préemption localisées soulignent l'importance émergente de cet enjeu pour les acteurs.

Deux attitudes s'opposent quant au statut des friches : espaces d'aménagements potentiels d'un côté, potentiels réservoirs de biodiversité de l'autre. Certains acteurs témoignent de la volonté d'utiliser ces espaces pour de nouvelles constructions, comme la CASA ou Rising Sud qui parlent de "*mener des défrichements pour implanter de nouvelles activités industrielles*" ou de "*privilégier les constructions sur*

des friches ou des zones déjà artificialisées". De l'autre, certains acteurs comme le GREC Sud plaident pour une augmentation de la surface des forêts, tandis que le PNR Préalpes d'Azur privilégie la reconstruction des cœurs de village pour éviter l'artificialisation des sols.

Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de l'artificialisation des sols



Lecture : 12 structures interviewées ont cité l'objectif "réduire l'artificialisation des sols (développer des entreprises en hauteur, privilégier les constructions sur des friches ou des zones déjà artificialisées, reconstruire les cœurs de village...)" durant l'entretien.

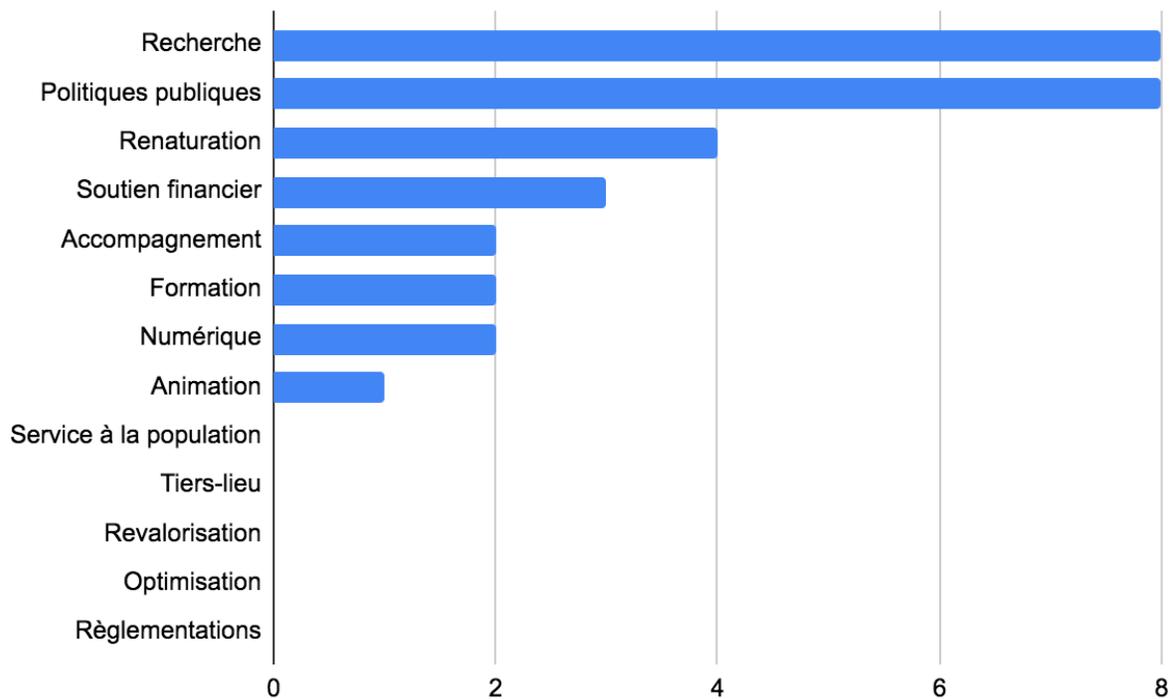
### **Zoom sur les principales politiques publiques en lien avec l'artificialisation des sols**

- **La Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** : objectif fixé pour 2050. Les territoires doivent réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la période 2011-2020.
- **Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** : permet de définir des nouveaux objectifs de développement multi-thématiques et réduire les inégalités entre les territoires qui la composent.
- **SCOT Ouest (Schéma de Cohérence Territoriale)** : outil de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale à l'échelle des 3 Agglomérations Pays de Grasse, Sophia Antipolis et Pays de Lérins. Il se doit d'intégrer les documents de planification supérieurs (dont le SRADDET).

- **Zones Agricoles Protégées (ZAP)** : zones délimitées par arrêté préfectoral visant à protéger durablement les espaces à vocation agricole en les soustrayant à la pression urbaine. C'est outil complémentaire à ce que l'on inscrit dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLUs).
- **Préservation de la SAU (Surface Agricole Utile)** : les SAU comprennent toutes les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes. Le meilleur moyen de les préserver reste de stopper l'artificialisation de ces surfaces (grâce à l'outil ZAN). Pour cela, il est nécessaire que les communes et intercommunalités aient la connaissance de la superficie de leurs SAU dans un premier temps pour pouvoir sensibiliser les élus, et ainsi les protéger grâce aux documents d'urbanismes.

Au total, 30 actions ont été recensées en lien avec l'artificialisation des sols, dont 25 sur Cap Azur et 5 dans un périmètre proche. Les projets sont avant tout des projets de recherche (sur l'imperméabilité des sols, sur la mesure des impacts des implantations prévues ou sur l'identification des zones en friche) et des politiques publiques. Quatre projets de renaturation d'espaces ont également été identifiés.

Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "artificialisation des sols" :



Lecture : 8 actions qui portent sur la thématique "artificialisation des sols" sont des projets de recherche. 8 sont des politiques publiques et 4 des projets de renaturation d'espaces.

#### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Rachat d'un lotissement de 23 logements pour démolition et renaturation - CASA**
- **Rachat de la friche pour installation d'une activité économique pour éviter l'artificialisation ailleurs alors que le terrain est déjà artificialisé - Site Bioland - CAPG**
- **Identification des zones en friche** - Potentiel de 300 hectares pouvant représenter 10% de production alimentaire supplémentaire - Métropole de Nice, CDPENAF et Terres de liens
- **Friche Enselma** : rachetée par la CACPL qui est en train de la réhabiliter pour y implanter de la culture sur un site pollué (entreposage de wagons et métros anciens).
- **Préemption du château du Caire** - Suite à la manifestation des habitants et l'intervention du Maire - SAFER
- **ECOTEM** : Valorisation affective et culturelle de la biodiversité, lutte contre l'artificialisation des espaces naturels. Reforestation, programmes éducatifs et partenariats artistiques pour sensibiliser et préserver. Préservation des habitats menacés et promotion de pratiques durables. Équilibre entre développement humain et conservation de la nature.

- **Rising Sud** : Mise en place d'un outil de mesure des impacts des implantations prévues

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>6</sup>

L'artificialisation des sols fait également partie des principales préoccupations pour les Régén'ère Acteurs, à nouveau davantage pour le territoire que pour soi ou pour la structure qu'ils représentent. Par ailleurs, seules 10 structures sur les 29 représentées disent agir sur cette thématique, dont 3 fortement seulement.

	Artificialisation
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	4.4
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	4.1
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3.3

	Artificialisation
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	3
<b>Nous agissons modérément.</b>	7
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	10
<b>Nous agissons assez peu.</b>	7
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	12

## Potentiel de régénération

Toutes les actions visant à désartificialiser les surfaces vont permettre d'infiltrer les eaux pluviales mais aussi de favoriser le stockage de carbone et si possible favoriser le développement de la biodiversité. En parallèle, toutes les zones non artificialisées devraient le rester et les objectifs de Zéro Artificialisation devraient être bruts au plus vite, ce qui nécessite un consensus politique et une mise à jour des documents d'urbanisme rapidement. L'ensemble des zones de friches devraient être récupérées soit pour poursuivre l'urbanisation soit pour être utilisées dans des projets visant à réintroduire de la biodiversité.

<sup>6</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

En parallèle, les communes et les EPCI peuvent engager des actions pour renaturer et/ou végétaliser plus les espaces. Les actions mises en œuvre à Mouans Sartoux avec les citoyens ou les collectifs citoyens devraient se démultiplier pour investir les espaces publics mais aussi les espaces privés.

Enfin, toutes les actions visant à réduire les pressions sur les écosystèmes doivent être engagées pour permettre à la biodiversité de fournir ses pleins potentiels et les services écosystémiques dont tous peuvent bénéficier.

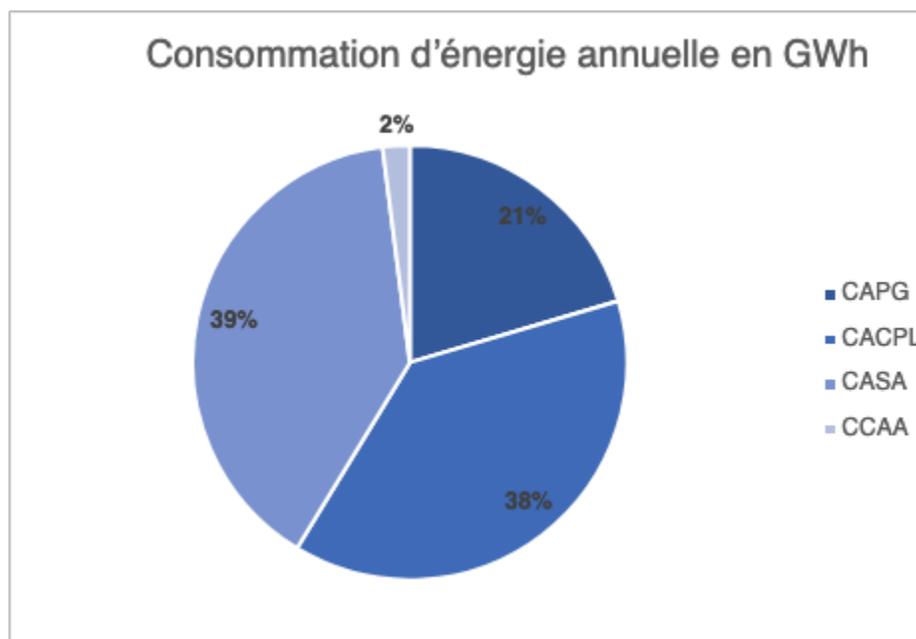
Les projets de renaturation des sols sont souvent à visée agricole. Cela renforce l'intérêt de développer l'agriculture régénérative sur le territoire !

## 5- LES CONSOMMATIONS D'HYDROCARBURES ET POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES

### Principales problématiques identifiées

La consommation totale d'énergie primaire sur le territoire est de l'ordre de 6,95 TWh soit l'équivalent de 1.34% de la consommation d'énergie primaire française pour 0.7% de la population nationale.

	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur
<b>Consommation d'énergie annuelle en GWh</b>	1420,00	2660,00	2730,00	140,00	<b>6950,00</b>

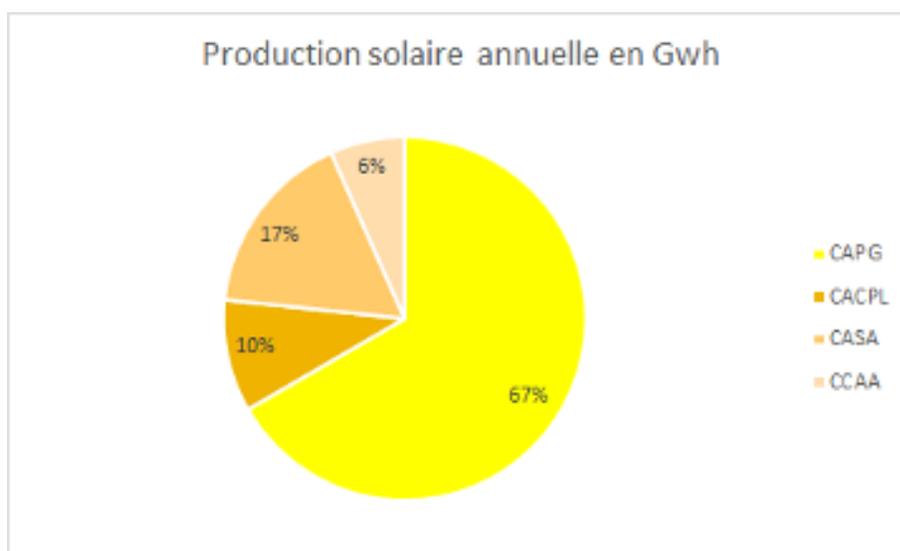


Source PCAET CAA, PCAET Ouest

Une nouvelle fois des disparités importantes existent entre les EPCI. Les consommations énergétiques de la CACPL et de la CASA sont quasi équivalentes, mais les consommations des secteurs d'activité ne sont pas identiques. Les consommations d'énergie sur le territoire de la CCAA sont très faibles, de l'ordre de 2% du total.

La part de la mobilité est non négligeable dans les consommations d'énergie primaire globales. Les politiques visant à transférer les déplacements individuels de la voiture vers les transports en commun et les modes doux doivent être favorisés.

Les productions énergétiques et notamment les productions d'énergies renouvelables sur le territoire sont assez faibles. La production d'énergie la plus importante correspond à la production solaire (photovoltaïque et thermique). Elle est équivalente à 60 GWh /an soit environ 0.86% de la consommation d'énergie primaire. Alors que le territoire bénéficie d'un ensoleillement très important (le plus important sur le plan national avec la Corse), la production d'énergie renouvelable devrait se développer.



Source PCAET CAA, PCAET Ouest

Nom de l'indicateur	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA
Nature des polluants atmosphériques	2015 (PCAET CCAA) et 2018 (ouest 06)	COV, NOx, PM10, PM2.5, (NH3 et SO2 en faible quantité)			
Evolution Concentrations mensuelles d'Ozone (microgramme/m3 d'air)	2011-2017	valeur cible dépassée 12 jours en 2018 (Grasse)	valeur cible dépassée 17 jours en 2018 (Cannes)	valeur cible dépassée 45 jours en 2018 (Antibes)	tendance à la baisse
Evolution émissions NOx	2012-2018 (ouest06) et 2007-2015 (CCAA)	(-)20%			-10%

Evolution des COV	2012-2018 (ouest06) et 2007- 2015 (CCAA)	(-)5% (avec tendance à la hausse depuis 2016)	Pas de donnée
Evolution émissions PM10	2012-2018 (ouest06) et 2007- 2015 (CCAA)	(-)20% (avec tendance à la hausse depuis 2017)	-16%
Evolution émissions PM2,5	2012-2018 (ouest06) et 2007- 2015 (CCAA)	(-)18%	-19%
Evolution émissions polluants azotés	2012-2018 (ouest06) et 2007- 2015 (CCAA)	(-)16%	Hausse

Source PCAET CAA, PCAET Ouest

La qualité de l'air représente aussi un enjeu sur le territoire. Alors que sur le territoire de la CCAA cette qualité de l'air s'améliore, elle a tendance à se dégrader sur les autres EPCI. Les variations sont aussi fonction des polluants atmosphériques. L'ozone O<sub>3</sub> connaît ainsi une augmentation sur l'ensemble des EPCI.

La végétation agit en règle générale positivement sur la qualité de l'air et indirectement sur la santé humaine. Toutefois, l'inverse est vrai aussi mais dans des proportions moindres. Certaines essences peuvent produire des COV par exemple, mais dans des proportions bien plus faibles que les rejets industriels. Les arbres tels que les cyprès sont aussi parfois les vecteurs d'allergies via les pollens qu'ils diffusent. Ces essences sont sensibles au changement climatique et dans les nouvelles conditions climatiques, ont tendance à produire plus de pollen pour perpétuer l'espèce. Dans ces conditions, la surproduction des pollens en fonction de leurs tailles et de leurs formes peut affecter les voies respiratoires des habitants.

#### Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes:

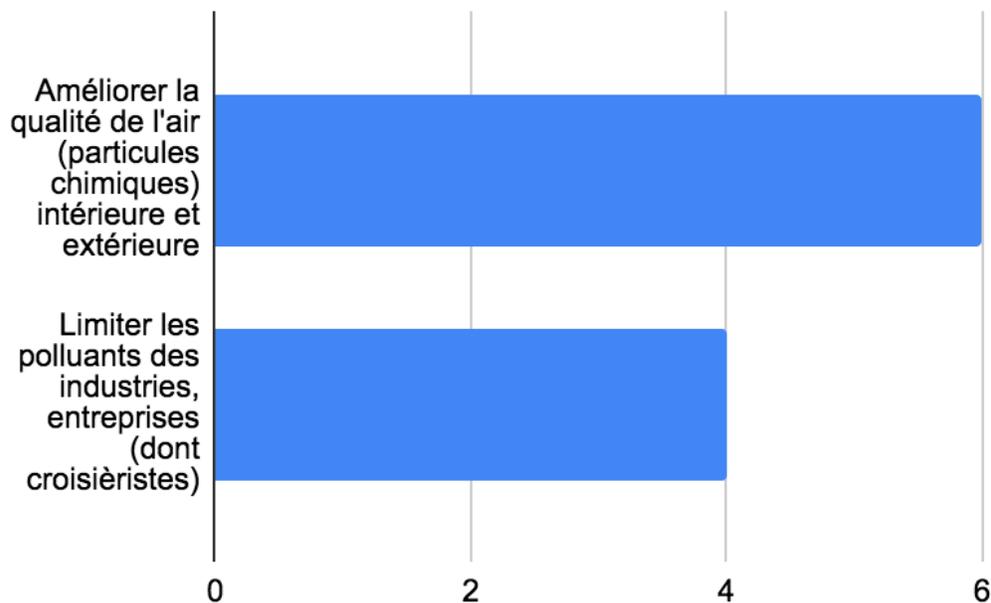
- La grande dépendance aux énergies fossiles (et donc la faible part des énergies renouvelables, notamment de l'électricité photovoltaïque) dans le mix énergétique
- Le risque important en matière d'approvisionnement : le territoire est situé en bout de réseau, et est exposé à des risques climatiques importants.
- La responsabilité des trajets en voiture individuelles en matière de qualité de l'air

## Dynamiques d'acteurs

Les acteurs du Pôle métropolitain Cap Azur sont mobilisés pour réduire les consommations d'hydrocarbures et limiter les pollutions atmosphériques. Parmi les 32 structures représentées, 19 ont déclaré travailler de près ou de loin sur ce sujet, qu'il s'agisse d'un travail de mesure de la qualité de l'air et de sensibilisation des citoyens, notamment les scolaires, ou d'actions stratégiques adressées au secteur industriel. Une focale particulière est à noter concernant les rejets maritimes, liés au transport commercial mais aussi aux activités de plaisance. La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL) est particulièrement impliquée dans cette dynamique. Elle vise notamment le développement de l'hydrogène comme alternative aux hydrocarbures - avec la mise en place d'un prototype hydrogène destiné au transport en commun et à la collecte des déchets - et a signé une charte d'engagement avec les croisiéristes pour limiter les polluants des bateaux déversés dans la baie de Cannes. La ville de Grasse se concentre plus spécifiquement sur l'industrie du parfum avec la mise en place d'une feuille de route pour limiter les COV.

Les programmes de soutien à l'installation d'énergies renouvelables dans le domaine agricole (CASA avec ABF et la DREAL), de même que les actions œuvrant pour la cohérence territoriale de l'offre de mobilité et les modes alternatifs (voir l'entrée dédiée), contribuent de manière directe à l'enjeu de réduction de consommation et d'émissions. Les zones à faibles émissions se mettent en place dans les agglomérations, notamment à Cannes.

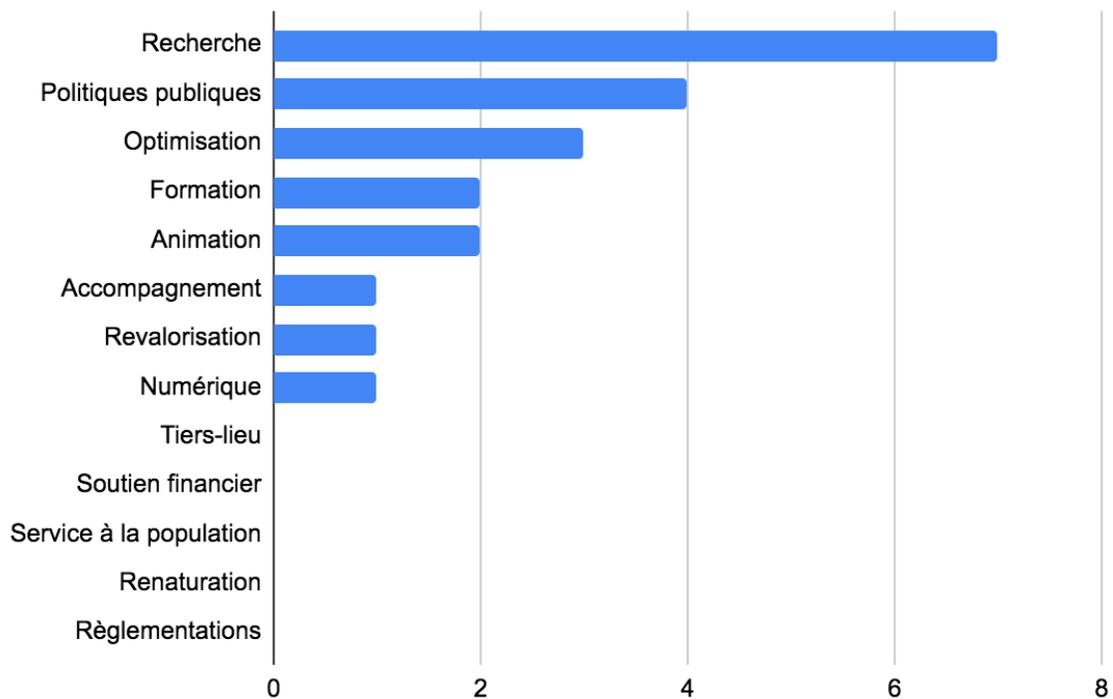
*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème "consommations d'hydrocarbures et pollutions atmosphériques"*



*Lecture : 6 structures interviewées ont cité l'objectif "améliorer la qualité de l'air (particules chimiques) intérieure et extérieure" durant l'entretien.*

Au total, nous avons recensé 21 projets en lien avec cette thématique, dont 14 directement sur Cap Azur et 7 dans un périmètre proche. Plusieurs programmes de recherche sont en cours sous l'égide d'AtmoSud afin d'évaluer les enjeux sur le territoire : une étude de l'impact de la qualité de l'air sur l'immunité avec le CHU de Nice, une cartographie des ZFE (Zones à faibles émissions) et un observatoire de la nuisance olfactive. Des programmes de formations dans les crèches et les écoles visent à sensibiliser les professionnels à ces enjeux. De nombreuses recherches et mesures sont menées pour évaluer la qualité de l'air dans la région.

*Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "consommations d'hydrocarbures et pollutions atmosphériques"*



*Lecture : 7 initiatives qui portent sur la thématique "consommations d'hydrocarbures et pollutions atmosphériques" sont des projets de recherche. 4 sont des politiques publiques.*

## Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- A Antibes, **transformation des huiles de cantines en biocarburant**. Les élèves du Lycée Jacques Dolle section mécanique nautisme, l'association AYA et la société Fioul 83, ont testé le biocarburant "Cristal Power XTL100" sur un moteur de bateau. Moins de bruit, moins d'odeur, et fabriqué à partir d'huiles culinaires usées, il permet une réduction de 90% des émissions de CO<sub>2</sub>. Reste à savoir si le procédé de transformation est biologique (et donc bio assimilable) ou physico-chimique (non bio assimilable).
- **Programme de sensibilisation et distribution de capteurs de mesure de la qualité de l'air intérieur dans les écoles - CCAA** : la mesure de l'air intérieur nécessite un accompagnement à l'utilisation des capteurs et une sensibilisation à la qualité de l'air. AtmoSud propose aux écoles des ateliers de montage de capteurs Module Air et des animations pédagogiques et ludiques. Ainsi, les élèves prennent conscience de l'importance du renouvellement d'air par une réalisation concrète et via des quiz.
- **Expérimentation d'une collecte des déchets verts en porte à porte en cours** sur quatre communes (Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris). L'expérimentation a débuté en juin 2022 en partenariat avec UNIVALOM pour éviter le brûlage des biodéchets (141 kg/habitant/an) et ainsi, réduire la pollution atmosphérique.

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>7</sup>

Les pollutions atmosphériques sont aussi préoccupantes pour les Régén'ère Acteurs, avec un niveau de préoccupation de 4 sur 5 pour le territoire, de 3, pour soi et de 2,9 pour les structures représentées par les Régén'ère Acteurs. 14 acteurs représentant une structure estiment que cette dernière agit sur les pollutions atmosphériques, sont 2 fortement.

	Pollutions atmosphériques
Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)	4.0
Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)	3.7
Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)	2.9

<sup>7</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

	<b>Pollutions atmosphériques</b>
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	2
<b>Nous agissons modérément.</b>	12
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	14
<b>Nous agissons assez peu.</b>	6
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	9

## Potentiel de régénération

Le développement des énergies renouvelables n'a pas de caractère régénératif mais réduirait les effets du changement climatique sur le vivant.

La production d'énergie sur la base du vivant est possible notamment par la production de bois énergie mais aussi par la possibilité de méthanisation des matières organiques produites sur le territoire. Comme vu précédemment (§ Changement climatique), la production de bois énergie sur le territoire et principalement sur le territoire de la CCAA est de l'ordre de 4050m<sup>3</sup> de bois rond dont 60% soit 2430 m<sup>3</sup> de bois pouvant produire de l'énergie à hauteur de 3645 Gwh de chaleur. Une part importante pourrait couvrir les besoins des logements chauffés au fioul et au gaz naturel sur le territoire avec une attention toutefois à la production de particules dans l'atmosphère.

En ce qui concerne la mobilité, il est difficile de remplacer les consommations d'hydrocarbures rapidement. Le secteur agricole peut fournir une part de biocombustibles à partir de résidus et coproduits de l'agriculture mais dans des quantités limitées. Le développement de carburants à partir d'huiles alimentaires usagées est une possibilité dont les volumes sont toutefois limités. Ces volumes sont principalement utilisés pour des flottes de véhicules captifs tels que les bus ou les bennes à ordures ménagères.

La méthanisation des matières organiques issues des ménages, des entreprises, et des collectivités représente des volumes non négligeables. Toutefois, la production de biométhane produit principalement de la chaleur. La transformation en électricité nécessiterait des installations de cogénération ce qui diminue le rendement.

Sur le territoire, il y a nécessité de définir une réelle stratégie d'allocation des ressources pouvant être source d'énergie. A titre d'exemple, il est dommage d'utiliser le bois de qualité en bois de chauffage là où il aurait pu être utilisé en bois d'œuvre et/ou pour des applications plus nobles. Pour des utilisations comme la production de chaleur, il serait intéressant d'utiliser des productions issues de taillis à courte rotation par exemple dont le renouvellement est annuel plutôt qu'une production sylvicole dont le renouvellement est de l'ordre de 30 ans à 100 ans.

## 6- LES USAGES ET POLLUTIONS DE L'EAU

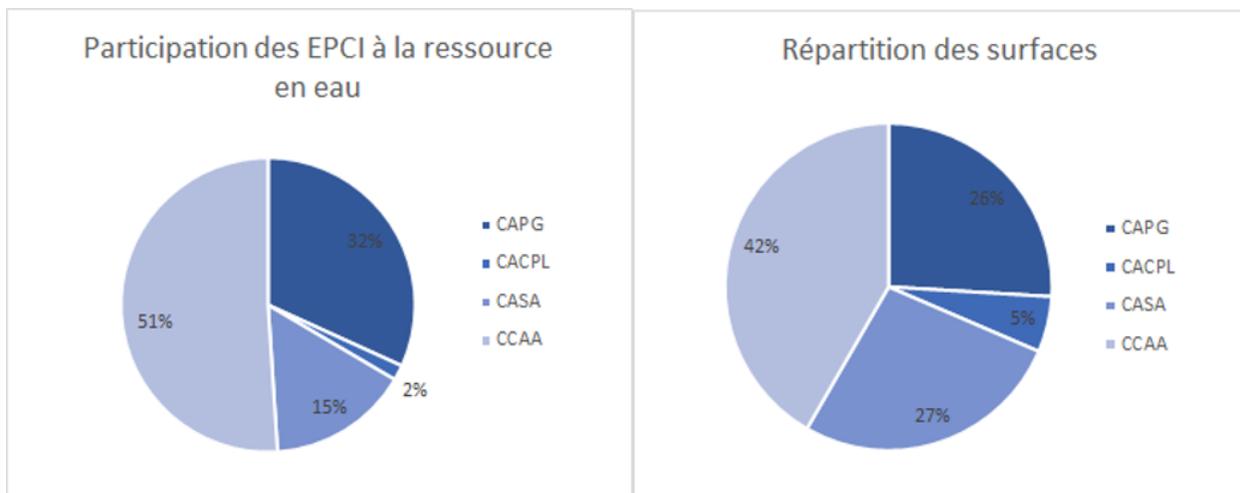
### Principales problématiques identifiées

Le territoire reçoit annuellement de l'ordre de 938.4 millions de m<sup>3</sup> d'eau. Il existe toutefois une grande disparité dans les pluies selon les EPCI mais aussi une grande disparité dans les capacités des sols à absorber ces eaux pluviales.

	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur
Surfaces en ha	50333	10659	52099	80815	193276
Pluviométrie annuelle en mm	610,8	516,9	354,6	484	
<b>Total reçu en m<sup>3</sup></b>	<b>307 433 964</b>	<b>55 096 371</b>	<b>184 743 054</b>	<b>391 144 600</b>	<b>938 417 989</b>
Pluvimétrie utile en mm	10%	10%	10%	10%	10%
Taux d'artificialisation	11%	52%	20%	0%	11%
Surfaces absorbantes en ha	44705	5140	41684	80622	171521
<b>Total utile en m<sup>3</sup></b>	<b>24 252 606</b>	<b>1 281 198</b>	<b>11 826 279</b>	<b>38 927 859</b>	<b>76 287 942</b>
Participation à la ressource en eau	32%	2%	16%	51%	100%

Sources : Évaluation réalisée par Lumia sur base des données Météo France et PACET CAA et PCAET Ouest (répartition des surfaces)

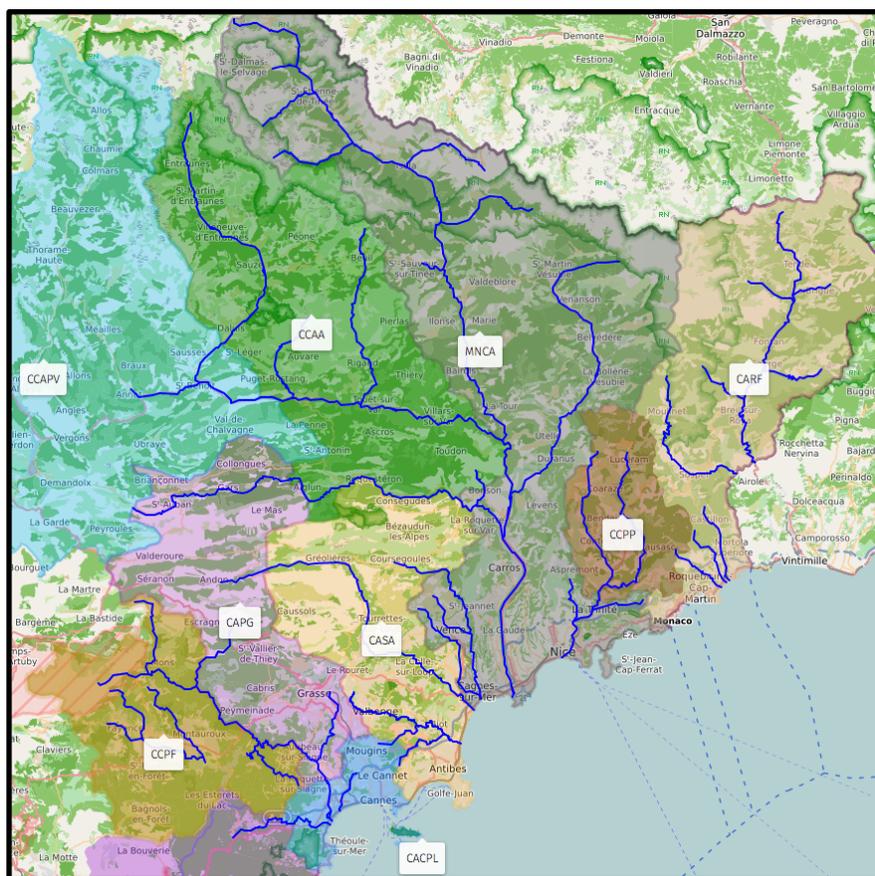
Le territoire de Cap Azur reçoit des quantités assez variables d'eau entre 354 et 755 mm/an en fonction de différents critères (topographie, proximité du littoral, ...). Ces valeurs pluviométriques sont à la baisse. A Cannes, la réduction de la pluviométrie entre 2014 et 2022 est ainsi de l'ordre de 25,2%. Le volume total reçu sur le territoire est de l'ordre de 938,4 millions de m<sup>3</sup>. Si l'on considère que les surfaces artificialisées ne peuvent permettre une infiltration des eaux ou de nourrir les êtres vivants, alors les surfaces absorbantes sont de l'ordre de 171 520 ha. En France, la recharge moyenne des nappes phréatiques est de 17%. Si nous considérons l'hypothèse que sur le territoire de Cap Azur la recharge de la nappe est moins importante que la moyenne nationale compte tenu de la période des pluies et que cette quantité est de 10%, alors le volume utile de rechargement des nappes phréatiques est de l'ordre de 76,3 millions de m<sup>3</sup>. Une nouvelle fois, nous observons de grandes disparités de la participation à la ressource en fonction de la surface des EPCI et des degrés d'urbanisation.



Source: Évaluation réalisée par Lumia sur base des données Météo France et PACET CAA et PCAET Ouest (répartition des surfaces)

Cette disparité est à mettre en relation avec les surfaces concernées. La surface du territoire de la CCAA est 7,6 fois plus importante que celle de la CACPL par exemple. La CACPL représente 5% de la surface mais ne contribue qu'à 2% de la ressource alors que ce territoire représente une part importante des consommations.

Il existe donc une disproportion importante entre les EPCI. Les EPCI en aval bénéficient des apports des EPCI en amont. Les politiques locales de l'eau doivent tenir compte de cet état. Les restrictions d'eau doivent ainsi en priorité s'appliquer aux EPCI en aval.



Carte interactive des membres du Smiage - 2019 - [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-interactive-des-membres-du-smiage\\_351222#8/43.862/7.158](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-interactive-des-membres-du-smiage_351222#8/43.862/7.158)

Outre la ressource, la consommation d'eau par personne est quasi double de celle de la moyenne française. Consommation d'eau moyenne en litre par personne : 290 litres/an/hab (en France : 148 litres/an/habitants). Cette surconsommation peut s'expliquer en partie par la fréquentation touristique mais aussi par les usages sur le territoire (présence de piscines, golfs, propriétés de personnalités, ...).

Cette surconsommation d'eau est préoccupante pour un territoire qui est déjà déficitaire en eau et qui connaît des périodes de sécheresse de plus en plus importantes. Les restrictions si elles sont nécessaires sont en revanche insuffisantes pour protéger la ressource.

Outre la quantité d'eau sur le territoire, la qualité est également un facteur à considérer. Ainsi la qualité des cours d'eau sur le territoire est globalement moyenne avec des disparités de qualité entre la Loup à Villeneuve Loubet de très bonne qualité et La Brague à Biot de mauvaise qualité. (source SIAQUEBA, SMIAGE Maralpin- données 2022)

### **Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :**

Les points saillants soulignés par les Régén'ère Acteurs liés à la problématique de l'eau sont :

- La sécheresse
- La raréfaction de la ressource en eau
- La mauvaise qualité de l'eau

Plusieurs Régén'ère Acteurs ont mentionné l'impérieuse nécessité de partager la ressource entre les différents usages, en privilégiant notamment l'usage agricole afin de soutenir l'autonomie alimentaire du territoire.

Dans les solutions, ont été suggérées : l'optimisation de la consommation de la ressource, la réutilisation des eaux usées dans l'industrie, ou le nettoyage de véhicules type engin de chantier, la limitation du tourisme estival, le développement des toilettes sèches, de la phytoépuration, la récupération des eaux de pluie pour alimenter les sanitaires ...

La qualité de l'eau est également une préoccupation locale. Trop centrée sur la qualité des eaux marines et de baignade, la réflexion sur cette qualité doit aussi s'envisager par la reconquête d'une qualité de l'eau en aval.

## **Dynamiques d'acteurs**

De nombreux acteurs s'engagent activement dans la thématique des usages de l'eau au sein de Cap Azur, dans une logique de diminution de la consommation avant tout. L'UPE06 encourage les entreprises à réduire leurs usages d'eau, tandis que des initiatives telles que Fleurs d'Exception du Pays de Grasse, Permalab et la MEAD se mobilisent pour réduire les usages de l'eau à des fins agricoles. L'OPH Cannes Pays de Lérins s'engage quant à lui à diminuer les usages de l'eau dans les espaces verts. De son côté, Univalom promeut l'utilisation de l'eau du robinet auprès des particuliers.

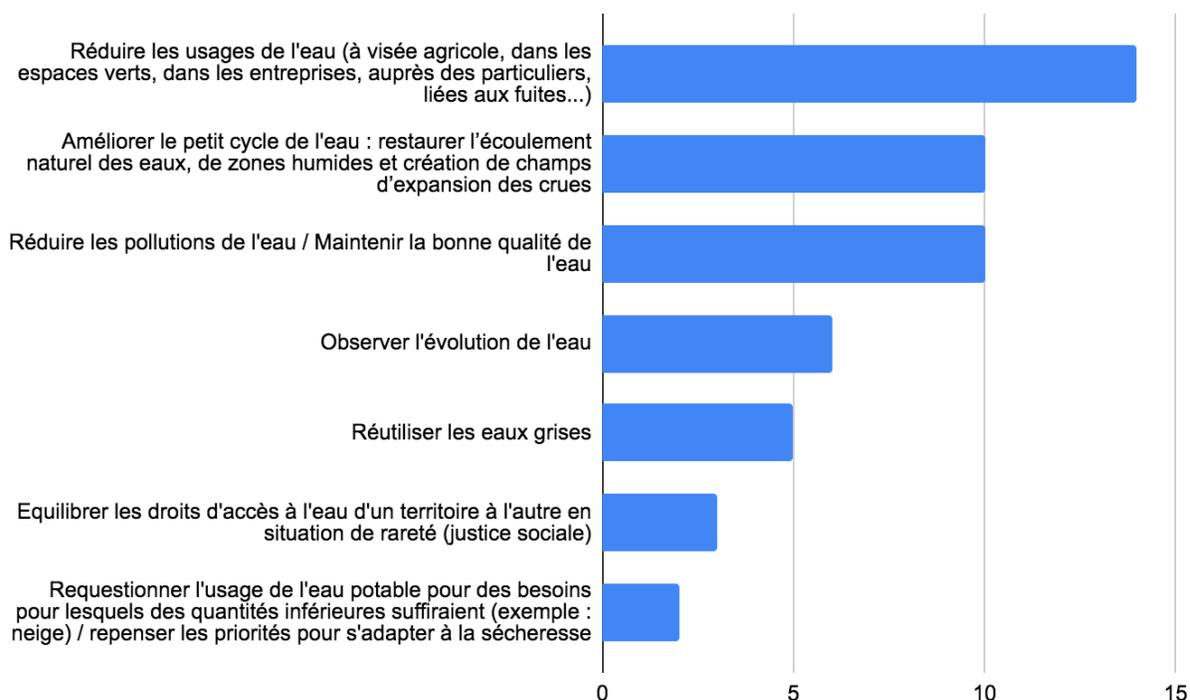
Le CEN PACA collabore avec le SMIAGE, un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), chargé de mettre en œuvre la politique GEMAPI. Cette collaboration est une opportunité rare, car l'EPTB intervient sur l'ensemble du bassin versant, notamment avec la mise en place d'un SAGE sur la Siagne et la gestion des différents cours d'eau à travers un PAPI.

Une particularité du Pôle Métropolitain Cap Azur réside dans le fait que la CACPL s'approvisionne en eau sur le territoire de la CAPG. Cependant, il a été remarqué qu'elle est restée seulement en état d'alerte alors que la CAPG était soumise à des restrictions, ce qui a suscité des réactions face à une forme d'injustice et

soulevé des questions de justice sociale. Cette problématique touche la question des activités touristiques, des hôtels de luxe ou encore de propriétaires de villas de luxe, comme en atteste [l'article ci-lien](#).

D'autres initiatives inédites ont été observées sur le territoire, telles que la préemption d'un terrain dans le Pays de Grasse par la SAFER pour protéger une source, à l'initiative des habitants et du maire. Cette action témoigne d'un changement de compétences et de nouvelles perspectives en matière de préservation des ressources en eau.

*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème "usages et pollutions de l'eau" :*



*Lecture : 14 structures interviewées ont cité l'objectif "réduire les usages de l'eau (à visée agricole, dans les espaces verts, dans les entreprises, auprès des particuliers, liées aux fuites...)" durant l'entretien.*

### Zoom sur des politiques publiques en lien avec l'eau

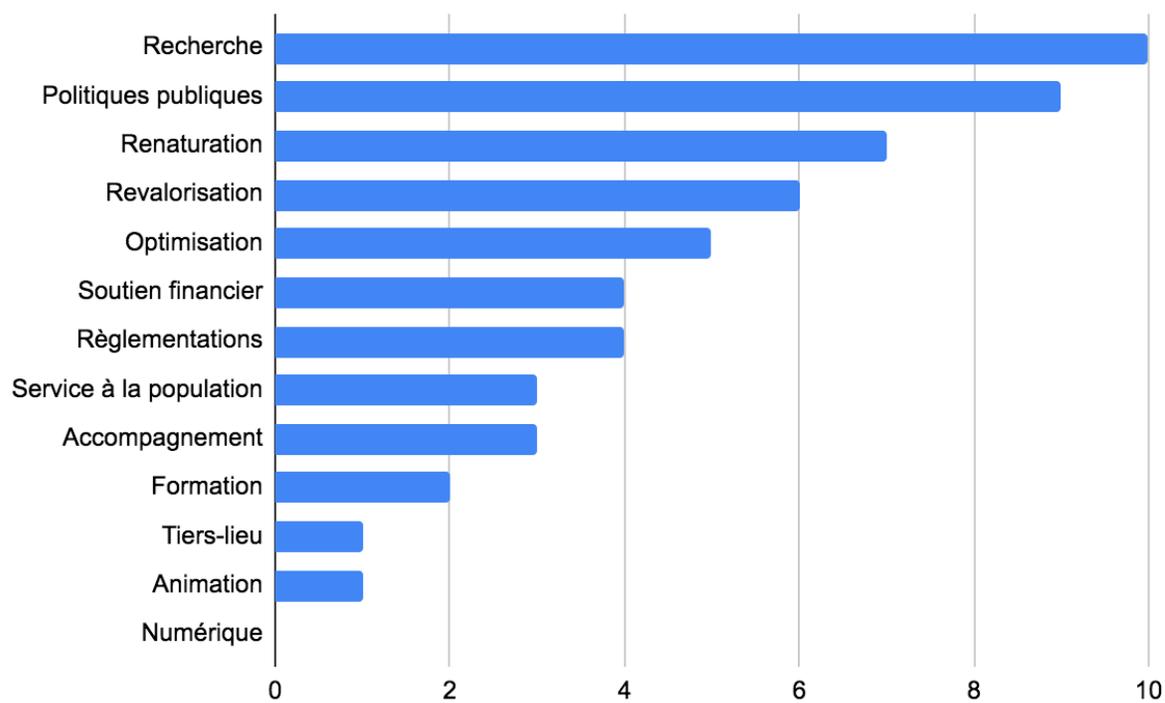
- « **Territoires engagés pour la nature** » - dispositif national animé en PACA par l'ARBE et piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la DREAL, l'Agence de l'Eau et la Région Sud. L'objectif est d'accompagner et valoriser les collectivités qui mettent en œuvre des actions en faveur de la biodiversité. Sur leur territoire, plusieurs communes sont engagées : Saint-Jeannet, Vence, Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup, Mandelieu-la-Napoule, Saint Paul-de-Vence
- **Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Siagne** : partagé entre les Alpes-Maritimes et le Var sur le bassin versant de la Siagne (26 communes). C'est un outil de planification qui vise la gestion équilibrée et durable de l'eau à l'échelle du bassin versant.
- **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** : document de planification qui

permet notamment de délimiter les zones exposées aux risques inondation et d'y prévoir des interdictions en termes d'aménagement. Il en existe deux sur le territoire de Cap Azur : les PAPIs de la Siagne et de la CASA (Brague et vallons côtiers).

- **Labellisation des eaux rouges en "site rivières sauvages"** - CCAA, label remis par AFNOR Certification et le Fonds pour la conservation des rivières sauvages. Outil permettant aux gestionnaires des milieux aquatiques d'améliorer la protection et la conservation des rivières en intégrant des notions de gouvernance (volonté collective partagée pour aller plus loin dans les mesures de protection).
- **Observatoire de l'eau** - créé par le CD06 en septembre 2022 face aux conséquences de la sécheresse estivale. Il a vocation à mieux appréhender la gestion de l'eau sur le long terme.
- **Charte d'engagement avec les croisiéristes** : Une des actions de l'agenda 21 de Cannes, la charte comprend 4 axes visant à protéger l'environnement et réduire les émissions polluantes des paquebots de croisière. Un des axes concerne la réduction de la pollution en mer. Les navires de croisière opérant en baie de Cannes s'engagent à émettre : **Zéro rejet d'eaux usées** traitées ou non en zone de pilotage et de mouillage ; **Zéro rejet d'eaux issues du système de lavage des fumées** (ou scrubbers).

55 initiatives ont été recensées sur la thématique de l'eau, dont 38 sur Cap Azur et 17 dans un périmètre proche. Il s'agit avant tout de projets d'études et de recherche (sur les risques d'inondation, la submersion marine, les espèces marine invasives, les nappes phréatiques...),

*Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "usages et pollutions de l'eau"*



Lecture : 19 initiatives qui portent sur la thématique “usages et pollutions de l'eau” sont des projets de recherche. 13 sont des projets de renaturation d'espaces.

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Famille défi eau** : le projet « Défi économie d'eau » est un projet de sensibilisation du grand public sur la gestion de la ressource en eau et sur les économies d'eau réalisables à domicile. Il est porté par le Département des Alpes-Maritimes et le Smiage Maralpin en partenariat avec l'association azurienne Méditerranée 2000 et Le Lyre, Centre d'Innovation et d'expertise de Suez et il est financé par l' Agence de l'Eau. Les habitants du pays grassois ont été invités à participer à un atelier-conférence visant à sensibiliser au contexte actuel et à la problématique de l'eau sur le bassin versant.
- **Trames turquoises** : la trame turquoise constitue un sous-ensemble opérationnel à l'interface des trames verte et bleue. Elle lie des ensembles d'habitats nécessaires au bon accomplissement des cycles biologiques des espèces liées à l'eau et leur permet de circuler entre ces différents habitats de vie (habitat de reproduction, d'alimentation, d'hivernage, de repos, etc.). - Le long des cours d'eau, autour des zones humides... - Région Sud + Cerema
- Programme d'éducation à l'environnement dans les écoles - Sensibiliser aux risques d'inondation, à la préservation de la qualité de l'air, la biodiversité, la réduction des déchets, le cycle de l'eau, le jardinage écologique, le monde des abeilles... - CAPG
- Mise en place d'une tarification exponentielle de l'eau - CASA : tarification classique pour les 120 premiers m3 utilisés (le minimum vital) puis tarification exponentielle au fur et à mesure de la consommation pour plus d'équité et ne pas désavantager les populations précaires.
- Préemption du Domaine des sources de la Siagne en 2021 par le Conseil Départemental afin de préserver une partie de la ressource en eau de Cap Azur. Le domaine représente une superficie de 120 hectares.
- Renaturer les vallons (2 gros projets de renaturation de la Brague) - CASA
- **Projet RE-USE** : en 2018, la CACPL a été lauréate d'un appel à projet de l'Agence de l'eau qui a permis l'expérimentation suivante : utiliser les eaux usées traitées pour nettoyer la voirie et les camions bennes. Une étude a été menée pour mesurer le risque sanitaire lors de l'utilisation de cette eau. Les résultats ont montré que la mauvaise qualité de l'eau était dûe essentiellement au degré de salissure de la surface nettoyée plutôt qu'à l'eau elle-même.
- **Des eaux usées traitées pour arroser le golf de Cannes Mandelieu** : les maires de Cannes et Mandelieu vont mettre en place un nouveau système d'arrosage en juin 2023 pour utiliser 18 millions de mètres cubes d'eaux usées, aujourd'hui rejetées en mer, pour alimenter le golf Old Course qui puise actuellement dans la nappe phréatique par des forages pour arroser les 74 hectares. L'objectif est de couvrir 75% de ses besoins grâce aux eaux traitées.

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>8</sup>

Les Régén'ère Acteurs sont particulièrement préoccupés par la thématique de l'eau. C'est même la thématique qu'ils jugent la plus préoccupante pour le territoire, avec un niveau de préoccupation de 4,9 sur 5. Par ailleurs, 18 des 29 structures représentées disent agir sur le sujet, dont 9 fortement.

	Eau
Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)	4.9
Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)	4.4
Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)	3.8

	Eau
Nous agissons fortement sur cette thématique.	9
Nous agissons modérément.	9
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	<b>18</b>
Nous agissons assez peu.	6
Nous ne faisons rien ou presque rien.	5

## Potentiel de régénération

La constitution du Pôle Métropolitain Cap Azur constitue une formidable opportunité de traiter la question de l'eau à l'échelle de ce territoire et d'engager une démarche de gouvernance partagée de cette ressource même s'il existe déjà ce type de démarche à l'échelle des bassins versants avec le SDAGE et plus localement avec les SAGE. L'objectif est d'éviter les conflits d'usage et de permettre une meilleure gestion de cette ressource vitale dans un contexte de raréfaction compte-tenu du changement climatique. Cette question est bien entendu sensible puisqu'elle nécessite de revoir collectivement les usages essentiels et de potentiellement mettre des restrictions avec des moyens de contrôle sur d'autres. Il s'agit d'un sujet essentiel car le développement d'une économie régénérative du territoire s'appuyant sur la biodiversité ne peut se concevoir qu'en considérant une ressource en eau accessible pour le vivant.

<sup>8</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

Des techniques particulières de l'usage de l'eau dans l'agriculture peuvent se faire de façon régénérative : on parle d'hydrologie régénérative. Ces techniques permettent de conserver l'eau le plus possible et le plus longtemps possible avec l'aménagement de baissières couplé aux pratiques d'agriculture régénérative qui permettent de conserver l'humidité dans les sols en raison d'une plus importante proportion de matière organique. Ces techniques inspirées sont tout à fait adaptées au territoire puisqu'elles sont adaptées aux sols pentus et secs. Ces techniques sont également soutenues par une agroécologie dont les besoins en eau des cultures sont raisonnés.

La réintroduction du Castor constitue également une action visant à retrouver une certaine renaturation des cours d'eau. Les familles de Castors construisent des barrages qui favorisent l'inondation de surfaces proches du cours d'eau favorisant naturellement le développement de nouvelles zones humides. Ce faisant, ces zones humides constituent de façon naturelle des zones d'expansion de crues lors des épisodes de pluies intenses.

## 7- LES DÉCHETS ET EFFLUENTS DIRECTS ET INDIRECTS

### Principales problématiques identifiées

La production de déchets sur le territoire est relativement élevée et notamment la production des déchets ménagers. Sur Cap Azur, la production moyenne de déchets/an/hab est de plus de 900 kg (ce qui dépasse la moyenne nationale qui est à 555 kg/an/han). Cela s'explique par une part plus importante des déchets issus des activités économiques (plus de 40% pour la Région Sud PACA alors qu'il est de 20% au niveau national). Les données relatives à la production de déchets par les entreprises ne sont pas connues sur le territoire. Une partie des déchets des entreprises sont collectés avec les déchets ménagers mais les volumes de déchets gérés par les entreprises en dehors de ces collectes par les acteurs publics ne sont pas connues.

Même si le taux de valorisation à l'échelle du territoire est élevé 96%, la valorisation matière n'excède pas 30%, la valorisation organique est plus développée sur les communes dont l'opérateur est le SMED et inversement le taux de valorisation énergétique est plus important sur le territoire d'intervention d'Univalom.

Depuis 2018, 2135 foyers sont équipés de composteurs individuels (soit environ 500 composteurs distribués par an) sur le territoire d'Univalom.

Sur la Communauté de communes Sophia Antipolis, les déchets végétaux représentent 15.6 % des déchets des ménages (25 561 tonnes en 2022) soit une production moyenne de 141 kg/habitant/an. La valorisation énergétique de ces biodéchets constitue une source de réduction des émissions de GES du territoire.

	UNIVALOM	SMED
Nombre de communes sur Cap Azur	63	57
Nombre d'habitants	274 033	173919
Kg/hab/an	940	874
Tonnes de déchets collectés	257 566	
OMA (ordures ménagères assimilées)	141269	152025
OMR (ordures ménagères résiduelles)	118 067	78184
Emballages et papiers	14574	10884
Verre	8626	5728
Végétaux	42360	15839
Bois	9046	3469

Valorisation énergétique (UVE)	46%	24%
Valorisation énergétique (co incinération)	5%	
Stockage en ISDND (stockage de déchets non dangereux)	3%	3%
Valorisation matière	30%	29%
Valorisation organique	16%	43%
Total valorisation	96%	96%

Sources : rapports d'activités du SMED et d'UNIVALOM 2022

### Les Régén'ères Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :

Les Régén'ères acteurs ont souligné le problème du volume de déchets produits sur le territoire, avec la faible valorisation de ces déchets au niveau local. La nécessité de poursuivre les efforts en matière de sensibilisation de la population au tri a également été soulignée.

Il a été proposé de favoriser la mise en place d'un système de consigne des bocaux ; de valoriser une partie des déchets organiques via la méthanisation et la revalorisation en GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) pour les transports collectifs ; de développer la pratique du surcyclage en entreprise.

## Dynamiques d'acteurs

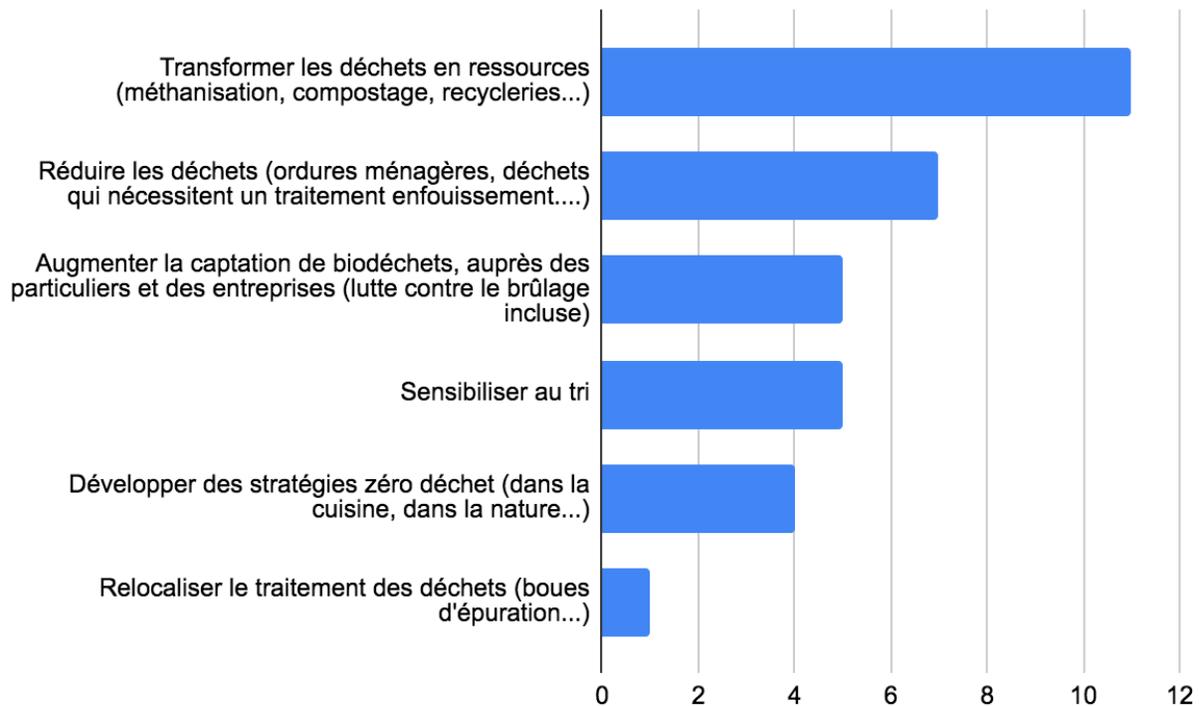
28 des acteurs interviewés disent travailler sur cette problématique au niveau de Cap Azur, ce qui témoigne d'une dynamique territoriale forte sur cet enjeu. Le zéro déchet est une stratégie développée au niveau régional et les 4 intercommunalités la suivent ainsi que de nombreuses associations, dont certaines dans le Pôle métropolitain.

Deux axes stratégiques importants émergent des entretiens avec les acteurs. La valorisation des biodéchets d'une part, qui s'aligne sur l'obligation de trier les déchets compostables à partir de 2024, la réduction des déchets à la source et la sensibilisation au tri qui fait l'objet de plusieurs actions de sensibilisation. A l'échelle des particuliers, on peut citer des initiatives comme la distribution de composteurs et la formation à leur utilisation (CAPG, CASA, CAPCL et CCAA, Univalom), le Programme local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (Pôle Métropolitain Cap Azur, SMED, UNIVALOM) ou encore le soutien de l'Ademe PACA et de la Région Sud au tri à la source et à la valorisation des biodéchets. La collecte et la valorisation des biodéchets concerne aussi les entreprises, via notamment des projets de méthanisation - ciblés sur certaines activités industrielles (station d'épuration, industrie de la parfumerie notamment). Plusieurs acteurs déclarent lutter contre le brûlage des déchets organiques

(FEPG, CCAA, CASA...) notamment par des offres de broyage des déchets verts à plusieurs échelles, avec des offres à domicile, ou centralisé en déchèterie comme à Antibes.

Le Pôle métropolitain Cap Azur porte une ambition particulière sur les déchets, à l'échelle des quatre intercommunalités. Il s'agit de revaloriser énergétiquement les biodéchets liés au compostage collectif.

*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème des déchets et des effluents directs et indirects :*



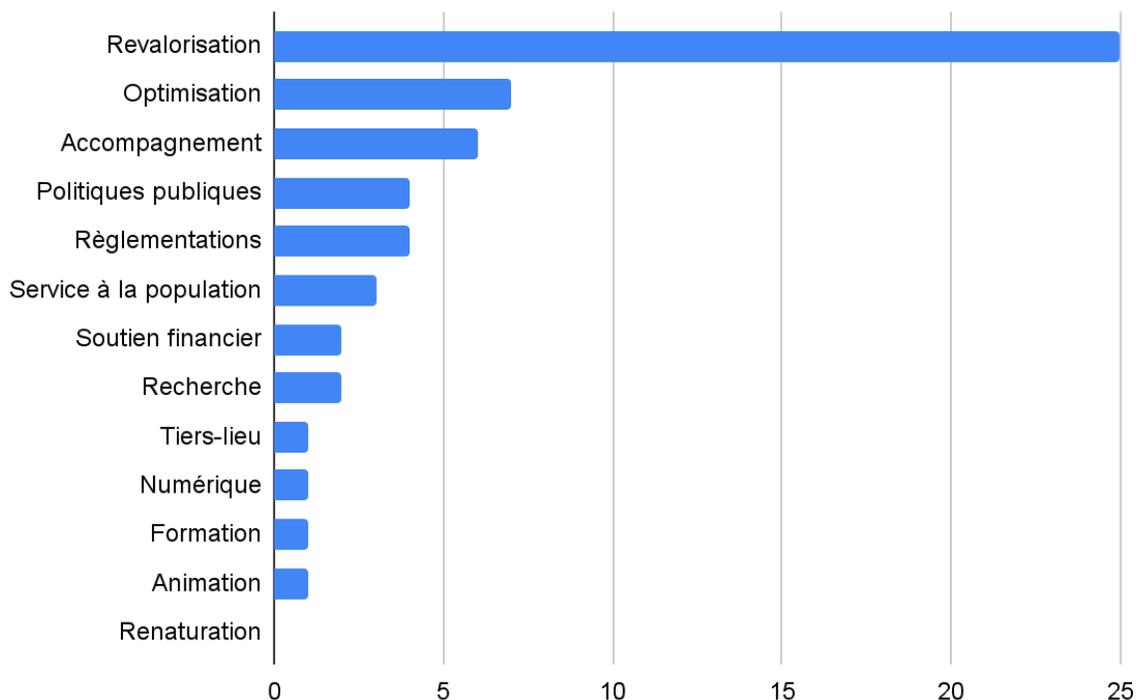
*Lecture : 11 structures interviewées ont cité l'objectif "transformer les déchets en ressources (méthanisation, compostage, recycleries...)" durant l'entretien.*

#### Principales politiques publiques en lien avec les déchets

- **Programme local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** - Pôle Métropolitain Cap Azur, SMED, UNIVALOM. Fixe un objectif de diminution de 10% des déchets d'ici 2025.
- **SRADDET** : permet la mise en lien de cette thématique avec les autres grands enjeux qu'il aborde au niveau régional.

Au total, 57 projets ont été identifiés dont 53 sur Cap Azur et 4 dans un périmètre proche. La revalorisation est un enjeu qui se traduit dans des projets divers : recyclerie, filière locale de valorisation de déchets informatiques, rénovation et électrification de vélos ou encore une matériotech (Univalom), destinée aux entreprises.

Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "déchets et effluents directs et indirects" :



Lecture : 26 initiatives qui portent sur la thématique "déchets et effluents directs et indirects" sont des projets de revalorisation de matières ou matériaux. 7 sont des projets d'optimisation des processus existants.

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Création d'une filière à responsabilité élargie du producteur (REP)** autour de 3 filières - Jouets, articles de sport et loisirs, articles de bricolage et jardinage, collectés en déchetterie - CASA
- **Expérimentation d'une collecte des déchets verts en porte à porte en cours** sur quatre communes (Antibes, Biot, Valbonne et Vallauris). L'expérimentation a débuté en juin 2022 en partenariat avec UNIVALOM pour éviter le brûlage des biodéchets (141 kg/habitant/an) et ainsi, réduire la pollution atmosphérique.
- **Recyclerie mobile sur les déchetteries** : UNIVALOM et l'association Soli-cités organisent une recyclerie mobile devant les déchetteries du réseau UNIVALOM tous les derniers mercredis du mois où il est possible de déposer sur le stand dédié des objets pour lesquels les habitants peuvent donner une seconde vie, et découvrir comment la recyclerie peut les rénover et les transformer en objets uniques upcyclés.

- **Remise en état de vélos récupérés en déchetterie** - Remise en état et mise à disposition pour les personnes à mobilité réduite. Transformation en vélo électrique - CASA avec UNIVALOM et les Apprentis d'Auteuil, convention signée avec Univalom.
- **Sensibilisation des scolaires** : en partenariat avec l'association «les jardins du loup », 1000 élèves de CP au CM2 dans les établissements scolaires du secteur ouest de la CAPG ont assisté à des séances sur le compostage et le tri des déchets via la découverte d'un lombricomposteur.
- **Transformation des huiles en biocarburant** : les élèves du Lycée Jacques Dolle section mécanique nautisme, l'association AYA et la société Fioul 83, ont testé le biocarburant "Cristal Power XTL100" sur un moteur de bateau. Moins de bruit, moins d'odeur, et fabriqué à partir d'huiles culinaires usées, il permet une réduction de 90% des émissions de CO<sub>2</sub>. Reste à savoir si le procédé de transformation est biologique (et donc bio assimilable) ou physico chimique (non bio assimilable).
- **Filidechet** est le nom d'un appel à projet de la Région Sud ouvert à toute entreprise ou collectivité implantée en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui porte un projet innovant en termes de gestion des déchets à fort potentiel de reproductivité. Prodarom, le Syndicat National des Industries de la Parfumerie, avec l'association Elia, la Drisse et le lycée Jacques Dolle, lauréat de l'appel à projet, et soutenu également par l'ADEME, travaillent à la valorisation des fûts krafts utilisés dans la parfumerie.
- **Le programme Resoorce porté par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse (Projet d'EIT)** propose de la mise en synergie de substitution et de mutualisation pour optimiser la gestion des ressources et réduire les déchets

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>9</sup>

Les déchets font également partie des préoccupations des acteurs, avec un niveau de préoccupation de 4 sur 5 pour le territoire (3,8 pour soi et 3,4 pour la structure représentée). 19 Régén'ère Acteurs qui représentent une structure déclarent que cette dernière agit sur la thématique des déchets, dont 6 fortement.

	Déchets
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	4.0
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	3.8
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3.4

<sup>9</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

	Déchets
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	6
<b>Nous agissons modérément.</b>	13
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	19
<b>Nous agissons assez peu.</b>	7
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	3

## Potentiel de régénération

L'enjeu principal est de réduire les quantités de déchets à la source. Compte-tenu des quantités d'ordures ménagères produites, il existe des marges de manœuvre importantes ne serait-ce que pour revenir au niveau de la moyenne nationale. Pour cela, il faut comprendre pourquoi sur le territoire, les citoyens ont quasiment deux fois plus de déchets à jeter que dans le reste de la France. Est-ce en raison de l'afflux des touristes ou simplement par les actes de consommation des habitants ?

Le taux de valorisation des déchets est correct mais repose principalement sur la valorisation énergétique. Le réemploi, la réutilisation et enfin le recyclage pour une valorisation matière doivent être plus développés en raison des enjeux relatifs aux ressources.

La récupération des biodéchets constitue une source d'actions vers le régénératif. Les actions engagées doivent être renforcées pour capter 100% des volumes auprès des particuliers mais aussi des exploitations agricoles et des industries. Il serait envisageable par exemple de récupérer les urines humaines pour les proposer comme intrants naturels d'apports de phosphore, d'azote et d'oligo-éléments.

## 8- LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

### Principales problématiques identifiées

Les quatre intercommunalités du Pôle Métropolitain Cap Azur sont touchées par des problématiques liées à la pauvreté et aux inégalités sociales et économiques. **Le taux de pauvreté à l'échelle de Cap Azur est de 14%. Au total, ce sont 31 947 référents fiscaux - donc ménages - qui sont touchés. Leurs revenus sont inférieurs à 60% du niveau de vie médian de la population : 1 128 euros par mois.** Si toutes les tranches d'âge sont touchées par la précarité, les moins de 30 ans sont les moins bien lotis dans les quatre intercommunalités.

Les problématiques liées à la pauvreté sont encore plus importantes dans la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins et dans la Communauté de communes Alpes d'Azur, qui enregistrent des taux compris entre 17 et 18%. Cette différence s'explique par une part plus importante de personnes âgées de 60 ans et plus dans les deux agglomérations, et par un taux d'activité moins important sur toutes les catégories d'âge. En 2019, le taux d'activité était de 51,7% à la CACL et de 52,2% à la CCAA, contre 55,6% à la CASA et 58,3% à la CAPG.

	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Part des ménages fiscaux imposés	2020	56%	52%	59%	41%	55%	54%	50%	51%
Taux de pauvreté global	2020	12%	17%	13%	18%	14%	16%	17%	14%
Taux de pauvreté des référents fiscaux de moins de 30 ans	2020	17.50%	20.80%	18.70%	0.00%	-	22.70%	24.90%	22.40%
Part des minima sociaux dans les revenus perçus	2020	2.3%	2.7%	1.9%	3.3%	-	2.7%	3.1%	2.7%
Taille de la population 60 à 74 ans	2019	17.90%	18.80%	18.10%	22.90%	18.41%	18.10%	18.10%	16.70%
Taille de la population 75 ans ou plus	2019	9.70%	15.60%	12.10%	11.80%	12.80%	12.50%	11.20%	9.50%
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	2019	58.3%	51.7%	55.6%	52.2%	54.74%	54.4%	53.6%	57%
Rapport interdécile (D9/D1)	2020	3.3	3.8	3.8	3.1	-	3.7	3.6	3.4

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022

**Les taux de pauvreté sont plus élevés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), ce qui s'explique par la forte proportion de jeunes dans ces quartiers.** On compte 5 QPV sur le territoire :

- 2 à la CAPG : Grand Centre avec un taux de pauvreté de 38,5% et Les Fleurs de Grasse avec 39,3%
- 2 à la CACPL : Genêts - Oliviers - Saint-Pierre avec un taux de pauvreté de 30,1% et Ranguin-Frayère avec 34%
- 1 à la CASA : Coeur De Ville - Hauts De Vallauris avec un taux de pauvreté de 35%

### **Des inégalités plus fortes à la CACPL et à la CASA**

Le rapport interdécile D9/D1 (différence de revenus entre les 10% d'habitants les plus riches et les 10% d'habitants les plus pauvres) est supérieur à la moyenne nationale (3.4) à la CACPL (3.8) et à la CASA (3.8), et inférieure ou égale à la CAPG (3.3) et à la CCAA (3.1). A noter que les inégalités sont d'autant plus importantes encore si l'on considère les propriétaires de résidences secondaires et les touristes de luxe qui viennent sur le territoire.

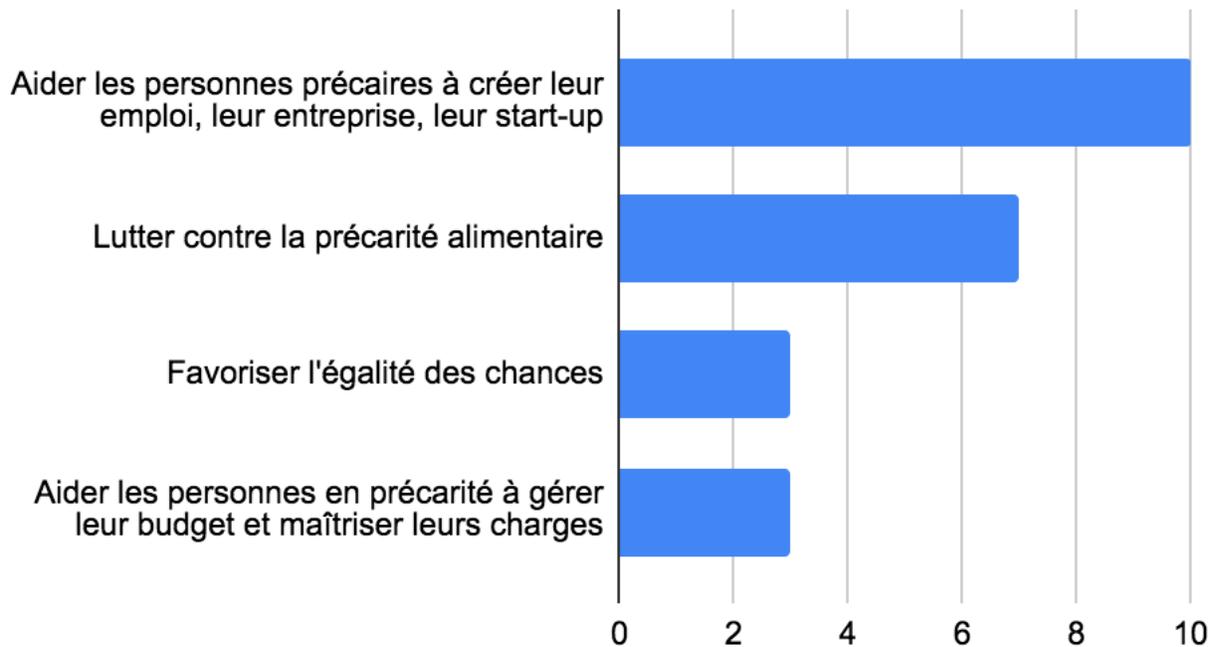
**Les Régén'ère Acteurs ont listé les mêmes problématiques que celles décrites ci-dessus.**

## **Dynamiques d'acteurs**

Si 14 structures interviewées déclarent prendre en compte cet enjeu, c'est le plus souvent un effet indirect d'action tournées vers l'accès à l'emploi - comme le French tech tremplin de Cannes is up qui soutient la création de start-ups par des personnes en situation de précarité ou encore un Pass emploi saisonnier d'embauche prioritaire (FEPG). Les actions ciblées sur les publics en grande précarité reposent sur des structures communales (CCAS...) et des structures associatives nationales - Une voix pour elles, Secours populaire, Fondation d'Auteuil - et locales, comme *Christ-ô cœur*. A ce titre, la CAPG témoigne de l'enjeu de "faire un état des lieux pour identifier toutes les associations actives". Cela passe notamment par des dispositifs tels que la mise en place du soliguide à l'échelle départementale ou encore de groupes de travail sur les PAT (Programmes alimentaires territoriaux). L'enjeu serait de mettre les associations en relation entre elles et de mutualiser leurs modes d'engagement et d'action. La lutte contre la précarité alimentaire est clairement engagée par plusieurs acteurs. Plusieurs associations d'aide alimentaire sont présentes sur le territoire et les intercommunalités s'engagent toutes sur cette thématique.

Du côté de la CACPL, le constat est fait d'une augmentation du pourcentage de la population en situation de grande précarité, notamment chez les habitants et habitantes âgées en situation de solitude extrême. 4000 familles sont concernées par les différents programmes cités : sport à destination des enfants défavorisés, aide alimentaire, aide aux devoirs, épicerie solidaire, etc.

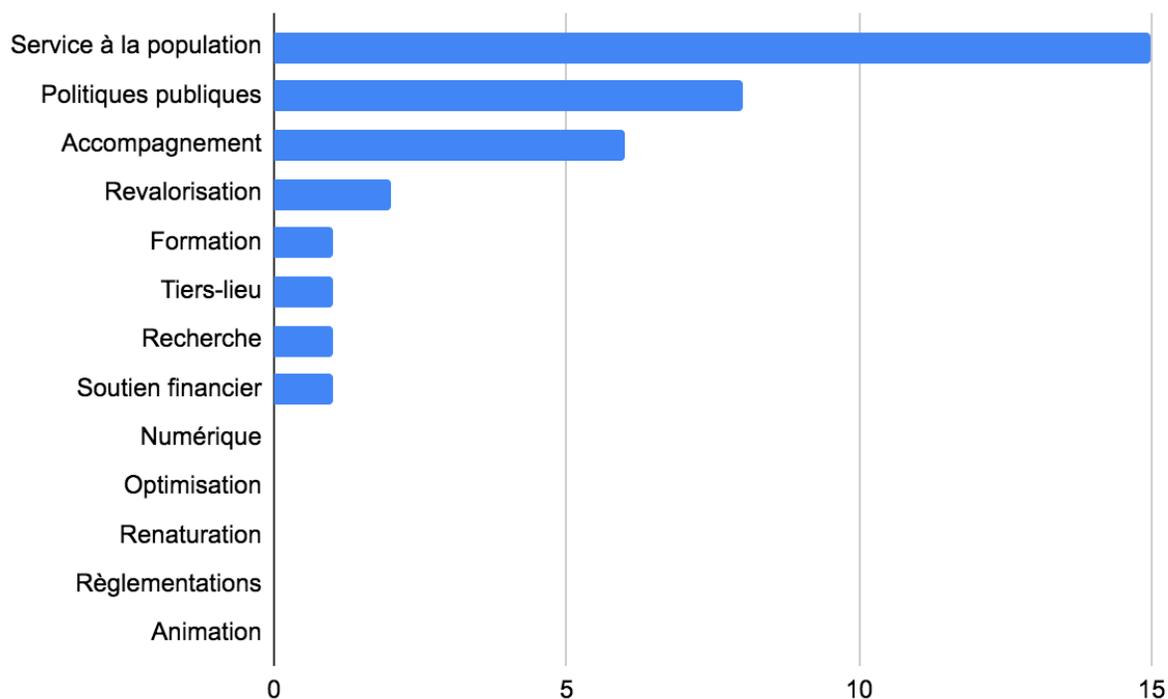
*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de la pauvreté et des inégalités :*



*Lecture : 10 structures interviewées ont cité l'objectif "aider les personnes précaires à créer leur emploi, leur entreprise, leur start-up" durant l'entretien.*

Au total, 35 initiatives ont été recensées sur la thématique de la pauvreté et des inégalités, dont 34 directement sur Cap Azur et 1 dans un périmètre proche. Les services à la population sont les plus nombreux (logement, douche...).

*Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "pauvreté et inégalités"*



Lecture : 15 initiatives qui portent sur la thématique “pauvreté et inégalités” sont des offres de service à la population. 8 sont des politiques publiques.

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Bureaux du cœur** - Le parc d'activité des Bois de Grasse a pour projet de mettre à disposition des bureaux à des personnes sans domicile fixe ou stable la nuit.
- **Bains communaux**. Le CCAS de Cannes propose un site avec des douches pour permettre aux personnes en situation de précarité de prendre soin de leur corps.
- **L'association Reflets porte le projet Référent Contact**, cofinancé par le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et le Fonds Social Européen (FSE). Le référent contact coordonne les parcours d'insertion. Il propose, oriente et prescrit les mesures et aides susceptibles de faciliter la mise en œuvre des engagements prévus dans le CER de l'association (Contrat d'Engagement Républicain).
- En partenariat avec GRDF, l'association Agis 06 met à **disposition des espaces vacants à des personnes à faibles revenus**.

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>10</sup>

La pauvreté est un enjeu particulièrement préoccupant pour les Régén'ère Acteurs, qui lui octroient un score de 4,3 sur 5 pour le territoire. 16 acteurs qui représentent une structure déclarent que cette dernière agit sur la thématique, dont 6 fortement.

	Pauvreté
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	4.3
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	3.4
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3.0

	Pauvreté
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	6
<b>Nous agissons modérément.</b>	10
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	16
<b>Nous agissons assez peu.</b>	9
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	4

## Potentiel de régénération

La nature est synonyme d'abondance. Dans le vivant, si les conditions sont réunies, le vivant s'exprime et fournit beaucoup en matière de ressources. S'appuyer sur le vivant pour l'économie, c'est s'appuyer sur l'abondance du vivant.

La pauvreté constitue une thématique essentielle de l'économie régénérative. Comment nos sociétés et les humains en tant qu'être vivants peuvent-ils vivre dans un environnement de qualité et bénéficier des besoins essentiels que sont la nourriture de qualité et l'accès à l'eau, comme la protection via un logement ? L'économie régénérative vise ainsi un meilleur partage des ressources entre tous les acteurs.

Au-delà d'un partage de la valeur, il est aussi utile de le faire avec une certaine équité sociale. La régénération vise ainsi à mieux répartir les richesses produites en s'appuyant sur le principe d'autolimitation

<sup>10</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

pour les individus les plus riches et une meilleure répartition de la valeur pour les populations les moins aisées.

L'économie régénérative va nécessiter de revoir en profondeur nos systèmes de production et de s'appuyer sur le vivant. Ces changements de pratiques vont être sources d'emplois, de nouveaux revenus pour des métiers nouveaux à créer ou tout simplement en tant que main d'œuvre dans les activités existantes telles que l'agriculture ou la transformation agroalimentaire d'autant que ces emplois ne sont pas délocalisables. Même si certaines activités peuvent être saisonnières, elles peuvent être sources de revenus pour une frange de population aux revenus insuffisants.

## 9- LE LOGEMENT

### Principales problématiques identifiées

#### Une forte pression foncière

**Le nombre de logements sur Cap Azur est passé de 305 697 en 2008 à 332 718 en 2019, soit + 27 021.** Cette augmentation est bien plus forte que celle du nombre d'habitants qui est passé de 443 949 à 448 510 sur la même période, soit + 4561. Parmi les logements, la part des résidences principales est de 64%, ce qui est moindre par rapport à celle la Région (75%) ou plus largement de France (82%), et cela est d'autant plus vrai pour **la Communauté de Communes des Alpes d'Azur qui enregistre seulement 39% de résidences principales.** Sur Cap Azur, la part des résidences secondaires est de 31% avec là encore de fortes disparités entre les intercommunalités (de 14% à la CAPG à 54% à la CCAA). La part des logements vacants est de 5%.

**Du fait de la concurrence de consommateurs de résidences secondaires et d'un coût élevé du logement en location et à l'achat, la pression foncière est importante sur le territoire et limite l'accès à la location et à la propriété pour les actifs du territoire.** Cela est d'autant plus vrai pour les ménages à faibles revenus, les travailleurs précaires ou les personnes qui vivent seules.

Nom de l'indicateur	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Nombre de logements	2019	55,188.00	134,984.00	131,082.00	11,464.00	332,718.00	778,291.00	3,128,326.00	35,580,943.00
Part des résidences principales	2019	78%	59%	64%	39%	64%	66%	75%	82%
Part des résidences secondaires et logements occasionnels	2019	14%	37%	30%	54%	31%	25%	18%	10%
Part des logements vacants	2019	8%	3%	6%	8%	5%	8%	8%	8%

Source : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

## Des problématiques d'habitat indigne

**La part des logements suroccupés<sup>11</sup> est de 9,37% sur Cap Azur.** La CACPL est la plus touchée par cette problématique, ce qui s'explique par le taux de pauvreté plus élevé de ses habitants.

### Logements sociaux

En 2019, Cap Azur compte 21 979 logements sociaux, soit 6,61% des logements, ce qui est moins que le taux observé en Région PACA qui est de 10,04%. La part des locataires d'HLM loués vides est de 9,49% à Cap Azur. Elle oscille de 4,7% à la CCAA à 11,9% à la CACPL, en passant par 7,6% à la CASA et 9,5% à la CAPG. Elle correspond aux taux observés dans le département en général (9,5%) mais est inférieure à celui observé dans la Région Sud (11,6%).

**Le parc de logements sociaux proposé sur le territoire ne permet pas de répondre à la demande,** comme en témoigne l'OPH : *“On est face à une grosse demande. On reçoit entre 5000 et 7000 demandes par an et on ne peut pas y répondre car il y a environ 250 ménages qui quittent un logement que l'on peut ré-attribuer chaque année”.*

Nom de l'indicateur	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Part des locataires d'HLM loué vide	2019	9.50%	11.90%	7.60%	4.70%	9.49%	9.50%	11.60%	14.60%
Nombre de logements sociaux	2019	4193	9706	7840	240	21979	55555	314046	NR
Part des logements sociaux	2019	7.60%	7.19%	5.98%	2.09%	6.61%	7.14%	10.04%	/
Taux d'évolution annuelle des logements sociaux	2014-2019	2.70%	2.45%	6.57%	0.00%	3.79%	2.90%	2.11%	/

Source : Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2014-2024

### Ancienneté des bâtis

La part des résidences principales construites avant 1919 est relativement faible sur le territoire dans son ensemble. Mais les 4 intercommunalités sont touchées différemment : 4,8% à la CACPL, 5,4% à la CASA, 10,10% à la CAPG et 30,30% à la CCAA. Les questions de rénovation sont donc plus exacerbées chez cette dernière.

### Des résidences principales encore dépendantes des énergies fossiles pour se chauffer

<sup>11</sup> Personnes qui vivent à deux ou plus dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard de la taille de leur ménage

Logements du territoire : chauffage au gaz naturel et au fioul	Cannes Pays Lérins	CAPG	CASA	CCA A	Cap Azur
% des résidences principales chauffées au gaz	40,1	27,3	33,2	4,9	
% des résidences principales chauffées au fioul	7,3	7,8	8,2	10,2	
Nombre de logements en résidences principales chauffées au gaz ou au fioul	63 983	19 372	54 269	1731	139 355

### Le logement dédié au tourisme

Cap Azur dispose de quasiment la moitié de l'offre d'hébergement touristique du département des Alpes-Maritimes:

- 223 hôtels et 11 220 chambres sur Cap Azur pour 592 hôtels et 26 360 chambres dans le département,
- 36 campings et 3 127 emplacements pour 55 campings et 4 777 emplacements dans le département,
- 60 hébergements collectifs et 16 035 places pour 118 hébergements collectifs et 36 459 places dans le département.

A ce titre, Cap Azur connaît une certaine pression touristique, notamment durant les périodes estivales, ce qui impacte l'usage du territoire : déchets, eau, transport, alimentation, équipements de santé...

Nom de l'indicateur	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Nombre d'hôtels	2022	19	121	108	15	263	592	2,020	16,611
Nombre de chambres	2022	496	6286	4244	194	11,220	26360	73146	640259
Nombre de campings	2022	6	6	16	8	36	55	636	7432
Nombre d'emplacements	2022	642	668	1431	386	3,127	4777	86490	861103
Nombre d'autres hébergements collectifs	2022	6	32	19	3	60	118	511	3518
Nombre de places lit	2022	2129	7174	6385	347	16,035	26889	140243	907005

Source : Insee, partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2022.

#### Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :

- Les difficultés de logement des saisonniers, primo-arrivants, étudiants et des personnes qui travaillent dans la fonction publique, le personnel hospitalier, les employés et non cadres et les agriculteurs ("Des étudiants se retrouvent sans logement entre mai et septembre en raison des

*locations saisonnières”*),

- Les actifs qui doivent s'éloigner de leur lieu de travail pour se loger correctement,
- Le faible taux de logements isolés, performants, autonomes, passifs,
- Le manque de logements intergénérationnels, d'éco-lieux ou d'habitats légers sur le territoire.

## Dynamiques d'acteurs

La rénovation énergétique des logements et le développement de solutions énergétiques autonomes sont les principales aspirations des acteurs du territoire. L'OPH Cannes s'engage dans la rénovation de son parc immobilier en impliquant les locataires à travers des "correspondants relais" volontaires au sein des immeubles. De son côté, la mairie de Grasse reconstruit son parc HLM en vue de le rendre plus économe en énergie. Des dispositifs sont envisagés pour maîtriser les coûts énergétiques, tels que la renégociation des contrats pour chaque nouveau locataire (en projet à l'OPH), ou encore la sensibilisation à des alternatives énergétiques pour inciter les citoyens au changement (PEP2A).

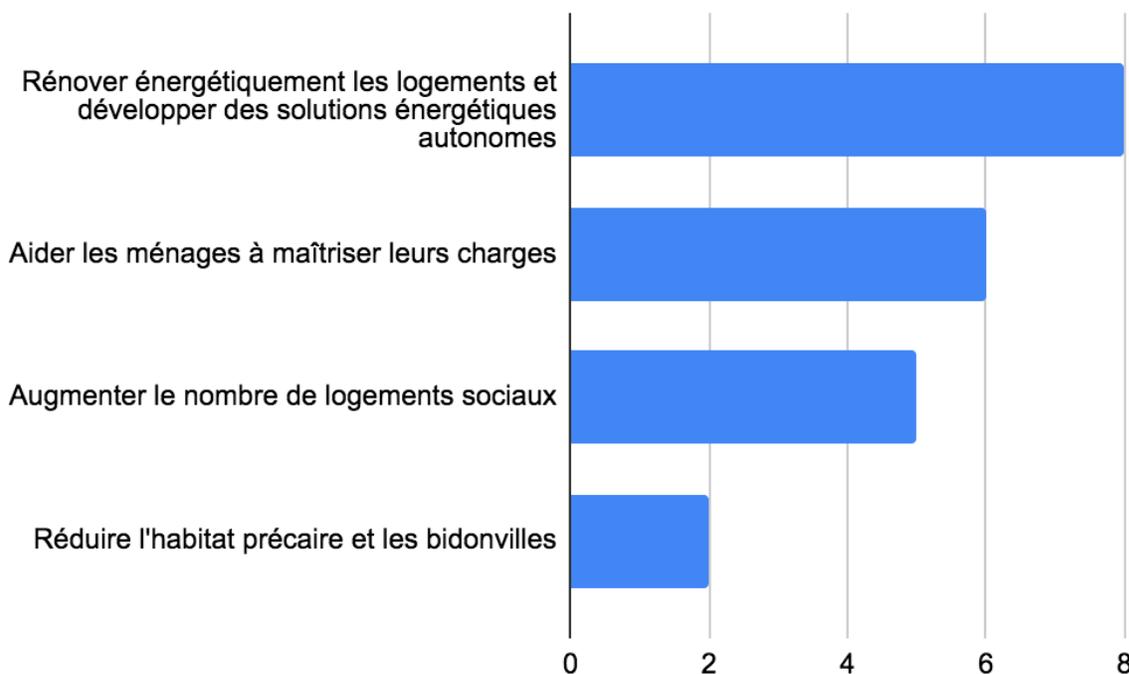
En ce qui concerne les logements neufs, la CAPG souhaite aller au-delà des obligations réglementaires en encourageant la réflexion sur les bâtiments passifs ou l'utilisation des eaux usées en circuit fermé. Toutefois, il est important de noter que les modèles économiques nécessaires pour soutenir un tel changement de paradigme ne sont pas encore matures, ce qui bloque l'émergence de ces projets.

Dans un contexte de canicule et de risques climatiques croissants, le défi consiste à engager des démarches à long terme tout en répondant aux besoins immédiats en termes de salubrité et de confort. Par exemple, la demande de climatisation des locataires du parc HLM de l'OPH, qui n'est pas à l'ordre du jour, illustre le décalage entre les logiques de court terme et la réflexion approfondie sur la résilience des bâtiments.

Il est également important de souligner que les Alpes-Maritimes figurent parmi les six territoires prioritaires de lutte contre l'habitat indigne en France, selon l'ORS PACA. Bien que les communes situées au sein de Cap Azur tiennent compte de cette réalité et travaillent à améliorer les conditions de logement pour l'ensemble de la population, il est crucial de reconnaître qu'il reste encore une pénurie de logements sociaux. L'OPH Cannes reçoit chaque année entre 5000 et 7000 demandes pour environ 250 rotations.

Les acteurs ont identifié différents dispositifs de soutien ciblés pour les populations précaires telles que les jeunes, les personnes âgées et les femmes. Toutefois, l'observatoire des migrations souligne l'importance de réduire l'habitat précaire et les bidonvilles pour les migrants, un objectif qui n'est pas encore considéré comme une priorité parmi les acteurs rencontrés.

*Types de projets recensés en lien avec la thématique du logement :*



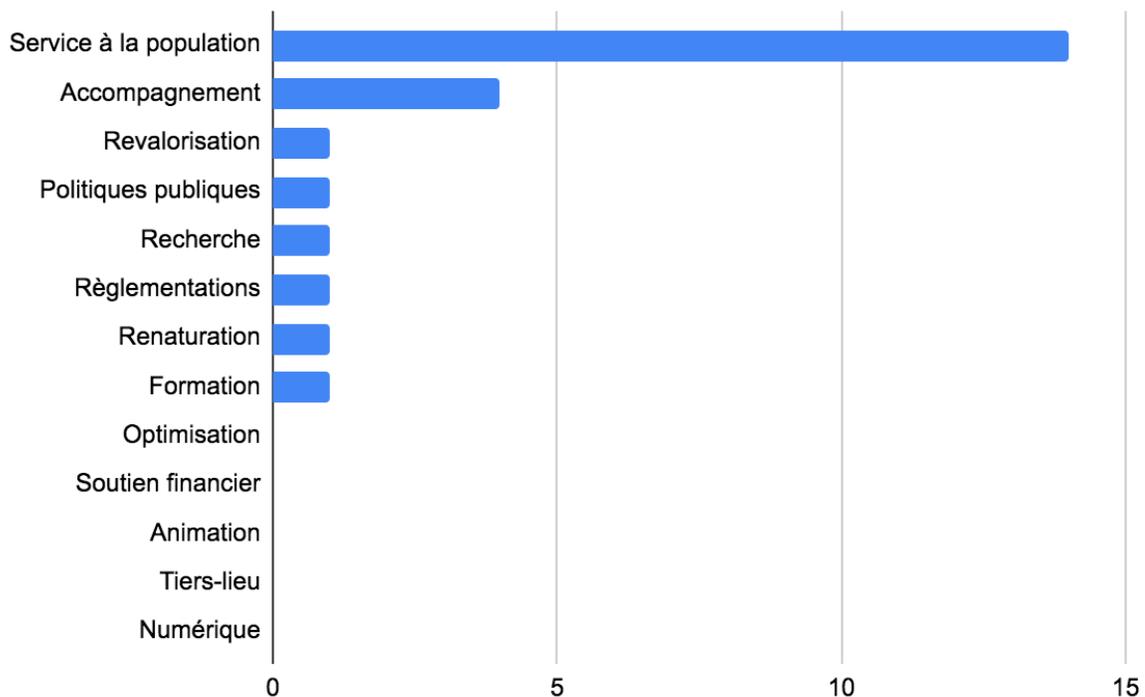
*Lecture : 8 structures interviewées ont cité l'objectif "rénover énergétiquement les logements et développer des solutions énergétiques autonomes" durant l'entretien.*

#### Principales politiques publiques

- **CAS'ALABRI** est un dispositif mis en place par la CASA qui permet d'évaluer la vulnérabilité d'un bien immobilier à l'inondation et de définir les mesures à mettre en place (équipements, travaux) pour le réduire et le gérer au mieux. L'intervention, gratuite et confidentielle, est réalisée par un professionnel.

Au total, 24 initiatives ont été recensées sur la thématique du logement, dont 22 sur Cap Azur et 2 dans un périmètre proche. Ce sont avant tout des services à la population qui sont proposés.

*Types d'initiatives recensées qui portent sur le thème du logement :*



*Lecture : 8 initiatives qui portent sur la thématique "logement" sont des offres de service à la population. 4 sont des projets d'accompagnement.*

#### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Permis de louer** - Agir à l'encontre de propriétaires indécents et s'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la sécurité des occupants ni à leur santé - Mairie de Grasse
- **ViagerVie** - Acheter des biens en viager pour permettre aux personnes âgées de rester dedans - Rising Sud avec Banque des territoires
- **Appartement qui accueille des femmes en précarité** - Autonomiser les femmes accueillies - Secours populaire
- Projet de **cohabitation étudiants-retraités** - Avec contrat de cohabitation qui permet de défiscaliser le revenu issu de la location - CAPG
- Villa dédiée aux femmes victimes de violence et Loges pour les hommes sans domicile stable - CCAS de Cannes

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>12</sup>

Le logement est vu comme un enjeu phare du territoire, avec un niveau de préoccupation de 4 sur 5. Pour autant, peu de structures représentées par les Régén'ère Acteurs agissent sur le sujet (4 dont 2 fortement).

	Logement
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	4.0
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	3.2
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	2.7

	Logement
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	2
<b>Nous agissons modérément.</b>	2
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	4
<b>Nous agissons assez peu.</b>	11
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	14

## Potentiel de régénération

L'artificialisation des terres est un enjeu. Les besoins en logement en sont un autre et il est nécessaire de réaliser un arbitrage entre ces besoins et les changements d'affectation des sols. La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) va contribuer à réaliser ces arbitrages, il s'agit de mettre en œuvre les dispositifs permettant d'auto limiter le développement des constructions (principe de la régénération - être en capacité de s'autolimiter).

La construction dans une visée régénérative pourrait porter sur les capacités du territoire à rénover des bâtiments existants plutôt qu'à produire de nouveaux bâtiments et si possible de s'appuyer sur le vivant pour le faire. Les constructions en ossature bois, avec des matériaux biosourcés pourraient être développées sur la base de productions locales.

<sup>12</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

Les effluents issus des logements pourraient bénéficier de traitements ou pré-traitement réalisés avec le vivant. La phyto-épuration ou la lombric épuration sont des techniques qui favorisent la réduction des impacts des logements par un traitement des eaux naturel, basé sur le vivant.

Dans le contexte de changement climatique, l'évolution des températures et des périodes de canicule vont avoir une influence importante sur la qualité de vie dans les logements. Le vivant peut être un moyen de réduire les effets. Les arbres par exemple constituent une source à la fois d'ombre et de vapeur d'eau rafraîchissant l'air ambiant équivalent à 5 climatiseurs pour un arbre de haute tige. Les toitures végétalisées réduisent également la chaleur dans les immeubles, tout comme les façades végétalisées. La désimperméabilisation des sols et leur végétalisation est un moyen également de réduire le stock de chaleur du milieu urbain pour lutter contre le phénomène d'Îlot de Chaleur Urbain.

# 10- L'EMPLOI ET LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES

## Principales problématiques identifiées

### Plusieurs filières à forte valeur ajoutée

En 2019, Cap Azur comptabilise environ 20 892 établissements et 180 105 actifs ayant un emploi. Le poids de l'économie dans le commerce, le transport et les services est très élevé (57.01%), suivi de l'administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale (27,79%), l'industrie (8,16%), la construction (6,51%) et l'agriculture (0,54%). Le territoire compte plusieurs filières à forte valeur ajoutée :

- Le plus grand technopôle Sophia Antipolis sur les technologies de l'information, la santé, la chimie, les sciences de la vie et de la terre et l'environnement ;
- Les bassins économiques de Grasse et d'Antibes sur la filière des sciences et du vivant, dont l'industrie aromatique qui représente environ 30% des emplois de ce secteur.

Le tourisme est également un pilier économique du territoire. Il représente environ 17% du PIB local<sup>13</sup>, 10 milliards d'euros de revenus annuels dans le département (soit un tiers des recettes touristiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur)<sup>14</sup>, et il a contribué à la création de 110 000 emplois dans le département, soit environ 15% de l'emploi total<sup>15</sup>.

### Des travailleurs plutôt bien payés mais de fortes disparités entre les hommes et les femmes

Le salaire net horaire moyen est de 17.37 euros sur Cap Azur, soit +1,07 euros de plus par rapport à la moyenne départementale et 1,67 euros de plus par rapport à la moyenne régionale. La CASA enregistre le salaire net horaire moyen le plus haut (18,9 euros), suivie de la CAPG (17,1 euros), de la CACPL (16 euros) et de la CCAA (13,7 euros). Ces salaires plus importants sont à mettre en regard avec le prix de l'immobilier (voir partie sur le logement). La différence ne permet pas de couvrir le coût de la vie plus important dans le département des Alpes Maritimes que dans d'autres territoires français.

Par ailleurs, les écarts de salaires à poste égal entre les hommes et les femmes y sont plus importants que dans le département, la région ou même la France : -19,25 sur Cap Azur contre -17,4 dans les Alpes Maritimes, -16,9 en Région Sud et -14,7 en France en général. Si la CCAA enregistre les salaires les plus bas, notamment pour les cadres, l'écart de salaires entre les hommes et femmes y est moins important.

Nom de l'indicateur	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Salaire net horaire moyen (en euros)	2019	17.10	16.00	18.90	13.70	17.37	16.30	15.70	16.4
Salaire net horaire moyen (en euros) des cadres	2019	29.40	28.00	28.80	20.80	28.48	27.40	26.30	28.2

<sup>13</sup> Source : Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France, 2019

<sup>14</sup> Source : Observatoire départemental du tourisme des Alpes-Maritimes, 2019

<sup>15</sup> Source : Observatoire départemental du tourisme des Alpes-Maritimes, 2019

Salaire net horaire moyen (en euros) des professions intermédiaires	2019	16.30	16.10	16.70	15.70	16.37	16.40	16.10	16
Salaire net horaire moyen (en euros) des employés	2019	12.00	12.00	12.10	11.40	12.02	11.90	11.60	11.6
Salaire net horaire moyen (en euros) des ouvriers	2019	12.40	11.90	12.20	12.60	12.14	12.20	12.10	12
Ecart de salaire net entre les femmes et les hommes	2019	-19.4	-16.8	-21.6	-12.7	-19.25	-17.4	-16.9	-14.7

### Un taux de chômage fort à la CACPL et chez les jeunes

En 2019, Cap Azur compte 204,924 actifs pour 179 296 emplois dans la zone. Parmi les actifs, 65,68% ont un emploi, 10,18% sont chômeurs, 5,66% retraités, 9,03% étudiants, élèves, stagiaires et 9,45% sont inactifs pour d'autres raisons. **Le taux de chômage mesuré sur Cap Azur est de 13,45% pour les personnes âgées de 15 à 64 ans. Il est particulièrement élevé pour les personnes âgées de 15 à 24 ans (27,9%) et à la CACPL (15,20%).**

Nom de l'indicateur	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Nombre d'actifs	2019	47,545	69,863	83,112	4,252	204,924	495,978	2,235,833	30,076,140
Actifs ayant un emploi	2019	67.30%	63.60%	66.60%	66.30%	65.68%	64.80%	62.20%	64.70%
Chômeurs	2019	9.60%	11.40%	9.50%	8.80%	10.18%	9.90%	10.30%	9.60%
Retraités	2019	5.80%	5.80%	5.30%	8.40%	5.66%	5.60%	6.20%	6.50%
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	2019	8.10%	8.50%	10.20%	5.80%	9.03%	10.10%	10.20%	10.60%
Autres inactifs	2019	9.20%	10.70%	8.40%	10.70%	9.45%	9.60%	11.20%	8.60%
Taux de chômage des 15-64 ans	2019	12.50%	15.20%	12.50%	11.80%	13.45%	13.20%	14.10%	12.90%
Taux de chômage des 15-24 ans	2019	29.20%	29.10%	26.10%	27.70%	27.90%	27.40%	28.90%	26.40%

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022 / Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2027

### De nombreux travailleurs précaires et saisonniers

18 594 salariés sont dans un emploi précaire en 2019 sur le Pôle Métropolitain Cap Azur, c'est-à-dire qu'ils ont un emploi temporaire (CDD dont contrats aidés, emplois en intérim, CNE contrats nouvelles embauches). Parmi ces derniers, les emplois saisonniers principalement liés aux secteurs du tourisme (sur la zone Cannes-Antibes notamment). Ces populations sont particulièrement vulnérables sur le plan de l'emploi et du logement.

### Une bonne dynamique de création d'entreprises, les entreprises individuelles en tête<sup>16</sup>

11 117 entreprises ont été créées en 2021 sur Cap Azur, soit un taux d'évolution annuelle 2018-2021 de 12,31%. Parmi les entreprises créées, 73,09% sont des entreprises individuelles. La CACPL et la CASA enregistrent 80% des créations d'entreprises sur le Pôle Métropolitain. Sur Cap Azur, les entreprises créées le sont dans les secteurs suivants : commerce, transport, hébergement et restauration (26,7%), activité sciences et techniques et de services administratifs (25,95%), autres activités de services (11,5%), construction (9,2%), administration publique, enseignement, santé, action publique (7,46%), information et communication (5,41%), industrie (4,19%) et activités financières et assurance (2,22%).

#### Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :

- La pénurie de candidats pour faire face aux besoins saisonniers,
- Les difficultés de recrutement et le manque de main d'œuvre dans certains secteurs (hôtellerie, restauration et métiers de bouche...),
- L'accès à l'emploi limité hors filières très spécifiques (tourisme, services, technologies...),
- Les difficultés d'emplois dans les zones rurales,
- Peu de structures pour accompagner la reconversion des professionnels et entreprises dans la transition écologique.

## Dynamique d'acteurs

La thématique de l'emploi est très présente dans le discours des acteurs, juste derrière les questions environnementales. Dans le prisme de cette étude, le lien entre l'économie du territoire et la nature repose sur plusieurs filières : les productions agricoles et forestières, des filières de niche, mais à haute valeur patrimoniale, comme les plantes à parfum, aromatiques et médicinales et le tourisme qui suppose de prendre le virage de la durabilité dans un contexte de changement climatique, ce qui pose un défi aux acteurs.

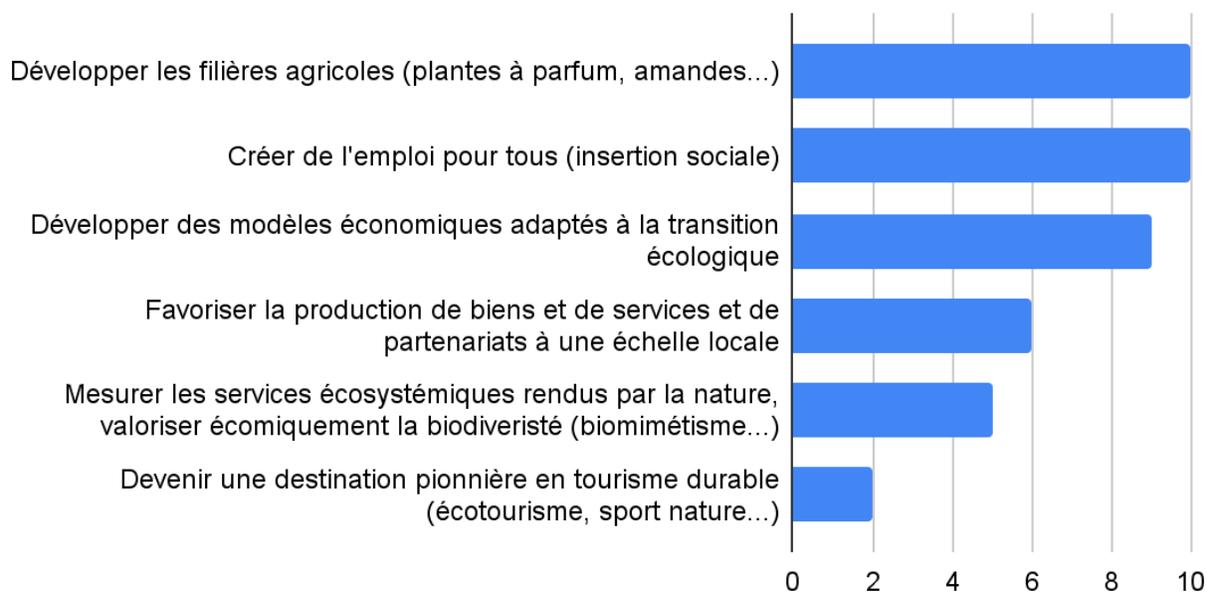
L'ambition de favoriser des modèles agricoles résilients est soutenue par une dynamique publique et associative (voir entrée dédiée). Dans les projets de soutien à des filières économiques locales et patrimoniales, on peut mentionner en particulier le projet de développement d'une filière de culture et

<sup>16</sup> Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2026

transformation des amandes (Rising Sud avec la chambre d'agriculture, des coopératives et la compagnie des amandes).

La transition énergétique crée un appel d'air du point de vue des offres, qui ne rencontrent pas toujours de candidats comme en témoigne Rising Sud. L'enjeu est donc de soutenir un marché de l'emploi dynamique et axé sur la transition écologique, tout en accompagnant les vocations et des conditions de travail (aides à l'installation d'agriculteurs, enjeu des saisonniers dans le secteur touristique notamment, création de nouveaux métiers accompagnant des solutions fondées sur la nature et la valorisation des services écosystémiques), objectif particulièrement visé par la Région PACA.

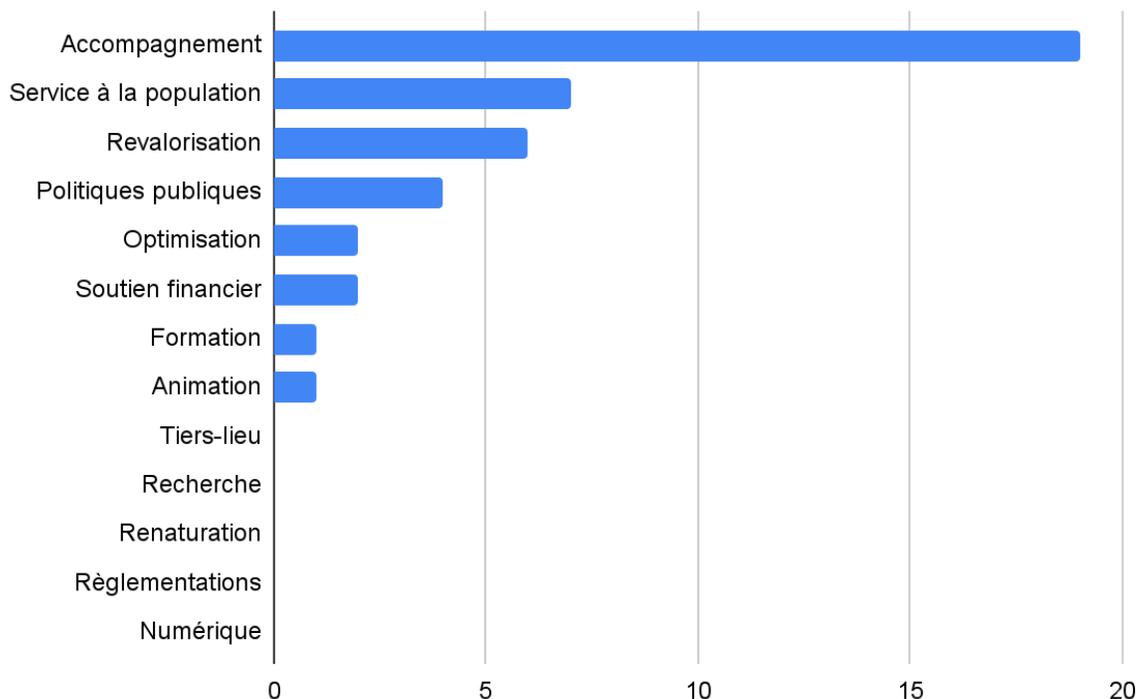
*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de l'emploi et des ressources économiques :*



*Lecture : 10 structures interviewées ont cité l'objectif "développer les filières agricoles (plantes à parfum, amandes...)" durant l'entretien.*

42 initiatives ont été recensées en lien avec la thématique de l'emploi et des ressources économiques, dont 39 sur Cap Azur et 3 dans un périmètre proche. Il s'agit avant tout de projets d'accompagnement des publics en difficulté.

*Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "emploi et ressources économiques" :*



*Lecture : 19 initiatives qui portent sur la thématique "emploi et ressources économiques" sont des projets d'accompagnement. 7 sont des offres de service à la population.*

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **SCIC Terre Adonis** - Acheter un bien et le louer aux agriculteurs avec un engagement d'achat dans les 15 ans - SAFER, Dior, CAPG, Crédit agricole, Caisse d'épargne
- **Job datings** - Créer des rencontres entre des startups et des personnes en recherche d'emploi, dont les femmes, les étudiants, les personnes précaires... - Cannes is up avec l'APEC, la PLIE, les missions locales, cap emploi, Pôle emploi, CCPCL
- **Ecole de maraîchage urbain** - Former des maraîchers biologiques (méthode de travail et pouvoir vivre de leur travail) sur 2 ha de surface dont 1,5 ha de terrain divisé en marais de 1000 m<sup>2</sup> à Cannes - Institut Moreau-Daverne
- **Contrat de Transition Écologique** - Faire de la transition écologique un moteur de développement économique, notamment via la création de nouvelles filières vertueuses, en se fondant sur les dynamiques à l'oeuvre localement - Pays de Grasse
- **Pass saisonnier embauche prioritaire** - FEFG
- **Association Parcours de femmes** - Aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle de toutes personnes en particulier des femmes - Cannes la Bocca

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>17</sup>

Pour les Régén'ère Acteurs, l'emploi et les ressources économiques ne font pas partie des préoccupations principales pour le territoire, pour soi et pour leur structure. Le niveau de préoccupation est au-dessus de la moyenne, mais moindre par rapport à d'autres enjeux.

	Emploi
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	3.2
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	2.7
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3.0

	Emploi
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	9
<b>Nous agissons modérément.</b>	6
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	15
<b>Nous agissons assez peu.</b>	8
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	6

## Potentiel de régénération

Le ministère de l'économie française considère que 80% des emplois en France dépendent directement et indirectement de la biodiversité. Madame Christine Lagarde précisait en 2011 que les services écosystémiques, c'est à dire les services rendus gratuitement par la nature, représentaient un montant de 1300 000 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale mais que l'humanité altérerait cette capacité à de l'ordre de 20 000 milliards. La biodiversité est ainsi déjà source de revenus importants sur le territoire notamment en matière de tourisme.

<sup>17</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

La régénération nous invite à réinventer nos modèles économiques, à s'appuyer sur le vivant pour favoriser un développement économique plus harmonieux et en viser un mieux-être collectif. Réinventer nos modèles économiques c'est un changement qui sera source de nouveaux emplois voire de nouveaux métiers. De nouveaux emplois dans la création de valeur issue du vivant donc dans les activités agricoles, sylvicoles, aquacoles, ...

Mais s'appuyer sur le vivant pour toutes les activités est source également de nouvelles activités, de nouveaux métiers ou d'évolution des métiers. Demain pour construire cette nouvelle économie régénérative nous aurons besoin des biotechnologies, du biomimétisme, des solutions fondées sur la nature, de nouveaux matériaux issus du vivant : sources d'autant d'évolution des emplois que de création d'emplois (peut-être au détriment d'autres emplois mais il est probable que les nouveaux emplois dépassent le nombre d'emplois perdus).

A titre d'exemple, le tourisme régénératif vise à impliquer le touriste dans la régénération du territoire qu'il visite. A participer auprès des communautés humaines locales les conditions de la régénération, non pas financièrement mais en s'impliquant dans les projets définis par les communautés d'accueil. A l'échelle de Cap Azur et principalement des EPCI en frange littoral, il est probable que le tourisme régénératif soit synonyme de réduction du nombre de touristes. Une part importante de l'activité économique est liée à ce tourisme mais le respect des ressources locales et notamment de la ressource fondamentale qu'est l'eau amènera des évolutions de ce secteur d'activité. L'anticipation et l'accompagnement de l'évolution de ce secteur d'activité peut être un moyen de créer de nouvelles activités vers un autre tourisme comme a pu le développer le Costa Rica.

D'autres emplois pourraient être créés notamment en matière d'ingénierie écologique pour mettre en œuvre les Solutions fondées sur la Nature pour l'amélioration du confort thermique en milieu urbain.

# 11- LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

## Principales problématiques identifiées

### Une surmortalité du cancer du poumon sur le littoral Ouest des Alpes-Maritimes

A l'échelle du département, les cancers (24,4%) et les maladies de l'appareil respiratoire (23,7%) représentaient la moitié des décès sur la période 2013-2017. 67 860 personnes ont été prises en charge pour un cancer en 2020, soit une prévalence de 6% au sein de la population (contre 5,7% dans la région en général)<sup>18</sup>. Chez les hommes, le cancer du poumon est responsable du plus grand nombre de décès, suivi du cancer de la prostate et du côlon-rectum. Chez les femmes, le cancer du sein est le premier responsable des décès, suivi du cancer du poumon et du cancer colorectal. **L'ORS Paca relève une surmortalité significative des cancers du poumon (+4,8%) dans l'Ouest des Alpes-Maritimes, pour les hommes comme pour les femmes<sup>19</sup>.**

### Le risque radon significatif dans certaines communes

Gaz radioactif d'origine naturelle, le radon est considéré comme la deuxième cause des cancers du poumon en France. Sa concentration varie selon les caractéristiques du sol, des bâtiments, de la ventilation, de l'aération, du chauffage... **Le radon est largement présent sur le Pôle Métropolitain des Alpes-Maritimes : 11 communes sont en zone de risques significatifs** (Auribeau-sur-Siagne, Cannes, le Cannet, Grasse, Mandelieu-la-Napoule, Mougins, Pégomas, Peymeinade, Le Tignet, Théoule-sur-Mer et Vallauris).

### Des troubles anxieux et dépressifs plus élevés qu'ailleurs

Dans le projet territorial de santé mentale des Alpes-Maritimes, l'ARS estime que la prévalence des personnes atteintes par au moins un trouble de la santé mentale se situe aux alentours de 20-25 % de la population, soit approximativement 250 000 personnes dans le département avec dans l'ordre d'importance : troubles anxieux, épisode dépressif caractérisé, conduite addictive, bipolarité, troubles du comportement alimentaire, trouble envahissant du développement et trouble schizophrénique. Les troubles mentaux impliquent plus de difficultés pour s'insérer dans la société, ce qui explique que l'on trouve des proportions plus importantes de personnes à faibles revenus, sans emploi et célibataires parmi les personnes qui présentent des troubles. Les femmes sont aussi plus à risque que les hommes.

### Le maintien à domicile et l'accueil dans des structures spécialisées des personnes âgées

Comme partout ailleurs en France, le Pôle Métropolitain Cap Azur fait face au vieillissement de la population et au déclin physique et cognitif d'une partie d'entre eux. L'ORS Paca rend compte d'une perte d'autonomie sévère pour 1 personne sur 10, et modérée pour 1 personne sur 4 : *"A l'horizon 2028, le département devrait compter près de 15 000 personnes âgées de 75 ans et plus en situation de perte d'autonomie (+28% par rapport à 2014) et environ 36 000 personnes en prenant en compte la perte d'autonomie modérée"*<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> CNAM 2022

<sup>19</sup> Source : Inserm CépiDC 2013-2017

<sup>20</sup> Source : Portrait Alpes Maritimes, ORS Paca, 2022

## Les habitants des zones rurales particulièrement éloignés des services de soin de proximité

La part de la population éloignée de plus de 20 minutes d'au moins un des services de soin de proximité est de 4,03% à l'échelle de Cap Azur, ce qui est élevé par rapport à la moyenne départementale (1,6%) et régionale (0,9%). Cette différence s'explique notamment par la CCAA qui enregistre 52,92% d'habitants éloignés de plus de 20 minutes d'au moins un service de soin de proximité. La CASA et la CAPG, qui englobent chacune plusieurs communes isolées, enregistrent aussi des parts supérieures à la moyenne départementale et régionale : respectivement 5,27% et 3,41%. Seule la CACPL enregistre une part nulle.

## Une baisse du nombre de médecins généralistes

Au cours des 10 dernières années, le nombre de médecins généralistes libéraux en exercice a connu une baisse constante dans le département, diminuant de 14 %, soit le même taux que dans la région. Cependant, cette baisse a été plus rapide que celle enregistrée en France métropolitaine, où la diminution a été de 5 %. En cause : le départ à la retraite des médecins. Dans les Alpes-Maritimes, 59% des médecins généralistes sont âgés de 55 ans et plus (57,6% en région). Le territoire comprend 3 zones d'intervention prioritaire, délimitées par l'ARS, pour remédier à la situation dans les zones les plus problématiques : Aups, Puget-Théniers et Saint-Vallier-de-Thiery.

Nom de l'indicateur	Année	CAPG	CACP L	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Densité de médecins généralistes libéraux (pour 100 000 habitants)	2021	97.8	136.6	116.9	103.3	119.4	124.1	117.8	90.4

## Un risque de saturation des services de santé pendant les hautes saisons touristiques

En raison des flux touristiques importants (en 2019, 11 millions de touristes sont venus dans le département des Alpes Maritimes, soit 10 fois la population résidente), la demande pour les services de santé est susceptible d'augmenter fortement durant les saisons chaudes. A titre d'exemple, l'activité des services d'urgences de la Région Sud Paca a augmenté de +12% en 2019<sup>21</sup>.

### Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :

- La nécessité de développer la prévention auprès des habitants (alimentation saine, activités sportives...) pour réduire les risques,
- Les problèmes de santé liés à la pollution et au changement climatique (problèmes respiratoires notamment),
- Un accès aux services de santé de qualité inégal, certains soins étant chers (dentition ou autres spécialités médicales) en raison des dépassements d'honoraires ou de la non-prise en charge par la sécurité sociale et donc un système de santé "à deux vitesses",
- Les délais d'attente pour certaines spécialités (médecins généralistes, dermatologie...),
- Les perturbateurs endocriniens,

<sup>21</sup> Source : Portrait Alpes-Maritimes, ORS Paca, 2022

- La résistance aux antibiotiques,
- La saturation des services d'urgence,
- Le manque de personnel dans les hôpitaux publics,
- La déshumanisation du patient (*"Le corps médical se place encore trop souvent en positions de "sachant" tout-puissant, voire méprisant."*).

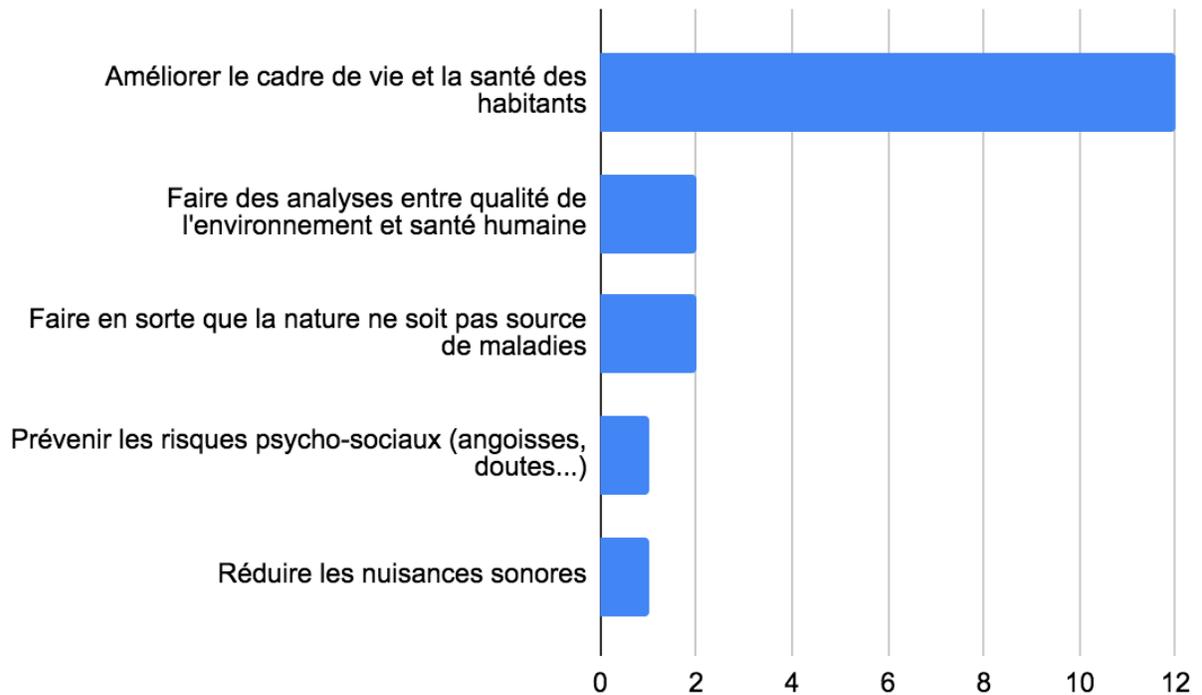
## Dynamiques d'acteurs

Dans les entretiens, plusieurs acteurs mentionnent la santé comme un facteur essentiel de la transition socio-écologique. Le CEEBIOS cite la vision "One Health", "une santé" pour tous les vivants humains et non-humains. Autant de signaux qui soulignent que le lien entre santé et environnement est bien établi pour un certain nombre d'acteurs. Les projets cités dans le prisme de l'étude permettent de mettre en lumière une dynamique forte sur la dimension environnementale des questions de santé publique.

Plusieurs programmes de recherche y sont dédiés, à l'échelle de la région, comme celui mené par ARS et l'Observatoire Régional de la Santé pour intégrer des indicateurs permettant d'identifier les liens entre santé humaine et santé de l'environnement, avec en réflexion notamment un indicateur sur le lien entre la fragmentation des milieux et la santé. La santé fait partie des axes de la nouvelle stratégie régionale pour la biodiversité. L'enjeu est de décliner ces intentions à des échelles plus locales sur le territoire. Cela s'initie avec des projets tels que la cartographie des ZFE, l'observatoire des nuisances olfactives ou encore l'équipement de capteurs de qualité de l'air dans les crèches mais aussi les travaux d'inventaires de biodiversité menés par le CEN PACA pour identifier les services écosystémiques ou les risques liés à la présence de biodiversité - par exemple la berce du Caucase, plante photosensibilisante ou les habitats de chauves-souris grands prédateurs de moustiques. Il est intéressant de noter que le lien entre santé et environnement ne se limite donc pas à la qualité de l'eau ou de l'air mais inclut la notion d'écosystème fonctionnel dans sa totalité.

Sur le volet social, le constat du manque de personnel de santé est posé par plusieurs acteurs, notamment en zones rurales, dans un contexte de vieillissement de la population. La CAPG souligne l'isolement et le manque d'accès aux soins des personnes âgées malgré la présence d'une maison de santé. La CCAA assure la gestion d'un centre médico-social et d'une maison de santé et un soutien financier de l'association ADMR d'aide à domicile, ce qui ne vient pas, note-t-elle, combler le déficit de soignants et de médecins sur le territoire. L'articulation entre le volet social et environnemental de la santé est donc complexe dans un contexte de tension sur l'écosystème des services de santé locaux.

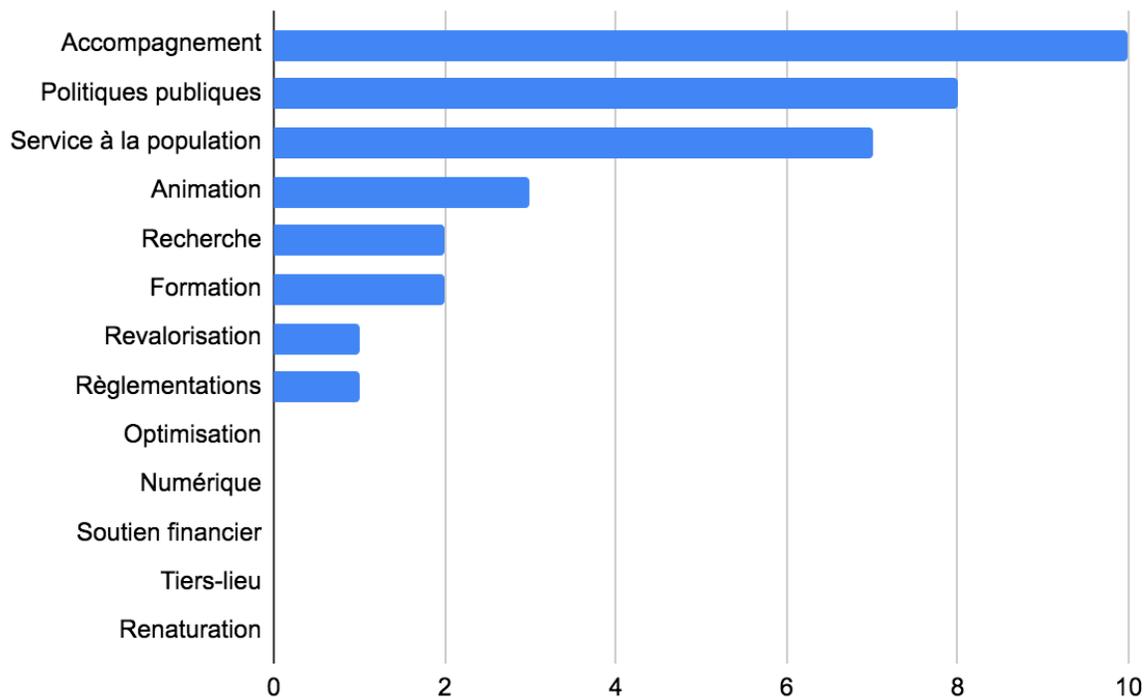
Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de la santé et du bien-être :



Lecture : 12 structures interviewées ont cité l'objectif "améliorer le cadre de vie et la santé des habitants" durant l'entretien.

34 initiatives ont été recensées en lien avec la thématique de la santé, dont 28 sur Cap Azur et 6 dans un périmètre proche. Il s'agit principalement de projets d'accompagnement et de politiques publiques.

Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "santé et bien-être" :



Lecture : 10 initiatives qui portent sur la thématique "santé et bien-être" sont d'accompagnement. 8 sont des politiques publiques.

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Handiplage** - Permettre à des personnes qui ont des handicaps lourds d'accéder à la plage et de s'y baigner
- **Commission « Sport et activités bien-être »** avec une attention forte portée au bien-être des collaborateurs. Propose notamment des massages shiatsu, les services d'un sophrologue, des cours collectifs de Yoga avec réduction pour les membres de l'association - Entreprises des Bois de Grasse
- **Le Jardin des Lucioles** - Zone Autonome de Biodiversité établie sur la commune de Peymeinade - SCIC Tétris

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>22</sup>

Les Régén'ère Acteurs ne voient pas la santé comme une préoccupation de premier plan. Voici les données :

	Santé
Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)	3.3
Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)	2.8
Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)	2.3

	Santé
Nous agissons fortement sur cette thématique.	3
Nous agissons modérément.	10
<b>TOTAL QUI AGISSENT</b> (sur 29 répondants qui représentent une structure)	13
Nous agissons assez peu.	6
Nous ne faisons rien ou presque rien.	10

## Potentiel de régénération

De nombreuses études scientifiques prouvent les bienfaits de la nature sur nos organismes. Ces études s'appuient sur la biophilie, c'est-à-dire notre besoin vital de nature. Nous vivons depuis peu de temps dans des bâtiments, séparés de la nature mais à l'échelle de l'humanité (270 000 ans), ce phénomène est très récent. Ce besoin est ainsi inscrit dans notre patrimoine génétique, dans nos gènes. Les études notamment menées au Japon démontrent que le simple fait de regarder une image de nature ou encore de sentir les odeurs de la nature constitue déjà un moyen de réduire le stress. Les arbres par exemple diffusent en forêt des phytoncides, molécules qui activent notre système immunitaire et les hormones qui nous permettent de lutter contre le stress.

<sup>22</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

La nature est également la source de molécules à usage médical. Les principaux médicaments de synthèse sur le marché proviennent initialement de principes actifs issus du vivant que l'on a reproduit artificiellement avec des produits de synthèse chimique. L'acide acétylsalicylique par exemple ou aspirine est issue du saule (genre *Salix*). Si les activités agricoles sur le territoire de Grasse alimentent principalement la parfumerie et l'industrie des cosmétiques, de nombreuses activités de production de plantes médicinales pourraient compléter les moyens de renforcer de façon plus naturelle la santé des populations locales. Il s'agit également d'une source potentielle de nouveaux emplois.

## 12- L'ÉDUCATION POUR TOUS

### Principales problématiques identifiées

#### Des élèves de moins de 15 ans qui ne sont pas scolarisés

A l'échelle de Cap Azur, 2,5% des enfants âgés de 6 à 10 ans ne sont pas scolarisés en 2019, soit 606 enfants concernés<sup>23</sup>. Outre les enfants qui font l'instruction en famille pour lesquels l'accès à l'éducation est bien assuré (0,36% des enfants en âge d'être scolarisé en moyenne en France), il s'agit d'enfants qui ont des problèmes de santé ou qui sont en situation de handicap, ou d'enfants dont les parents ne respectent pas l'obligation de scolarisation.

Malgré la loi de 2005 selon laquelle les enfants en situation de handicap ont le droit d'être scolarisés en milieu ordinaire, les obstacles sont encore nombreux : absence d'aménagements nécessaires dans les écoles, manque de formation des enseignants sur la prise en charge des enfants en situation de handicap, difficultés d'acceptation des enfants en situation de handicap de la part parents d'élèves qui ne sont pas en situation de handicap (discrimination)...

#### Une part importante de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne sont pas insérés

Dans les quatre intercommunalités du Pôle métropolitain Cap Azur, le niveau de diplôme des personnes de 15 ou plus qui ne sont plus scolarisées varie fortement. La CAPG et la CASA ont proportionnellement moins de personnes qui n'ont aucun diplôme ou un certificat d'études primaires que dans le département ou la région, alors que la CACPL et la CCAA en ont davantage. Inversement, la CAPG et la CASA ont proportionnellement davantage de personnes qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur, alors que la CACPL et la CCAA en ont moins.

Néanmoins, **la part des jeunes âgés de 15 à 24 ans dits non-insérés, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en emploi ni en formation (NEET), est élevée dans les quatre intercommunalités** : 14,2% des jeunes à la CASA, 18,8% à la CACPL, 19,7% à la CAPG et 21,8% à la CCAA. Ces données rendent compte de **difficultés à l'insertion par l'emploi des jeunes non-scolarisés, tous territoires confondus.**

---

<sup>23</sup> Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Part de la population non scolarisée de 15 ans ou plus qui n'a aucun diplôme ou un certificat d'études primaires	2019	19.30%	22.50%	18.30%	23.00%	20.16%	20.60%	21.40%	21.40%
Part de la population non scolarisée de 15 ans ou plus qui a le BEPC, brevet des collèges ou DNB	2019	6.30%	7.20%	6.30%	7.20%	6.65%	6.90%	6.30%	5.50%
Part de la population non scolarisée de 15 ans ou plus qui a le CAP, BEP ou équivalent	2019	24.40%	21.70%	20.00%	29.70%	21.80%	21.70%	23.20%	24.90%
Part de la population non scolarisée de 15 ans ou plus qui a le baccalauréat, brevet pro ou équivalent	2019	17.90%	19.10%	17.50%	18.40%	18.19%	18.00%	18.10%	17.20%
Part de la population non scolarisée de 15 ans ou plus qui a un diplôme de l'enseignement supérieur	2019	32.10%	29.40%	37.90%	21.70%	33.16%	32.80%	31.10%	31.00%
Part des jeunes non-insérés, ni en emploi, ni en formation (NEET)	2008	16.0%	18.80%	14.20%	21.80%	NSP	14.2% %	15.70%	14.50%
Part des jeunes non-insérés, ni en emploi, ni en formation (NEET)	2013	18.90%	19%	15.60%	19.70%	NSP	17.10%	18.90%	17.10%
Part des jeunes non-insérés, ni en emploi, ni en formation (NEET)	2019	19.7%	18.8%	14.2%	21.8%	NSP	16.30%	17.90%	16.30%

Sources : Insee, RP 2008-2013-2019 / Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

**Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :**

- Des difficultés à trouver des jeunes qui veulent devenir agriculteurs,

- L'insuffisance de la sensibilisation aux enjeux environnementaux dans les écoles, de la maternelle aux écoles du supérieur (*"L'éducation devrait être d'abord une éducation pour le tout vivant, le respect de soi, de l'autre et de notre Terre Mère"*)
- Le manque de moyens, la dégradation des conditions de travail (effectifs trop importants dans les classes...) et la fatigue des corps enseignants et des surveillants,
- La difficulté de recrutement et de rétention des enseignants dans une région où le coût de la vie est plus cher,
- Les difficultés de reconversion pour les enseignants,
- Le coût du logement étudiant,
- Une offre d'études supérieures ramassée sur le territoire côtier et urbain,
- Un système d'éducation publique qui favorise la comparaison des élèves et la compétition, plutôt que la coopération et le développement des potentiels des individus (créatifs, culturels).

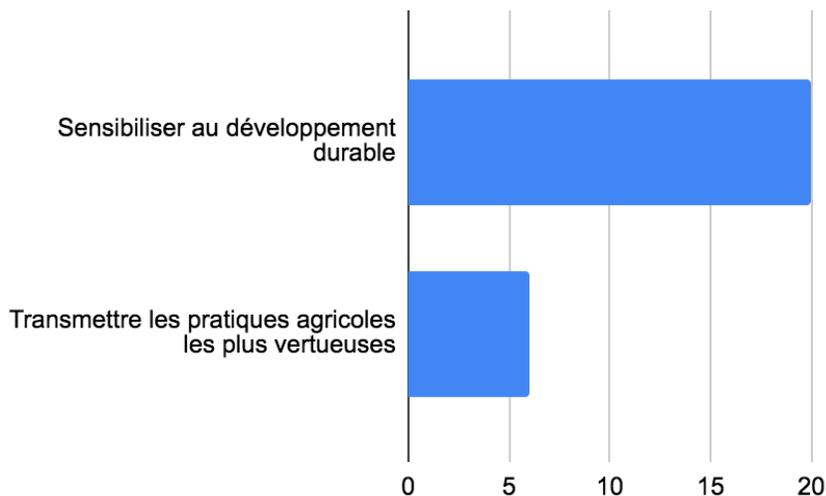
## Dynamiques d'acteurs

19 structures interviewées travaillent sur le thème, avec une forte orientation vers la sensibilisation aux enjeux environnementaux liée au prisme de cette enquête. Les collectivités locales (CAPG, CCPL) insistent sur l'éducation, notamment péri-scolaire (parcours de réussite éducative) et culturelle avec notamment l'objectif de mise en place de dispositif d'éducation artistique et culturelle dans tous les établissements scolaires du territoire. L'enjeu est en effet de porter les actions de sensibilisation à l'écologie sans que les efforts ne se fassent au détriment d'une réponse aux difficultés d'insertion des jeunes, qui sont importantes sur ce territoire. La CAPG mentionne le programme ANCT, qui fédère les acteurs présents sur le territoire : enseignants, directeurs d'école, assistantes sociales, médecin scolaire, etc. pour mettre en œuvre un suivi personnalisé des jeunes à travers le parcours de réussite éducative. Il est intéressant de noter qu'il s'agit d'un axe du Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire du pays de Grasse, signé en 2021.

La focale environnementale est portée par des structures associatives dédiées (PNR, CEN PACA...), qui s'adressent au public scolaire du primaire au lycée, mais aussi à un public familial (expositions, sensibilisation à des bonnes pratiques de jardinage, etc.). Les axes forts sont l'éducation scientifique (mallettes pédagogiques, chantiers nature, etc.) mais aussi le respect et le partage des espaces naturels entre usagers.

Au-delà de l'éducation à la nature, les efforts portent sur les enjeux énergétiques, le compostage, la qualité de l'air ou encore l'éducation à l'alimentation saine (voir entrée dédiée) par des acteurs autant publics que privés (Atmosud, GRDF, Univalom, ITEM).

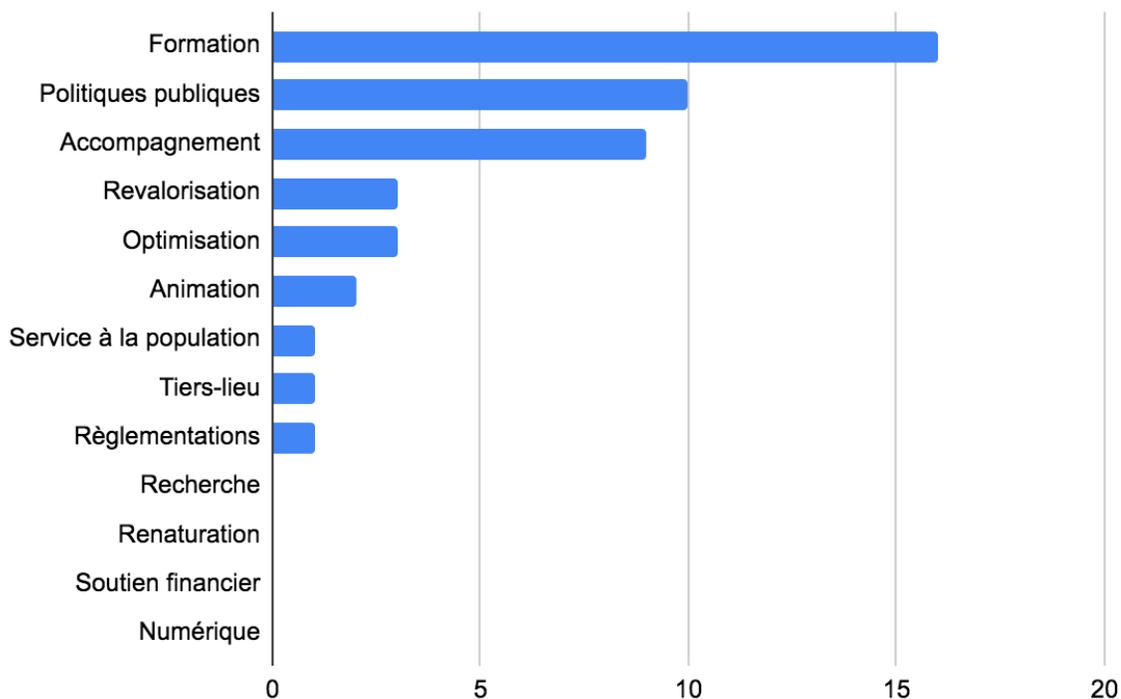
Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de l'éducation pour tous :



Lecture : 20 structures interviewées ont cité l'objectif "sensibiliser au développement durable" durant l'entretien.

46 initiatives ont été recensées en lien avec la thématique de l'éducation, dont 42 sur Cap Azur et 4 dans un périmètre proche. Ces initiatives sont avant tout de la formation, des politiques publiques et de l'accompagnement.

Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "éducation pour tous"



Lecture : 16 initiatives qui portent sur la thématique “éducation pour tous” sont des projets de formation ou de sensibilisation. 10 sont des politiques publiques.

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Maison de la semence paysanne maralpine, Pour une gestion collective de la biodiversité cultivée**, Porté par SOL et les paysan.nes maraicher.es en partenariat avec des structures expertes comme le GRAB, l’Université Catholique de Louvain, Agribio Alpes-Maritimes (Agribio 06), l’ADEAR 06 et AMAP de Provence
- **Dons de composteurs à domicile et formation** - CAPG, CASA, CAPCL et CCAA, Univalom
- **Programme d’éducation à l’environnement dans les écoles** - Sensibiliser aux risques d’inondation, à la préservation de la qualité de l’air, la biodiversité, la réduction des déchets, le cycle de l’eau, le jardinage écologique, le monde des abeilles... - CAPG
- **Organisation de chantiers participatifs de restauration de murs en pierre sèche** - PNR avec CAPG et CAUE06
- **Programme de réussite éducative** - Remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative - Grasse, programme ANCT, avec les acteurs présents sur le territoire : enseignants, directeurs d’école, assistantes sociales, médecin scolaire, etc.
- **Dispositif Ville Vie Vacances** - Promouvoir pendant les vacances scolaires un accès à des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs et une prise en charge éducative pour des jeunes âgés prioritairement de 11 à 18 ans sans activité et/ou en difficulté, et de contribuer à l’insertion sociale, à la prévention de l’exclusion, à la prévention de la délinquance et à l’éducation à la citoyenneté - Ville de Grasse

### Positionnement des Régén’ère Acteurs<sup>24</sup>

L’accès à l’éducation est moyennement préoccupante pour les Régén’ère Acteurs (3,2 sur 5 pour le territoire, 2,7 pour les structures représentées). Pour autant, 19 Régén’ère Acteurs qui représentent une structure disent que leur structure agit sur ce sujet, dont 9 fortement.

	Education
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	3.2
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	2.8

<sup>24</sup> Sur les 60 Régén’ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d’entreprises, représentations d’associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	2.7
---	-----

	<b>Education</b>
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	9
<b>Nous agissons modérément.</b>	10
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	19
<b>Nous agissons assez peu.</b>	5
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	5

## Potentiel de régénération

Si nous souhaitons que l'économie régénérative advienne, il est nécessaire de modifier notre rapport au vivant. Aujourd'hui, nous sommes principalement dans des postures de consommation voire de surexploitation du vivant, de destruction (y compris en agriculture avec la destruction du vivant dans les sols) et de rejet de la nature. Pourtant les activités économiques dépendent principalement de la nature et l'homme a un besoin vital de nature. Ce changement de posture, pour nous considérer "être nature" ou "en harmonie avec la nature" nécessite une révolution des consciences qui peut passer par l'éducation des plus jeunes mais aussi des moins jeunes et notamment des décideurs actuels.

La régénération repose sur la nécessité de renforcer les services écosystémiques de soutien et de régulation. Ces notions ne sont pas connues et nécessitent des connaissances scientifiques mais tout le monde peut comprendre que la destruction de la vie constitue une perte pour le reste du vivant. L'exemple médiatique de la pollinisation en est une illustration. La majorité de la population a conscience que le problème de la destruction des pollinisateurs a des conséquences graves pour le vivant mais aussi pour nos activités humaines. Il s'agit de l'une des 3 fractures dont nous parle Otto Scharmer (fracture du soi à la nature, fracture du soi aux autres, fracture du soi à soi). La nature peut aussi être un moyen de réduire cette fracture du soi à soi et du soi aux autres.

Certaines expériences d'école en forêt démontrent que les enfants qui suivent les enseignements dans un cadre naturel sont plus empathiques que les autres enfants, développent des capacités motrices supérieures, ont une attention plus développée que les enfants engagés dans des systèmes scolaires plus classiques. Les apprentissages réalisés tôt constituent les fondements d'un respect plus grand du vivant lorsque les enfants grandissent. Mais les apprentissages doivent être pensés tout au long de la vie et non uniquement dans la période de l'enfance.

Aujourd'hui les populations migrantes constituent une source de tension sur les territoires. Pourtant nombre de ces personnes proviennent de régions où la nature est plus présente et avec un rapport au vivant différent. Nous l'avons vu pour la santé, des compétences en matière de plantes médicinales ou de soins au vivant pourraient nous être transmises par ces populations de migrants.

## 13- L'ACCÈS À LA MOBILITÉ

### Principales problématiques identifiées

#### Une forte dépendance à la voiture

En 2019, la part des ménages ayant au moins un emplacement réservé au stationnement est plus forte sur Cap Azur (73,36%) que dans les Alpes-Maritimes (64,60%), sauf dans la Communauté de communes Alpes d'Azur (48,6%). La part des ménages possédant au moins une voiture est aussi plus importante sur Cap Azur (83,62%) que dans le département (77,70%).

La part des actifs de 15 ans ou plus travaillant dans la commune de résidence est plus faible que dans le département dans les 4 intercommunalités du pôle métropolitain Cap Azur (40,56% en moyenne sur Cap Azur contre 47,9% dans le département). La voiture est davantage utilisée pour se rendre au travail sur Cap Azur (74,87%) que dans le département (64,60%). Cette tendance est d'autant plus forte à la CAPG (83,4%), à la CCAA (75,8%) et à la CASA (75%). Ce phénomène s'explique en partie par la ruralité de ces territoires et des infrastructures et des offres alternatives jugées insuffisantes.

Dans les Alpes-Maritimes, le kilométrage moyen (A/R) parcouru par les navetteurs (personne qui fait régulièrement la navette au moyen d'un transport public ou d'un véhicule privé), selon la commune de résidence, s'élève à 37,5 km. En revanche, le kilométrage moyen des actifs, selon la commune du lieu de travail, est globalement plus élevé (40,8 km)

Source : *Les déplacements domicile-travail dans les Alpes-Maritimes / Assises de la Transition Écologique & Citoyenne | 2018*

Nom de l'indicateur	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur
Part des ménages ayant au moins un emplacement réservé au stationnement	2019	77.90%	69.50%	76.00%	48.60%	73.36%
Part des ménages ayant au moins une voiture	2019	89.60%	78.90%	84.90%	86.40%	83.62%
Part des actifs de 15 ans ou plus qui ont un emploi et qui travaillent dans la commune de résidence	2019	34.60%	45.20%	40.20%	39.80%	40.56%
Part des actifs de 15 ans ou plus qui ont un emploi et qui travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence	2019	65.40%	54.80%	59.80%	60.20%	59.44%
Moyens de déplacement utilisés pour se rendre au travail : pas de déplacement	2019	4.00%	4.10%	4.90%	6.80%	4.46%
Moyens de déplacement utilisés pour se rendre au travail : marche à pied ou rollers ou patinettes	2019	4.50%	8.70%	6.20%	12.40%	6.77%

Moyens de déplacement utilisés pour se rendre au travail : Vélo (y compris VAE)	2019	6.00%	1.40%	1.10%	0.50%	2.34%
Moyens de déplacement utilisés pour se rendre au travail : deux-roues motorisés	2019	3.80%	7.30%	5.50%	0.90%	5.61%
Moyens de déplacement utilisés pour se rendre au travail : Voiture, camion ou fourgonnette	2019	83.40%	68.70%	75.00%	75.80%	74.87%
Moyens de déplacement utilisés pour se rendre au travail : transports en commun	2019	3.70%	9.80%	7.30%	3.60%	7.22%
Proportion d'actifs occupés résidants à plus de 30 min de leur lieu de travail	2021	40.40%	22.30%	29.50%	42.50%	NR
Temps moyen de déplacement entre le domicile et le lieu de travail (en minutes)	2021	30.6	24.8	28.2	38.2	NR

Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

### Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :

- La saturation des axes principaux dans certaines zones et à certains horaires,
- La nécessité de développer davantage d'infrastructures piétonnes et cyclables sécurisées,
- La nécessité d'installer davantage de bornes électriques,
- L'étalement urbain et les zones mal desservies par les transports en commun,
- L'absence de mesures incitatives pour les alternatives à la voiture,
- La multiplication des zones commerciales en périphérie des villes,
- Une répartition inégale des bassins d'emploi et des zones d'habitation accessibles financièrement, qui augmente les déplacements,
- L'absence d'aide à l'achat de VAE,
- La difficulté à se déplacer pour les personnes sans véhicule, ce qui amène des personnes sans emploi à refuser des emplois non accessibles autrement qu'en voiture.

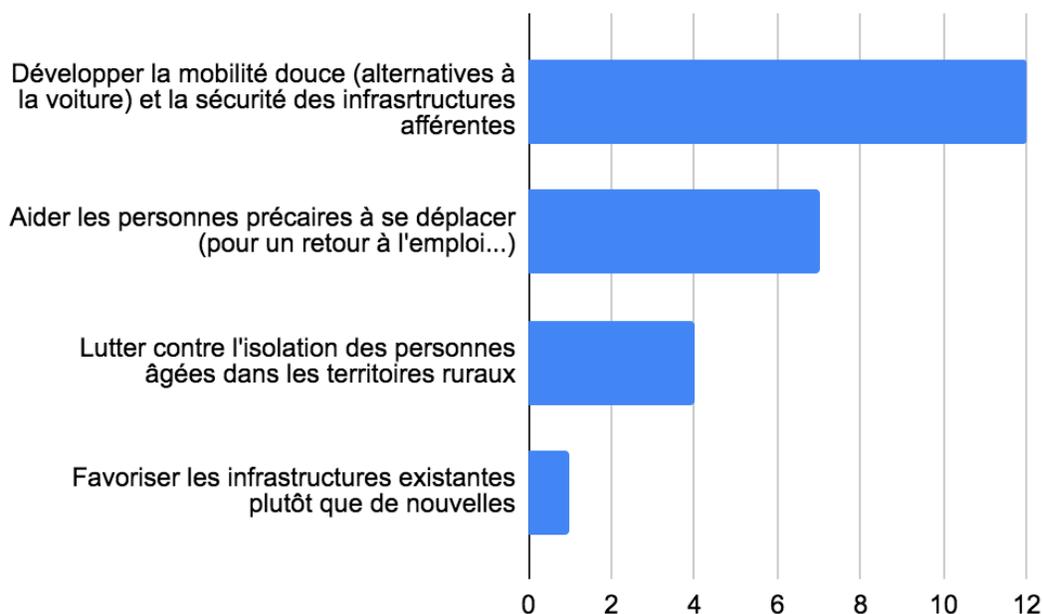
## Dynamiques d'acteurs

**12 structures travaillent sur le sujet des mobilités, ce qui est peu par rapport à d'autres enjeux, alors que les acteurs soulignent pourtant qu'il s'agit d'une priorité pour le territoire.** Les collectivités territoriales sont tenues par les objectifs fixés dans le cadre du PDU à l'horizon 2027 : augmenter de 2

points l'usage des transports collectifs, de 4 à 6%, la part modale de la marche de 17% à 21%, celle du vélo de 1% à 3%, celle du covoiturage de 4% à 10% et faire baisser celle de la voiture de 78% à 70% (CAPG). Ces objectifs soulignent la part écrasante de la voiture individuelle dans les déplacements sur ce territoire, où pourtant d'autres modèles sont possibles. La CACPL rappelle ainsi les usages historiques de mobilité douce, principalement à pied, sur un territoire relativement concentré, où les traces de trajectoire, de raccourcis persistent dans le paysage. Elles pourraient être réhabilitées à la faveur d'un changement de culture pour sortir d'une logique dépassée du tout motorisé. Cette réflexion va dans le sens d'une attention portée à la cohérence de l'aménagement des infrastructures de transport pour ne pas menacer les trames écologiques existantes.

**Beaucoup d'acteurs soulignent les difficultés de mobilité pour les publics les plus précaires, notamment en zone rurale** (Haut-Pays), en témoigne l'importance de l'agent de convivialité déployé sur les 13 communes pour aider au déplacement des personnes isolées. **La CACPL souligne quant à elle les disparités sociales dans l'usage des transports publics, utilisés majoritairement par des publics peu aisés, étudiants, travailleurs isolés, personnes âgées.** Pour répondre aux trous dans la raquette du réseau de transports publics, plusieurs initiatives se mettent en place : service de transport à la demande, renforcement du réseau, lancement du service "la bicyclette" à Grasse qui promeut le développement du vélo électrique, etc. Si les pouvoirs publics sont leaders en matière d'organisation et d'aménagement de la transition vers des mobilités douces - aménagement de bornes électriques et transition vers des flottes de véhicules décarbonés, création de zones piétonnes, etc. -, les acteurs privés rejoignent l'effort via la relance de plusieurs projets de Plan de Mobilité Entreprises après un coup de frein dû à la COVID : Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, Entreprises des Bois de Grasse, Robertet, Centipharm.

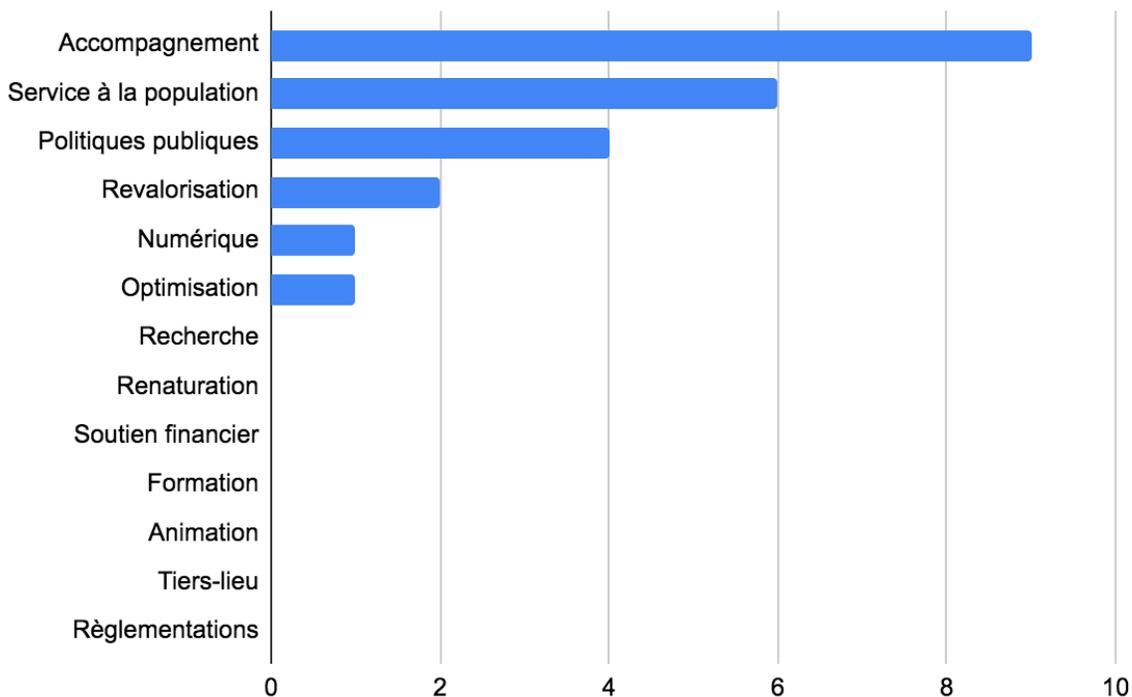
*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de l'accès à la mobilité :*



*Lecture : 12 structures interviewées ont cité l'objectif "développer la mobilité douce (alternatives à la voiture) et la sécurité des infrastructures afférentes" durant l'entretien.*

23 projets en lien avec la mobilité ont été recensés, toutes sur Cap Azur. Il s'agit avant tout de projets d'accompagnement et de services à la population.

Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "accès à la mobilité" :



Lecture : 9 initiatives qui portent sur la thématique "accès à la mobilité" sont des projets d'accompagnement. 6 sont des offres de service à la population.

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Développement d'une plateforme « PARCOURSMOB »** pour lever les freins autour du retour à l'emploi. Outil à destination des acteurs de l'emploi (PLIE et missions locales) pour suivre la mobilité des bénéficiaires du RSA. Projet développé avec Région SUD - CoopGo
- **Récupération, remise en état de vélos à destination de personnes en situation de précarité** - Tri au niveau des déchetteries -> chantier d'Auteuil pour remise en état -> mise à disposition pour les personnes en précarité de mobilité. Transformation en vélo électrique. 350 vélos en 2021 et 3 équivalents temps plein - CASA avec UNIVALOM
- **Mobilité solidaire sur territoires ruraux pour lutter contre l'isolation des personnes âgées.** Projet déployé notamment sur le 06 avec les acteurs locaux (CCAS, Croix rouge et autres associations)

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>25</sup>

Les Régén'ère Acteurs sont plutôt très préoccupés par la mobilité, avec un niveau de préoccupation de 4,4 pour le territoire, de 4 sur 5 pour soi et de 3 sur 5 pour la structure qu'ils représentent. 12 Régén'ère Acteurs qui représentent une structure disent que leur structure agit sur ce sujet, dont 7 fortement.

	Mobilité
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	4.4
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	4.0
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3.0

	Mobilité
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	7
<b>Nous agissons modérément.</b>	5
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	12
<b>Nous agissons assez peu.</b>	9
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	0

## Potentiel de régénération

Les transports véhiculée ne peuvent représenter des activités régénératives ; Au-delà des carburants qui sont la source de destruction d'écosystèmes mais aussi en grande partie responsable du changement climatique, l'impact du transport réside aussi dans les infrastructures qui coupent, fragmentent les écosystèmes (1ère cause de l'effondrement de la biodiversité), artificialisent et imperméabilisent de grandes surfaces (entre 10 % et 20% selon les villes uniquement pour les infrastructures routières et les aires de stationnement). Même si nous substituons les carburants d'origine fossile par des carburants d'origine organique ou par l'électricité, le bilan global de l'impact sur la biodiversité serait encore négatif.

Seuls certains modes doux peuvent contribuer à des effets potentiellement positifs tels que la marche et l'utilisation des animaux (chevaux, ânes, ...). Il ne s'agit toutefois pas de revenir à des temps où seuls ces modes existaient. En revanche, il est nécessaire de s'interroger sur les besoins réels de mobilité et

<sup>25</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

d'engager des politiques qui permettent de revoir l'aménagement territorial en fonction de ces contraintes. Comment transformer l'aménagement du territoire pour créer de la non mobilité ? Comment les usagers peuvent trouver dans un rayon de 700 m l'essentiel de leurs besoins pour travailler, se nourrir, pour leur santé; pour les loisirs, pour le sport et la culture ?

Au-delà des aménagements, la non-mobilité nécessite aussi une évolution des consciences. Cette évolution des consciences peut se faire individuellement ou être encouragée par des politiques qui visent à booster ces dynamiques. Les exemples en matière de mobilité sont nombreux. Les pédibus permettant d'amener des enfants à l'école à pied avec un ramassage par d'autres parents, les défis mobilité qui encouragent des familles à prendre conscience de leur mobilité et à réduire l'usage des véhicules... Mais l'ensemble de ces initiatives nécessitent outre des moyens techniques (ex: arrêts signalés pour les pédibus) de l'accompagnement et donc des moyens pour assister les populations à la transformation de leurs habitudes. Dans les systèmes naturels, l'essentiel du système fonctionne grâce à l'information. Dans nos modes de vie actuels, l'essentiel du système fonctionne avec des ressources notamment énergétiques. Ces accompagnements constituent une source d'emplois également.

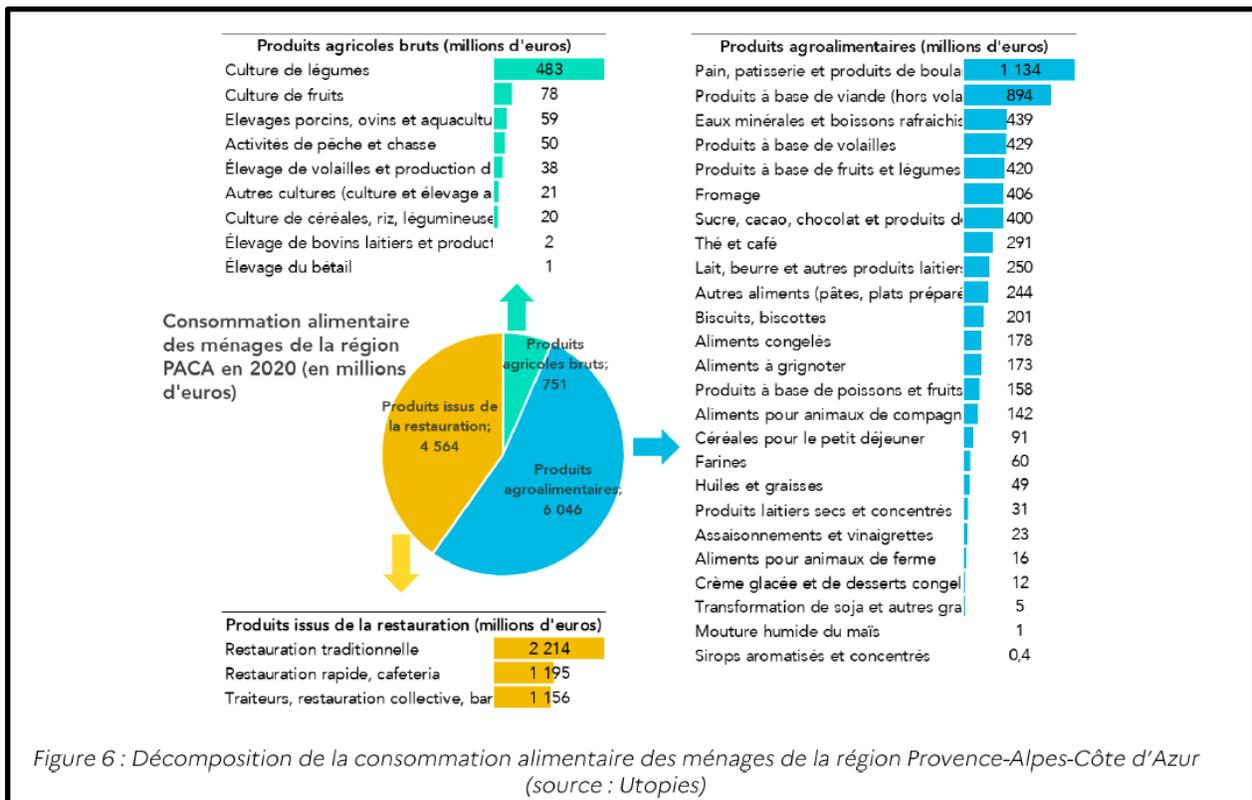
Une part non négligeable des trajets effectués sont réalisés de façon pendulaire pour aller au travail. Les solutions permettant d'être plus efficient peuvent constituer une source de réduction des impacts de la mobilité. Les solutions de covoiturage notamment à l'échelle de zone d'activité, les solutions de transports en commun, d'utilisation de modes doux tels que le vélo nécessitent de mettre en plan des Plans de Déplacement Entreprise mais à des échelles permettant de proposer de nombreuses solutions aux salariés. Ces solutions nécessitent notamment de fortes coopérations avec les collectivités organisatrices de transports.

# 14- L'ALIMENTATION SAIN

## Principales problématiques identifiées

### Une forte consommation de viande et de produits transformés

En Région PACA, les habitants consomment 751 millions d'euros de produits agricoles bruts, 4 564 millions d'euros de produits issus de la restauration et 6 046 millions d'euros de produits agroalimentaires. Pour ce dernier volet, le plus important sur le plan financier, les produits de boulangerie sont en tête suivis des produits à base de viande.



### Des troubles du comportement alimentaire

Selon les données de l'ORS PACA, 18 000 personnes auraient des troubles alimentaires dans les Alpes-Maritimes :

- 3 700 personnes seraient touchées par l'anorexie mentale, surtout les femmes,
- 6 500 personnes par la boulimie, quasiment exclusivement des femmes,
- 8 000 personnes par la compulsion alimentaire sévère (au moins deux crises par semaine), maladie plus fréquente chez les hommes, notamment obèses et qui suivent un régime alimentaire.

**Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :**

- L'insuffisance de l'éducation à une alimentation saine,
- Les personnes en situation de précarité ont pour préoccupation de boucler leur fin de mois et n'ont pas les moyens financiers et cognitifs de se préoccuper de ce qu'ils mangent et/ou qui croient que les produits transformés sont meilleurs pour la santé *“Nous avons fait une enquête auprès d'écoles défavorisées pour savoir comment les familles mangeaient. Ils mangent plutôt mal avec beaucoup de produits transformés mais avec la perception que c'est “bien manger” et l'envie de faire des sacrifices financiers pour permettre aux enfants d'y accéder”*).
- Les habitudes alimentaires qui sont difficiles à changer.

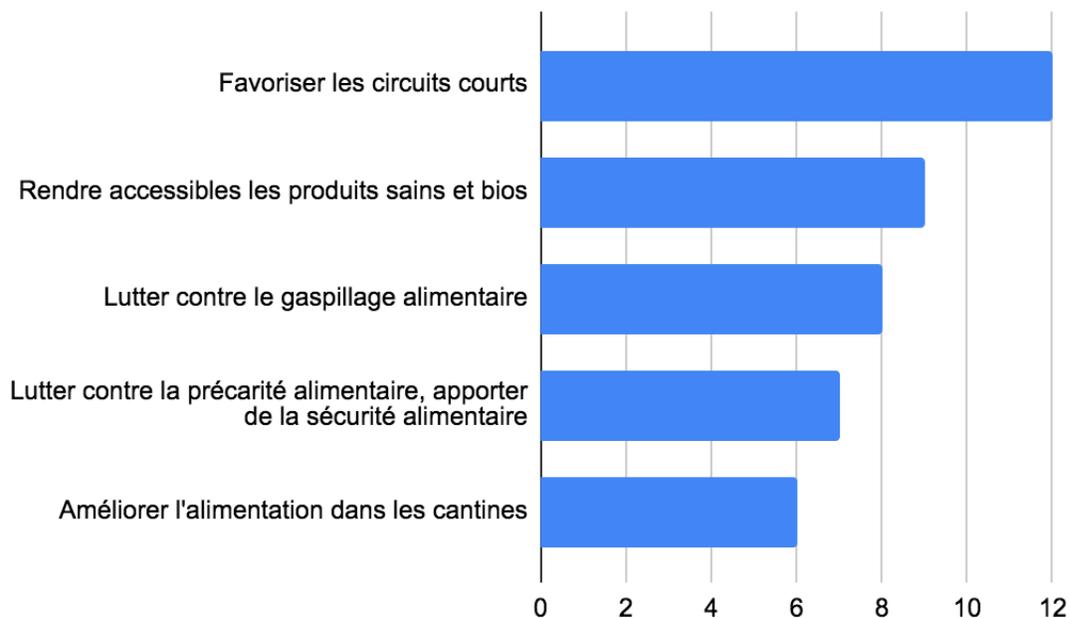
## Dynamiques d'acteurs

14 acteurs travaillent sur cet enjeu qui croise des problématiques agricoles, économiques et de santé publique. Du côté des collectivités territoriales, le PAT permet de relier les questions d'alimentation à celles de l'agriculture (voir entrée dédiée), ce qui n'est pas toujours le cas, comme le souligne CASA en menant un travail de réorganisation de toute la chaîne de la fourche à la fourchette pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur les territoires. Cela passe par des actions de développement de circuits courts et de filières locales et par la réflexion à l'échelle des collectivités sur un projet alimentaire adapté aux spécificités territoriales.

Les cantines scolaires sont le premier maillon d'une chaîne de sensibilisation citoyenne avec des programmes d'approvisionnement locaux, des menus végétariens, la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'implication des citoyens est soutenue via des dispositifs tels que Conseil social de l'alimentation, projet de Sécurité sociale de l'alimentation ou encore la formation de chefs de projets en alimentation durable (DU) (portés par le MEAD). Du côté des entreprises, on peut mentionner le projet FEADER, sur l'alimentation durable en entreprises, qui passe par l'animation d'un groupe de réflexion et d'échanges de bonnes pratiques, la création d'un cahier des charges sur l'alimentation durable ou encore la livraison de paniers de légumes bios et locaux en entreprises.

La précarité alimentaire fait l'objet de projets associatifs et publics - comme l'association Christ-o cœur ou le dispositif des cantines à 1 euros, le projet de sécurité sociale de l'alimentation (MEAD) -, mais l'enjeu de rendre accessible une alimentation bio et locale pour des publics précaires est peu abordé. Le lien entre santé et alimentation est souligné de manière indirecte via la Charte ville sans perturbateurs endocriniens, les projets de jardins partagés portés par l'OPH ou plus centrale avec le projet de recherche mené par le MEAS et le CHU de Nice pour analyser les effets d'une alimentation bio sur la santé des enfants.

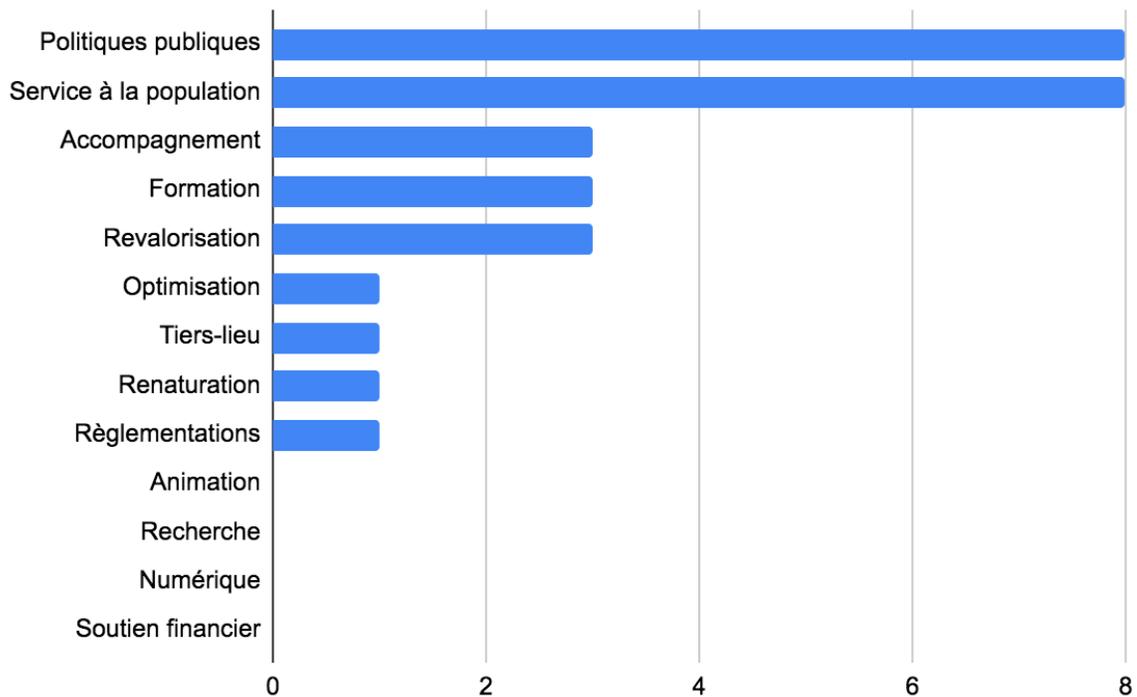
Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de l'alimentation saine



Lecture : 12 structures interviewées ont cité l'objectif "favoriser les circuits courts" durant l'entretien.

L'alimentation saine est une thématique portée au sein de 29 initiatives identifiées, dont 27 sur Cap Azur et 2 dans un périmètre proche. La plupart sont au stade de politiques publiques (comme les nombreux PAT en cours sur le territoire - voir partie sur les pratiques agricoles), mais on observe également plusieurs services à la population qui vont dans ce sens, à l'instar de la sécurité sociale de l'alimentation en discussion à la MEAD de Mouans-Sartoux, les épiceries sociales, les jardins partagés et les actions d'aide alimentaire portés par plusieurs associations au sein du territoire (des Restos du Cœur aux plus petites associations comme les ChristO du Cœur dans le Haut du Pays grassois). Plusieurs projets agroécologiques sont aussi portés à l'échelle des cantines scolaires. Le département porte un projet de déploiement des cantines scolaires à production locale.

Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "alimentation saine"



Lecture : 8 initiatives qui portent sur la thématique "alimentation saine" sont des politiques publiques. 10 sont des offres de service à la population.

#### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Jeudi vert** - Proposer une journée par semaine sans produits animaux (a minima sans viande), en réduisant au maximum les produits transformés industriellement (dont les AUT : aliments ultra-transformés), dans les collectivités qui souhaiteront contribuer à cette dynamique générale : établissements scolaires privés et publics (en lien avec les communes, les six conseils départementaux et le conseil régional), universités (CROUS), hôpitaux et cliniques, EHPAD, entreprises et administrations... - Collectif citoyen niçois
- **Projet de Sécurité Sociale de l'alimentation** - Mead
- **Projet de déploiement des cantines scolaires à production locale** - Trouver des terrains sur lesquels produire pour les cantines scolaires - Département 06 (propriétaire de la moitié du terrain) & communes (propriétaires de l'autre moitié) & Safer

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>26</sup>

Dans le cadre du questionnaire envoyé aux Régén'ère Acteurs, les thématiques pratiques agricoles et alimentation saine ont été regroupées pour des questions de simplification et de réduction du temps d'administration du questionnaire. Les réponses sont donc strictement les mêmes que pour les pratiques agricoles.

L'alimentation saine est aussi vue comme très préoccupante pour les Régén'ère Acteurs qui ont répondu au questionnaire, avec un niveau de préoccupation de 4,3 sur 5 pour le territoire. En revanche, la préoccupation est relativement moins forte à titre personnel et encore moins au titre d'une structure. 14 structures sur les 29 représentées disent agir sur cette thématique, dont 6 fortement.

	Pratiques agricoles
Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)	4.3
Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)	3.9
Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)	3.0

	Pratiques agricoles
Nous agissons fortement sur cette thématique.	6
Nous agissons modérément.	8
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	<b>14</b>
Nous agissons assez peu.	7
Nous ne faisons rien ou presque rien.	8

<sup>26</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

## Potentiel de régénération

Se nourrir est un besoin physiologique mais la façon dont on se nourrit et la nature des aliments que l'on consomme ont une influence importante sur la santé. Les populations les plus démunies n'ont pas toujours accès notamment en milieu urbain à des produits "sains". Pourtant il s'agit des populations les plus fragiles en général. Comment rendre accessible une nourriture plus saine ? Cela passe par une modification des comportements alimentaires mais aussi de l'accessibilité. A ce titre l'exemple de la ville de Détroit nous montre qu'une agriculture urbaine peut favoriser cette accessibilité. Les personnes en précarité peuvent ainsi produire elles-mêmes une partie de leur nourriture ou encore trouver de l'emploi chez les agriculteurs. Le territoire est en déficit d'autonomie alimentaire. Il serait ainsi intéressant de réduire la dépendance aux autres territoires notamment pour les populations défavorisées. Cela peut passer par la sécurité alimentaire de l'alimentation, citée par la MEAD, et expérimentée dans d'autres collectivités à l'instar de la Caisse alimentaire commune mise en place à Montpellier par le Collectif Territoires à Vivre, qui permettent aux personnes en situation de précarité de manger des aliments locaux et sains (écouter le podcast qui présente le projet : [L'aide alimentaire autrement, est-ce possible aujourd'hui en France ?](#)).

De nombreux PAT sont en cours sur les territoires des 4 EPCI, mais il manque encore une stratégie "agriculture et alimentation" claire pour faire bouger les lignes et le changement dans la durée. Des actions concrètes sont menées notamment auprès des cantines scolaires et une dynamique plus globale semble enclenchée pour orienter le sourcing vers des productions locales et moins carnées. Ces actions portent leur fruit et agissent à la fois sur la production locale et sur la santé des enfants. Notons toutefois, que l'élevage n'est pas à bannir complètement. Ce sont certaines modalités de production intensive qu'il faut bannir mais l'agriculteur régénérative a aussi besoin de matière organique pour redonner vie aux sols. Les techniques d'éco-pâturage par exemple permettent de trouver un équilibre entre la production animale et végétale. L'entretien des milieux par les animaux constitue aussi un moyen de réduire les risques de feux de forêt, d'augmenter la biodiversité voire même dans certains cas de réduire les émissions de gaz à effet de serre, les prairies naturelles pouvant stocker plus de carbone que les forêts...

Si les enfants mangent correctement dans les cantines locales, qu'en est-il lorsqu'ils rentrent chez eux ? Actuellement les budgets alloués à l'alimentation baissent et le temps consacré à la cuisine devient résiduel. Il est nécessaire de faire évoluer aussi les pratiques dans les familles pour une alimentation plus saine, avec moins de produits transformés, issus de l'agroalimentaire pour revenir à des produits locaux, de saison, plus sains mais nécessitant un peu de préparation. L'accompagnement là encore est un sujet qu'il est nécessaire de débouquer pour faciliter un retour dans les cuisines.

## **15- LES MIGRATIONS**

### Principales problématiques identifiées

#### **Un quart d'immigrés dans la population (personnes nées dans un autre pays)<sup>27</sup>**

Cap Azur compte 114 487 immigrés en 2019, dont 53% sont des femmes. La part des immigrés dans la population est donc de 25,53%, avec de fortes disparités entre les quatre intercommunalités : 5,68% à la CCAA, 12,99% à la CASA, 13,87% à la CACPL et 68,43% à la CAPG. 44,2% des immigrés de Cap Azur ont un emploi, 10,45% sont au chômage, 24,72% sont retraités ou préretraités, 3,38% sont élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés, 6,99% sont hommes ou femmes au foyer et 5,79% sont inactifs pour d'autres raisons. Ces données sont très proches des données observées dans la population en général.

#### **De nombreux mineurs non-accompagnés qui arrivent sur le territoire mais peu sont accompagnés<sup>28</sup>**

Dans les Alpes-Maritimes, le nombre de mineurs non accompagnés (MNA), essentiellement d'origine africaine, qui ont été "mis à l'abri", à savoir hébergés en urgence à leur arrivée pour quelques jours, le temps d'évaluer leur minorité, est passé de 4 049 en 2021 à 4 909 en 2022. Le nombre de MNA qui ont été pris en charge en hébergement de longue durée était de 442 en 2021 (11%) et 617 en 2022 (13%). En 2014, les mineurs pris en charge en hébergement de longue durée étaient seulement au nombre de 22. Une progression est à souligner, même si l'accueil reste faible par rapport au nombre de personnes qui arrivent. Les migrants qui ne sont pas hébergés sur une longue durée sont des adultes sommés de quitter la France et qui, soit l'ont fait, soit ont continué dans la clandestinité, ou des mineurs qui ont été envoyés sur un autre territoire.

Source : Infomigrants, À la frontière franco-italienne, "une politique d'usure" pour "décourager les migrants", 26/01/2023

#### **Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :**

- La nécessité d'accueillir des migrants dans des conditions dignes,
- La nécessité d'accompagner les migrants sur le long terme pour leur permettre d'accéder à un emploi,
- L'arrivée non-maîtrisée de migrants par l'Italie,
- Le manque de parcours d'accueil des migrants, notamment adultes, et la clandestinité,
- La position géographique des Alpes-Maritimes qui en fait une Terre de passages et d'arrivées, et l'augmentation de l'arrivée de migrants dans les prochaines années/décennies.

<sup>27</sup> Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022. / données de 2016 pour départements, régions et France

<sup>28</sup> <https://www.infomigrants.net/fr/post/46368/a-la-frontiere-francoitalienne-une-politique-dusure-pour-decourager-les-migrants>

## Dynamiques d'acteurs

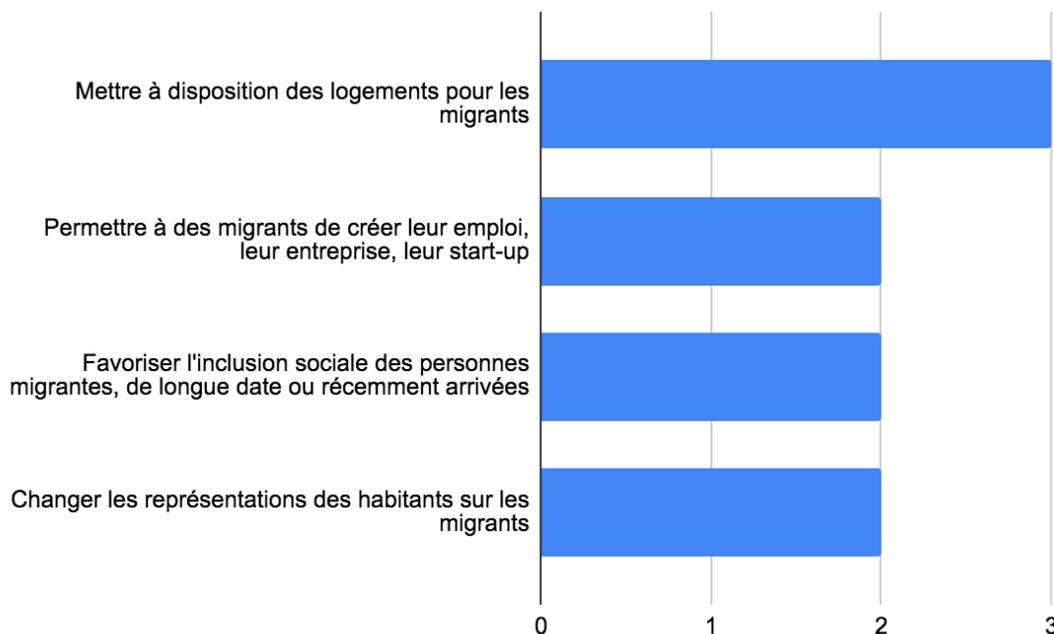
La priorité formulée par les acteurs sur la question de l'immigration va à la mise à disposition de logements. La pénurie de centres d'hébergements d'urgence, qui n'est pas propre à ce territoire, conduit, sous la pression d'associations, à des configurations temporaires et précaires, comme à Châteauneuf, où un hôtel Campanile a été partiellement réquisitionné pour accueillir des jeunes migrants isolés suite à un contrat passé avec le département.

Peu de projets sont portés par les acteurs, mais l'observatoire des migrations qui fédère depuis 2015 des chercheurs et chercheuses étudiant cet enjeu, souligne une dynamique associative renforcée depuis 2015 avec le rétablissement des contrôles et la mobilisation d'ONG de cultures très diverses : du secours catholique à No Borders, groupe de jeunes anarchistes. Les grandes motivations pour cet engagement sur la question migratoires sont de trois ordres : politique, religieux ou humaniste (apolitique). L'association Singa, dont l'antenne la plus proche est à Marseille, propose un incubateur et un programme de soutien à l'entrepreneuriat pour les migrants.

A l'échelle individuelle, l'observatoire souligne que les pratiques de solidarité (héberger des migrants) mettent les personnes en péril (ce que l'on appelle la criminalisation de la solidarité). Ces risques encourus créent un lien très fort entre les acteurs qui peuvent aller devant la justice, d'un.e retraité.e à une figure très politisée comme Cédric Herou, dans un contexte politique et réglementaire qui ne protège que les migrants mineurs.

L'accueil des réfugiés ukrainiens, pour qui des solutions d'hébergement ont été déployées par les municipalités souligne, comme ailleurs, une logique à deux vitesses dans la prise en compte de la question migratoire.

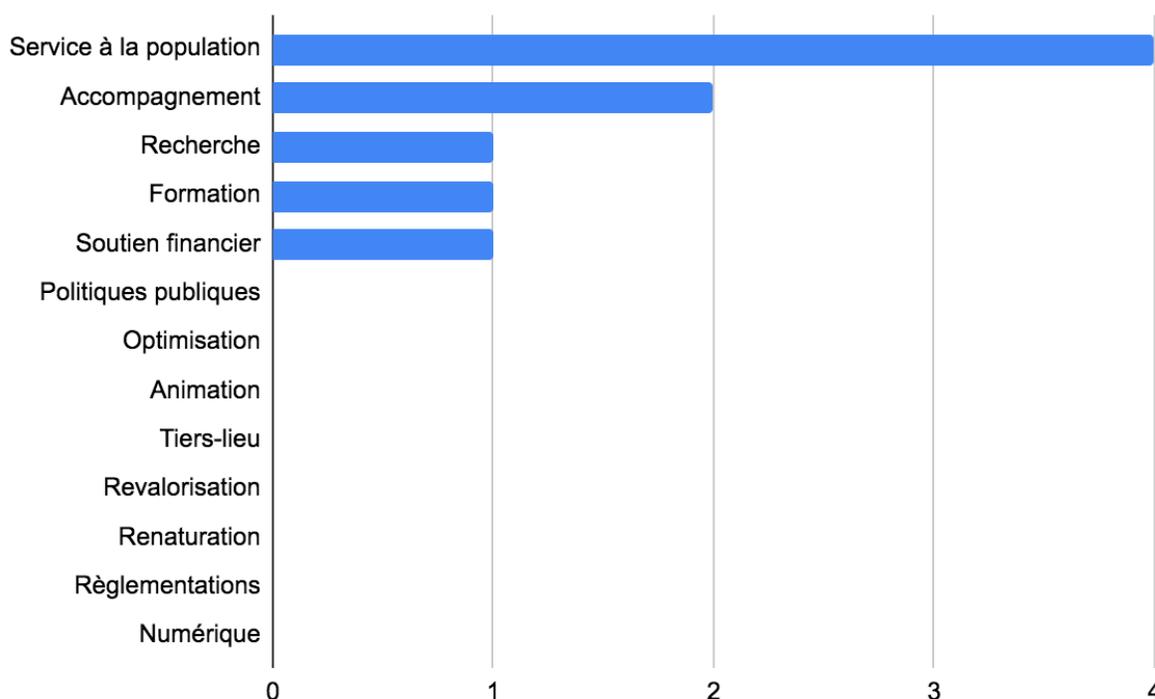
*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de la migration*



*Lecture : 3 structures interviewées ont cité l'objectif "mettre à disposition des logements pour les migrants" durant l'entretien.*

Seuls 9 projets ont été identifiés en lien avec la thématique de la migration, 5 sur Cap Azur et 4 dans un périmètre proche. Elles consistent principalement en des projets associatifs d'aide au logement ou de protection et de défense. Deux projets d'accompagnement à la création d'emploi sont aussi accessibles, notamment du côté de Marseille (par l'association Singa notamment).

*Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "migration"*



*Lecture : 4 initiatives qui portent sur la thématique "migration" sont des offres de service à la population. 2 sont des projets d'accompagnement.*

#### **Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur**

- L'Observatoire des migrations. Université Nice Côte d'Azur
- Dans le centre de Grasse, **un chantier éducatif pour accueillir les mineurs non accompagnés** et actions de FLE pour leur intégration - **CAPG**
- À Châteauneuf, un hôtel Campanile mobilisé pour y mettre des MNE
- Apprentis d'Auteuil - Centre de Formation et d'Apprentissage à Grasse et Vallauris - Prévention et protection de l'enfance
- J'accueille - Mettre en lien les migrants avec des personnes qui ont la capacité de les accueillir

chez eux (court ou long séjour) - By Singa

- Dispositif Ukraine - Porter des dispositifs d'hébergement et d'accueil des Ukrainiens ("*on est devenus bailleurs*") - CCAS de Cannes

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>29</sup>

Les migrations sont vues comme moyennement préoccupantes pour le territoire par les Régén'ère Acteurs (3,5 sur 5). Le niveau de préoccupation est particulièrement bas pour les structures représentées par les Régén'ère Acteurs (2 sur 5). Le niveau d'action est lui aussi faible (3 acteurs qui indiquent que leur structure agit sur 29).

	Migrations
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	3.6
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	2.7
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	2.0

	Migrations
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	0
<b>Nous agissons modérément.</b>	3
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3
<b>Nous agissons assez peu.</b>	9
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	17

## Potentiel de régénération

Les migrations ont été de tout temps nécessaires et l'humanité a colonisé la planète par les migrations. Ces migrations favorisent à la fois le multiculturalisme mais aussi sur un plan plus global à la diversité du patrimoine génétique de l'humanité. Elles sont donc nécessaires à la régénération de ce patrimoine.

<sup>29</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

Les migrants constituent toutefois des sources de préoccupation notamment sur les territoires compte tenu des problématiques sociales préexistantes tel que la tension sur le logement, sur l'emploi, et peuvent les exacerber, rendant les populations hostiles à ces nouveaux arrivants. Pourtant, parmi ces migrants, des personnes qualifiées pourraient venir renforcer les personnels dans des métiers en tension. Pour les migrants moins qualifiés, les métiers relatifs au vivant et notamment à l'agriculture, à la viticulture ou la sylviculture et consommateurs de main d'œuvre pourraient permettre de répondre à des besoins y compris saisonniers.

L'accueil de ces migrants nécessite de leur fournir des conditions dignes de vie et notamment de logements. Les tensions sur les logements résultent des pressions sur le foncier et des coûts, du tourisme..., et nécessitent de réinventer des solutions nouvelles. Certaines structures (ONG, associations, entreprises) proposent d'avoir une utilisation efficiente des logements. Notamment de proposer des espaces pour dormir lorsque les bâtiments ne sont pas ouverts pour leurs usages premiers tels que les lieux culturels fermés la nuit, les entreprises... A titre d'exemple, en Gironde, une association a repéré l'ensemble des logements vacants sur le territoire et notamment des logements publics. Ainsi ils ont pu proposer des chambres de lycéens pendant l'été à des personnels saisonniers pour qui le logement était inaccessible et qui permettait dans le cadre d'un contrat quadripartite (association, lycée, employeur et saisonnier) de résoudre cette problématique.

## **16- LA VIE SOCIALE APAISÉE**

La vie sociale concerne à la fois la qualité des relations entre les gens, le respect du collectif et de l'intérêt général, et le niveau d'engagement des citoyens dans la vie de leur territoire (sport, culture, solidarité...).

### **Principales problématiques identifiées**

#### **Une augmentation des coups et blessures volontaires et des violences sexuelles**

A l'échelle de Cap Azur, les coups et blessures volontaires sur des personnes de plus de 15 ans sont passés de 1 700 par an en 2016 à 2 505 en 2022, soit une augmentation de +805. Cela concerne l'ensemble des intercommunalités. Une augmentation est aussi constatée du côté des violences sexuelles, qui sont passées de 145 en 2016 à 368 en 2022.

En 2022, le territoire enregistrait aussi 40 vols violents avec armes, 305 vols violents sans arme (en baisse) et 6 610 vols sans violence contre des personnes (donnée qui stagne). Les cambriolages de logements ont baissé entre 2016 et 2022, mais ces derniers sont toujours au nombre de 1 442 en 2022. Les vols de véhicules stagnent en nombre (2 023 vols en 2022). Il en va de même des destructions et dégradations volontaires (4 775 la même année).

Dans l'ordre d'importance donc en 2022 :

- Vols sans violence contre des personnes (6 610 en augmentation)
- Destructions et dégradations volontaires (4 775 en stagnation)
- Coups et blessures volontaires sur des personnes de plus de 15 ans (2 505 en augmentation)
- Vols de véhicules (2 023 en stagnation)
- Cambriolages de logements (1 442 en baisse)
- Violences sexuelles (368 en augmentation)
- Vols violents sans arme (305 en baisse)
- Vols violents avec arme (40 en augmentation)

Source : Bases statistiques communale et départementale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales, 2022

#### **Une forte vie associative**

En 2023, le nombre d'associations enregistré sur le Pôle Métropolitain s'élève à environ 14 040 : 3 538 à la CAPG, 3 831 à la CACPL, 5 319 à la CASA et 1 352 à la CCAA, ce qui témoigne d'une bonne dynamique locale.

Source : Répertoire national des associations

#### **Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :**

- Les incivilités courantes (cris, énervement, violence, dégradation des équipements...)
- La violence faite aux femmes,
- Les problèmes de déchets (tri pas ou mal fait, déchets dans l'environnement),

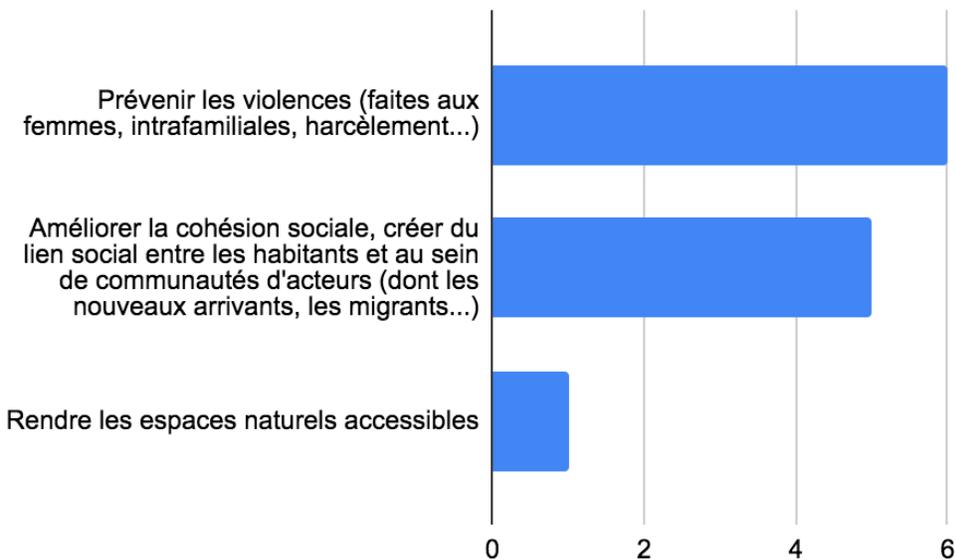
- Le manque d'espaces pour les projets citoyens et associatifs,
- La montée des extrémismes,
- Le désintérêt des citoyens pour la vie publique en général et le manque de confiance envers les institutions,
- Le manque d'inclusion des habitants dans la décision politique,
- Le manque d'engagement des habitants dans les associations, la vie sociale et la citoyenneté,
- L'absence de lieux de vie et de rencontres dans les villages.

## Dynamiques d'acteurs

Dans un contexte de hausse des violences, notamment depuis la COVID, **les acteurs du territoire soulignent à la fois les enjeux de prévention et d'action auprès des publics vulnérables** (femmes, jeunes, personnes âgées), **mais aussi les disparités territoriales et la nécessité de mettre en place des réponses adaptées à l'échelle de bassins de vie**. Un acteur souligne ainsi la difficulté de mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables dans le 06, qu'il attribue à une relative disparition des liens sociaux. Les projets citoyens cités en grand nombre par les différents acteurs et liés à la bonne dynamique associative du territoire (plus de 14 000 associations sur Cap Azur) contribuent à restaurer ces liens. Une autre disparité territoriale concerne le Haut-Pays, où les services aux personnes sont peu implantés et où l'isolement relationnel est particulièrement fort. Une réflexion spécifique est menée sur ce territoire avec notamment un espace de vie sociale itinérant ARPEJ (CAPG).

Les collectivités territoriales font de la prévention des violences une priorité (soutien et professionnalisation des associations qui œuvrent dans ce domaine et qui manquent souvent de bras, programmes publics de prévention de la délinquance, agents de convivialité (CAPG). La nature est considérée par les acteurs comme un vecteur de lien social - susceptible de générer des contextes et cadres de vie apaisée. Cela passe par des projets de végétalisation urbains, des jardins partagés, des chantiers collectifs, etc. Le défi étant de sensibiliser à des usages concertés et respectueux de ces espaces. Le CEN PACA témoigne d'un "besoin de nature" en hausse depuis la COVID avec une fréquentation accrue des sites naturels, comme le plateau de Calern, avec des publics non sensibilisés aux bons usages et aux enjeux de ces espaces, considérés comme "des terrains de jeu" et donc un besoin d'éducation pour concilier usages humains et protections de la nature.

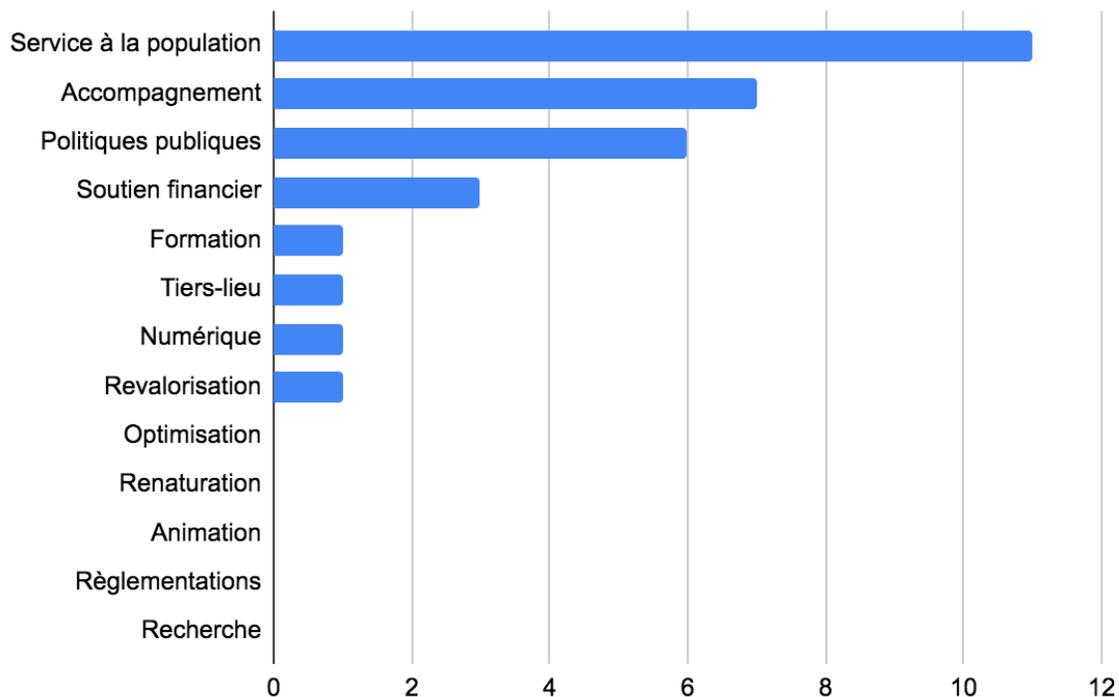
*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de la vie sociale apaisée*



*Lecture : 6 structures interviewées ont cité l'objectif "prévenir les violences (faites aux femmes, intrafamiliales, harcèlement...)" durant l'entretien.*

Au total, 31 initiatives ont été recensées sur la thématique de la vie sociale, dont 28 sur Cap Azur et 3 dans un périmètre plus large. La plupart de ces projets sont des services à la population, comme le chantier d'insertion Soli-cités à Grasse ou les Parcours de femmes proposés à Cannes.

*Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "vie sociale apaisée"*



Lecture : 11 initiatives qui portent sur la thématique “vie sociale apaisée” sont des offres de service à la population. 7 sont des projets d’accompagnement.

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Opération Mamie Paupiette** : application où la personne âgée entre la quantité cuisinée et partage son repas avec un étudiant pour un moment de transmission et de lien social - En réflexion à la CAPG
- **Mise en place d’un espace de vie sociale itinérant, ARPEJ, dans le Haut Pays** - CAPG et CCAA
- **Service de médiation au sein de l’OPH**. Permet d’intervenir avant que les choses ne dégénèrent entre locataires. Si cela ne s’arrange pas, on peut aller jusqu’au déménagement de certains locataires - OPH Cannes
- **ECOTEM** : Valorisation affective et culturelle de la biodiversité, lutte contre l’artificialisation des espaces naturels. Reforestation, programmes éducatifs et partenariats artistiques pour sensibiliser et préserver. Préservation des habitats menacés et promotion de pratiques durables. Équilibre entre développement humain et conservation de la nature.
- **Association Une voix pour elles** - Informer, orienter, sensibiliser pour prévenir les violences et promouvoir l’égalité Femmes/Hommes - Grasse
- **Villa dédiée aux femmes victimes de violence** - CCAS de Cannes

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>30</sup>

Pour les Régén'ère Acteurs, une vie sociale et apaisée est importante mais elle ne fait pas pour autant partie des enjeux les plus préoccupants pour le territoire, pour soi et pour la structure qu'ils représentent. Le niveau de préoccupation est de 3,8 pour le territoire et de 2,4, soit à peine la moyenne, pour les structures.

	Vie sociale
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	3.8
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	3.3
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	2.4

	Vie sociale
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	7
<b>Nous agissons modérément.</b>	13
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	20
<b>Nous agissons assez peu.</b>	6
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	3

## Potentiel de régénération

Comme nous l'avons déjà introduit, l'Homme a un besoin vital de Nature. De nombreuses études (Ex: Etude Medci en France) montrent que d'être en lien avec le vivant baisse le stress et réduit les violences. L'accès au vivant constitue donc une source de mieux être qui se traduit en partie par cette réduction des violences. Lutter contre les violences constitue un enjeu de régénération humaine. L'objectif est de favoriser une prise de conscience de populations urbaines qui peut être à l'exception d'aller à la mer ne sont pas sensibilisées aux bienfaits de la nature. Au Japon comme au Canada, les médecins sont autorisés à prescrire des bains de forêts dans des forêts aménagées pour ces pratiques. En France, existe déjà en

<sup>30</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

Gironde un projet mené par le Conseil départemental et un projet est en cours de définition sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

En matière d'incivilités et de dégradations, la mobilisation des populations fragiles nécessite également un accompagnement. Des expériences comme à Grande Synthe dans le Nord démontrent que les populations de jeunes par exemple qui sont intégrés dans des programmes de réalisation de jardins sont les premiers protecteurs de ces espaces, prennent conscience des efforts qu'il a fallu réaliser et deviennent les gardiens du vivant. Ces mêmes espaces s'ils sont productifs (ex: nourrir la ville à Mouans-Sartoux) permettent aussi de responsabiliser les riverains sur les espaces communs.

Autre exemple avec la justice restauratrice de Laure Garitte ("Je verrai toujours vos visages", Jeanne Herry). Il s'agit d'une pratique para judiciaire décorrélée du procès dont l'objectif est de restaurer le lien entre des personnes victimes et auteurs d'infractions volontaires pour y participer. Cette technique est très différente de la dynamique et de l'objectif du procès, elle offre un cadre dédié à la reconstruction du lien social.

Le territoire de Cap Azur dispose d'un tissu associatif extrêmement fort et notamment en matière de protection de l'environnement et de la nature en particulier. Ces associations peuvent jouer un rôle capital dans la prise de conscience de la nécessité de se brancher au vivant. Fédérer les associations sur le vivant permettrait de bâtir des programmes structurés à mettre en œuvre avec les collectivités et les entreprises. Le secteur associatif dispose toutefois de peu de moyens. Il serait donc nécessaire de bâtir également des modèles économiques basés sur le vivant autour de ces associations qui leur permettent de disposer de revenus récurrents évitant ainsi à la collectivité de porter seule les coûts dans le cadre de subventions. Réflexion à pouvoir financer les associations avec de l'investissement dans un secteur (ex : éolien) et gains de ventes de l'électricité permettraient de financer ces associations. Donc plus de budget pour les associations. Un investissement sur le vivant pourrait permettre de financer les associations.

Par ailleurs, une vie sociale apaisée passe par une gouvernance partagée qui inclut notamment les acteurs dits "faibles".

# 17- L'ACCÈS À L'ÉNERGIE

## Principales problématiques identifiées

### Une majorité de chauffages individuels "tout électrique"

Sur Cap Azur, la part des résidences principales équipées d'un chauffage individuel "tout électrique" est de 42,62% en 2019, contre 26,94% pour le chauffage central individuel et 24,91% pour le chauffage central collectif. Une telle part de chauffage électrique est observée aussi au niveau du département (40,1%) et de la région (43,6%). En revanche, elle est bien supérieure à la part observée au niveau national (29,5%).

On observe également des différences de systèmes de chauffage résidentiel en fonction des intercommunalités :

- La CAPG et la CCAA ont une part beaucoup moins importante de chauffage central collectif, alors que la CACPL, au contraire, en a beaucoup,
- La CCAA a peu de chauffage central individuel par rapport aux autres intercommunalités.

	Année	CAPG	CACPL	CASA	CCAA	Cap Azur	Département	Région	France
Part des résidences principales équipées d'un chauffage central collectif	2019	11.80%	36.40%	21.80%	4.10%	24.91%	30.90%	18.90%	17.70%
Part des résidences principales équipées d'un chauffage central individuel	2019	30.40%	22.80%	29.80%	13.60%	26.94%	24.00%	28.60%	40.10%
Part des résidences principales équipées d'un chauffage individuel "tout électrique"	2019	47.00%	39.20%	43.70%	41.30%	42.62%	40.10%	43.60%	29.50%

Source : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

### 28 294 ménages en situation de précarité énergétique dans les Alpes-Maritimes

Le constat est clair : 84% des résidences principales sont à rénover d'ici 2050, ce qui représente un travail colossal. Sur Cap Azur, ce sont 79 089 résidences principales qui sont catégorisées passoires énergétiques et 28 294 ménages considérées en précarité énergétique liée au logement.

	CACPL	CAPG	CASA	CCAA	Cap Azur
<b>Accélérer la rénovation énergétique des logements</b>					

% de passoires énergétiques parmi les résidences principales du territoire	24,1	25,7	22,3	27,4	
nombre de résidences principales catégorisées passoires énergétiques	32532	14184	29232	3141	79 089
% du parc de résidences principales du territoire à rénover d'ici 2050	84,2	84,3	84,6	81,6	
<b>Soutenir la rénovation des logements des ménages les plus vulnérables</b>					
% des ménages en précarité énergétique liée au logement	14,8	12,2	12,1	23,9	
Nombre de ménages en précarité énergétique liée au logement sur le territoire	11819	5263	10154	1058	28 294
Hausse du prix du chauffage depuis 2020 (en %)	14	14,9	15	21,9	16,45

Source : Shift project, Territoires d'avenir

**Les Régén'ère Acteurs ont aussi listé les problématiques suivantes :**

- L'augmentation des prix de l'énergie,
- Le manque d'autonomie énergétique et la dépendance énergétique à d'autres territoires,
- Une industrie très dépendante de l'énergie (tourisme, tertiaire, informatique...),
- L'insuffisance des moyens mis en œuvre pour développer les énergies renouvelables,
- Le retard de développement du photovoltaïque sur les toits,
- La concurrence des fermes photovoltaïques avec les terrains agricoles et zones naturelles,
- Le manque d'actions collectives de type autoconsommation collective,
- La mauvaise isolation des logements,
- Les problèmes d'approvisionnement en carburant,
- Les enseignes lumineuses qui restent allumées la nuit,
- L'utilisation de climatiseurs pour réduire la chaleur,
- Peu de méthanisation disponible.

## Dynamiques d'acteurs

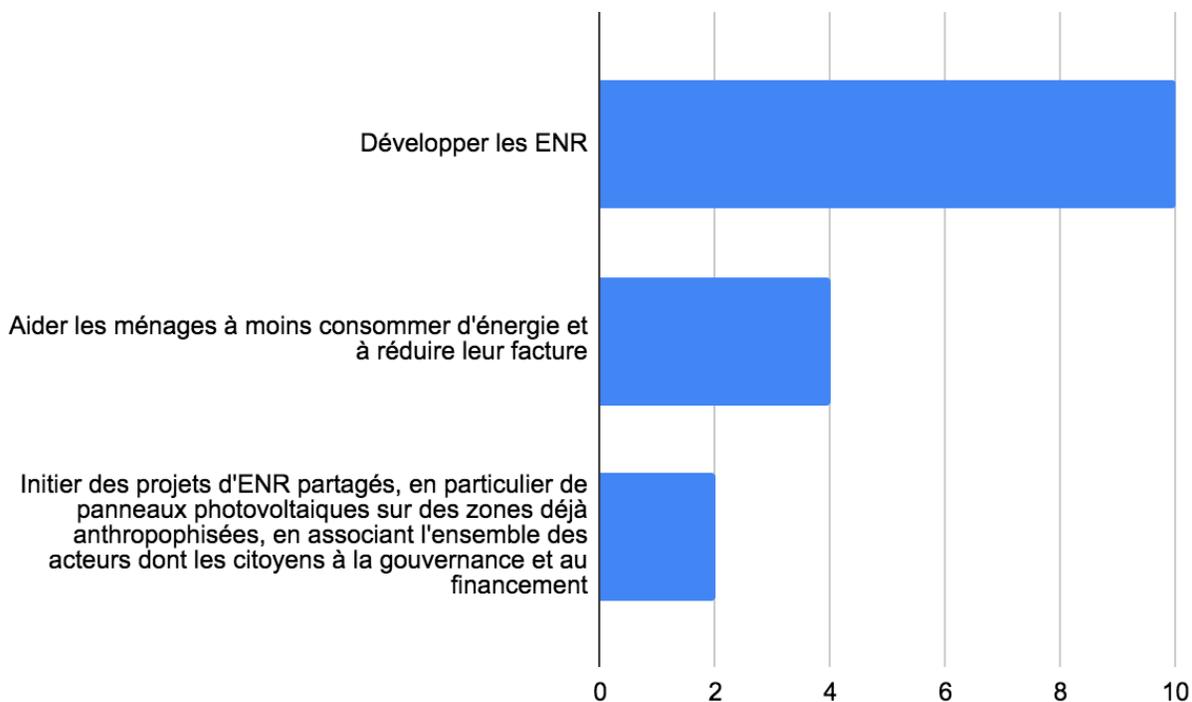
En matière d'énergie, les acteurs rencontrés ont avant tout parlé du développement souhaité des énergies renouvelables (10 d'entre eux dont les intercommunalités, la région ou encore les associations qui

représentent des entreprises), tout en partageant le constat selon lequel le territoire est “très en retard sur la transition énergétique”, selon les propos d'un.e interviewé.e. L'association Energie partagée précise qu'elle s'oppose aux projets de panneaux photovoltaïques qui s'implantent dans des espaces naturels. Objectif : les développer sur les toits, dans les espaces artificialisés. De son côté, la CASA réfléchit à installer des panneaux photovoltaïques sur les installations agricoles (avec l'ABF et la Dreal) et la CACPL travaille à développer l'hydrogène et les réseaux de chaleur auprès des consommateurs. A l'échelle de Cap Azur, c'est la revalorisation énergétique des encombrants (compostage collectif) qui est à l'ordre du jour.

Plusieurs acteurs rendent aussi compte d'actions pour aider les ménages à réduire leur consommation d'énergie et les factures afférentes, dans une logique d'augmentation du pouvoir d'achat. Il s'agit notamment d'acteurs qui interviennent auprès de publics en difficulté financière, comme l'OPH de Cannes qui négocie les contrats d'énergie des ménages pour leur permettre de bénéficier des meilleurs tarifs ou le CCAS de Cannes qui accompagne les personnes qui ont des logements insalubres pour accéder aux aides de rénovation énergétique.

Enfin, plusieurs initiatives émergent sur le territoire en faveur de projets d'énergie partagée, dont les citoyens sont pleinement parties prenantes. Il s'agit par exemple des actions de l'association Energie partagée, qui vise la souveraineté énergétique locale, mais aussi d'actions communales à l'instar de Châteauneuf-de-Grasse qui récupère l'énergie produite en surplus par les panneaux photovoltaïques des particuliers pour l'utiliser dans les équipements communaux. Mouans-Sartoux à un projet similaire dans les cartons.

*Objectifs principaux cités par les acteurs rencontrés sur le thème de l'accès à l'énergie*



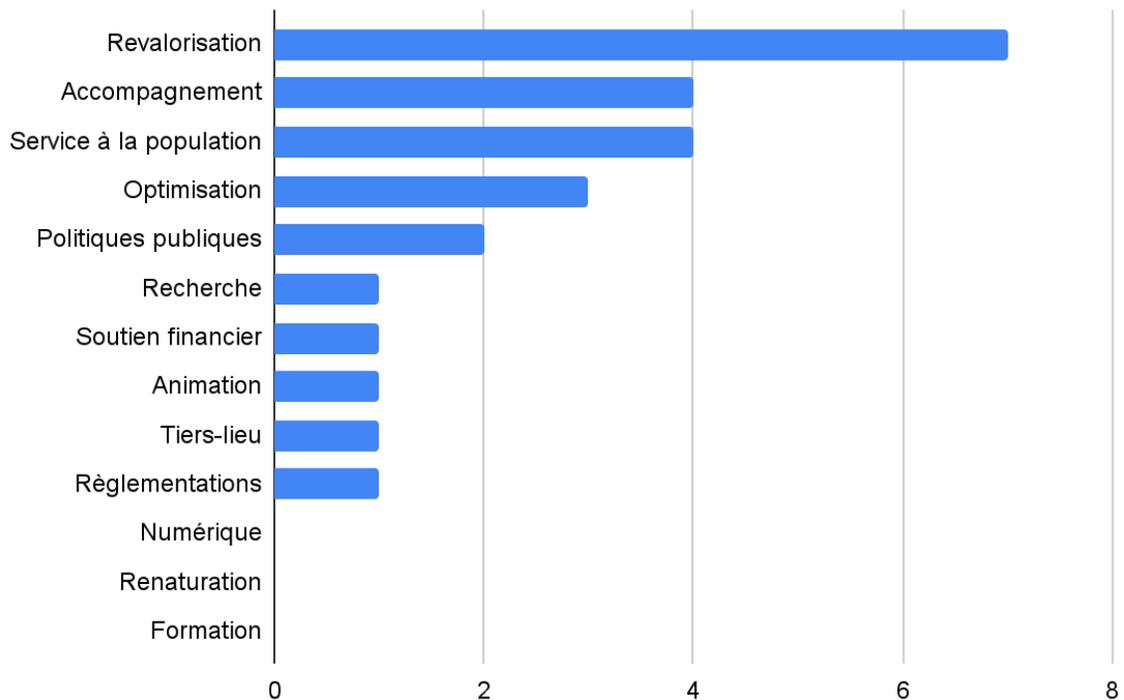
*Lecture : 10 structures interviewées ont cité l'objectif “développer les ENR” durant l'entretien.*

### Principales politiques publiques en lien avec l'accès à l'énergie

- Les 2 PCAET du territoire (CCAA et PCAET Ouest) : l'énergie est un des principaux leviers d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail par ordre prioritaire : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Les initiatives recensées, au nombre de 25 sur cette thématique, dont 18 sur Cap Azur et 7 dans un périmètre proche, portent d'abord sur de la revalorisation de ressources, avec par exemple la méthanisation des boues de la station d'épuration de Cagnes-sur-Mer opérée par GRDF ou la valorisation énergétique des effluents du Pays de Grasse pour alimenter les habitants en électricité. Des projets d'accompagnement à la transition énergétique ont aussi été repérés, à l'instar des actions de PEP2A ou d'Energie Partagée. Les services à la population portent davantage sur la mobilité avec notamment l'installation de bornes de recharge électrique Wiiz.

*Types d'initiatives recensées en lien avec la thématique "accès à l'énergie"*



*Lecture : 8 initiatives qui portent sur la thématique "accès à l'énergie" sont des projets de revalorisation de process existants. 4 sont des projets d'accompagnement.*

### Zoom sur des projets emblématiques au sein de Cap Azur

- **Centrale électrique de Saint Auban** - Centrale, constituée de 26 000 panneaux répartis sur 10 ha, permettra de produire l'équivalent de la consommation de plus de 3 500 foyers tout en évitant l'émission de plus de 800 tonnes de CO2 par an. Sont également prévus : un chemin pédagogique, des ateliers de sensibilisation et l'accueil d'un apiculteur et de deux éleveurs. À

noter qu'à l'issue du bail de 30 ans maximum, la centrale sera démantelée et le terrain remis en état - Conseil départemental, SEML, AKUO et la MAIF, entreprise GENSUN, France Nature Environnement

- **Création d'une foncière photovoltaïque** - Mutualiser les petites surfaces pour que même des petits projets puissent être financés – UPE 06 (projet en démarrage)
- **Convention pour la valorisation des déchets de l'industrie et de la parfumerie** - Valoriser les déchets de la parfumerie par méthanisation et injection de biométhane dans les réseaux de gaz - Prodaron, GRDF, CCI Nice Côte d'Azur, SEML Green Energy 06 et CAPG
- **Récupération des surproductions énergétiques des panneaux solaires des ménages** - Récupérer la surproduction des ménages pour la Mairie - Mairie de Châtellerault
- **PEP2A** - Promouvoir et développer les énergies renouvelables par et pour les habitants en encourageant une réappropriation des questions énergétiques autour de projets communs de développement d'énergies renouvelables locales - PEP2A avec le soutien de la région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, en partenariat avec le Conseil de Développement et l'École des Mines ParisTech
- Valorisation énergétique des effluents du Pays de Grasse - Valoriser énergétiquement les effluents émis sur le Pays de Grasse (dont déchets dangereux) pour alimenter les habitants en électricité - Filiale de Veolia sur site, Univalom

## Positionnement des Régén'ère Acteurs<sup>31</sup>

Concernant l'accès à l'énergie, les Régén'ère Acteurs ont indiqué un niveau de préoccupation de 3,9 sur 5 pour le territoire, 3,6 pour eux en tant qu'individus et 3,3 pour la structure qu'ils représentent. La préoccupation existe mais elle est moins forte que d'autres thématiques comme l'eau, le changement climatique, la mobilité ou la pauvreté par exemple. 15 Régén'ère Acteurs qui représentent une structure indiquent que cette dernière agit sur le sujet, dont 6 fortement.

	Energie
<b>Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)</b>	3.9
<b>Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)</b>	3.6
<b>Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	3.3

<sup>31</sup> Sur les 60 Régén'ère Acteurs sollicités dans le cadre du projet (élus et techniciens des collectivités, chefs d'entreprises, représentations d'associations, citoyens), 45 personnes ont répondu au sondage de positionnement sur les enjeux. Parmi les 45 répondants, 16 participaient uniquement à titre personnel (en tant que citoyen) et 29 représentaient une structure (collectivité, entreprise ou association).

	Energie
<b>Nous agissons fortement sur cette thématique.</b>	6
<b>Nous agissons modérément.</b>	9
<b>TOTAL QUI AGISSENT (sur 29 répondants qui représentent une structure)</b>	15
<b>Nous agissons assez peu.</b>	9
<b>Nous ne faisons rien ou presque rien.</b>	5

## Potentiel de régénération

L'usage des énergies renouvelables uniquement si ces productions sont issues du vivant ne sont pas régénératives. La production d'électricité via des panneaux photovoltaïques n'est donc pas régénérative. Elle permet de réduire l'usage de combustibles fossiles et de bénéficier d'apport d'énergie gratuit mais elle nécessite des ressources finies parfois rares dont les productions impactent les écosystèmes en général lointains de façon irrémédiable. Le secteur minier est l'un des secteurs d'activité les plus destructeurs du vivant.

Mais avant d'envisager les modes de production d'énergie régénérative, il est aussi nécessaire de se pencher en priorité sur la réduction des consommations énergétiques. Les bâtiments construits sur le territoire utilisent des procédés constructifs universels mais peu adaptés au climat. Les bâtiments sont construits en béton ou parpaing donc avec une faible densité captant la chaleur plus rapidement. Ils sont peu isolés car l'on considère que le climat est clément et ne nécessite pas de trop se prémunir contre le froid mais ce faisant, les bâtiments ne sont pas efficaces contre la chaleur. Le vivant peut résoudre une partie de cette problématique en proposant de réaliser de l'isolation des bâtiments avec des matériaux biosourcés avec une densité suffisante pour lutter contre la chaleur et réduire les consommations énergétiques relatives à la climatisation. Plusieurs matériaux pourraient être utilisés tels que la laine de bois, la paille, la laine de mouton promue par le PNR...

Enfin, l'énergie nécessaire pourrait être produite à partir de résidus des industries du bois en évitant de considérer le bois noble. Une autre solution serait de faire appel à des productions de bois issus de taillis à courte rotation pour produire annuellement une biomasse qui sera brûlée rapidement et ne pas utiliser du bois qui aura nécessité 30 à 50 ans de gestion.

# Analyse globale



## Préconisation pour prioriser les enjeux sociaux et environnementaux sur le territoire

Prioriser les enjeux est une tâche difficile car cela suppose de s'accorder sur la façon de les comparer. Doit-on prendre en considération le niveau d'urgence ou encore le nombre de personnes touchées par ces enjeux ? Peut-on réellement considérer que la migration est moins importante que les problématiques de sécheresse car elle touche proportionnellement moins de personnes ? La hiérarchisation nous conduirait nécessairement à des jugements de valeur et à des écueils. Or notre souhait est de trouver des solutions régénératives à la croisée des différents enjeux.

La régénération nous engage à embrasser la complexité pour répondre aux défis complexes auxquels nous devons faire face. Hiérarchiser les enjeux nécessite donc de le faire dans une visée systémique pour tenter, et c'est l'objectif de l'économie régénérative, de nous situer dans "l'espace sûr et juste". Mais comment prendre des décisions éclairées lorsque l'on doit réfléchir en tenant compte de 9 limites planétaires et de 12 Objectifs de Développement Durable sociaux ? La science nous a prouvé que même un esprit bien formé ne peut au maximum traiter que les interactions de 7 variables entre elles. Comment le faire avec 21 variables ? Pour cela, les fondements de l'économie régénérative peuvent nous aider.

L'économie régénérative s'inscrit dans le paradigme de soutenabilité forte. Il existe donc une priorisation des enjeux. Les enjeux écologiques sont donc prioritaires par rapport aux enjeux sociaux car les populations ne peuvent prospérer dans un environnement dégradé.

La régénération socio-écologique consiste à mettre la vie et le vivant au centre de chaque action et décision, nous dit Paul Hawken. La priorité des priorités est donc de régénérer la biodiversité dans un contexte d'effondrement du vivant. Pourquoi ? Le vivant est seul capable de cette capacité de régénération mais aussi de régulation des processus qui régissent les équilibres dynamiques de notre planète via les services écosystémiques de régulation.

Ensuite, si la régénération consiste à la mise en œuvre de solutions de co-évolution avec le vivant pour lui permettre d'exprimer son plein potentiel, il est nécessaire de s'attacher aux conditions qui vont permettre au vivant d'exprimer ce plein potentiel. Quelles sont ces conditions ? Sans eau, il n'y a pas de vie dit-on. Il faut donc s'assurer que l'eau sera bien en quantité et qualité suffisante dans les écosystèmes. En complément il faut de bonnes conditions édaphiques, c'est-à-dire des sols nourriciers. On s'attachera alors à vérifier que les projets ne perturbent pas les cycles biogéochimiques de l'Azote et du Phosphore voire qu'ils les renforcent et qu'ils n'entraînent pas un changement d'usage de ces mêmes sols ou des dégradations liées à de nouvelles entités tels que les produits chimiques (intrants par exemple).

En parallèle sur le plan social, on s'assurera que les projets n'induisent pas des consommations d'eau qui pourraient entrer en compétition avec les besoins en eau des communautés humaines locales et n'altèrent pas les capacités de ces mêmes communautés à bénéficier d'une nourriture suffisante, suffisamment variée et saine, etc. Il est donc possible de prioriser les enjeux sur cette base.

Nous observons néanmoins que certaines problématiques sont davantage préoccupantes pour les acteurs du territoire, ceux que nous avons interrogés dans les entretiens individuels et les Régén'ère Acteurs qui participent à la démarche. **L'eau est l'enjeu considéré comme le plus préoccupant par les Régén'ère**

**Acteurs<sup>32</sup> pour le territoire, suivie de près par le changement climatique.** S'en suivent de près la mobilité, la relation au vivant, l'artificialisation des sols, la pauvreté et les pratiques agricoles. Ces mêmes thématiques sont considérées comme les plus préoccupantes "pour soi", à titre personnel, même si les niveaux de préoccupation indiqués sont légèrement moins élevés. Enfin, pour les structures (collectivités, entreprises et associations), les thématiques les plus préoccupantes sont assez proches mais les déchets et l'accès à l'énergie ressortent davantage. A l'inverse, l'emploi, l'éducation, la santé et les migrations sont les thématiques considérées comme les moins préoccupantes pour le territoire.

*Niveaux de préoccupation des Régén'ère Acteurs sur les différents enjeux sociaux et environnementaux (5 étant le niveau de préoccupation maximal) :*

	Niveau de préoccupation pour le territoire (sur 45 répondants)	Niveau de préoccupation pour soi (sur 45 répondants)	Niveau de préoccupation pour la structure (sur 29 répondants qui représentent une structure)	MOYENNE PRÉOCCUPATION (territoire, soi et structure)
<b>Eau</b>	4.9	4.4	3.8	4.4
<b>Changement climatique</b>	4.7	4.2	3.7	4.2
<b>Mobilité</b>	4.4	4.0	3.0	3.8
<b>Relation au vivant</b>	4.4	4.1	3.4	4.0
<b>Artificialisation</b>	4.4	4.1	3.3	3.9
<b>Pauvreté</b>	4.3	3.4	3.0	3.6
<b>Pratiques agricoles et alimentation saine</b>	4.3	3.9	3.0	3.7
<b>Déchets</b>	4.0	3.8	3.4	3.7
<b>Logement</b>	4.0	3.2	2.7	3.3
<b>Pollutions atmosphériques</b>	4.0	3.7	2.9	3.5
<b>Energie</b>	3.9	3.6	3.3	3.6
<b>Vie sociale</b>	3.8	3.3	2.4	3.2
<b>Migrations</b>	3.6	2.7	2.0	2.8
<b>Santé</b>	3.3	2.8	2.3	2.8
<b>Education</b>	3.2	2.8	2.7	2.9
<b>Emploi</b>	3.2	2.7	3.0	2.9

<sup>32</sup> Ces derniers ont été interrogés par un questionnaire en ligne

## Analyse croisée des niveaux de préoccupation et des initiatives recensées sur chacun des enjeux

Les thématiques les plus préoccupantes et sur lesquelles il y a le moins d'initiatives recensées aujourd'hui sur le territoire de Cap Azur<sup>33</sup> sont **l'eau, l'accès à la mobilité, l'artificialisation des sols et la pauvreté. Ces domaines pourraient être traités en priorité**, à la fois pour répondre au fort niveau de préoccupation des acteurs et pour augmenter le nombre d'initiatives qui répondent à ces enjeux.

Les thématiques sur lesquelles le moins d'initiatives ont été recensées sont les migrations, les consommations d'hydrocarbures et les pollutions atmosphériques, l'accès à la mobilité, le logement, l'accès à l'énergie et l'alimentation saine. L'emploi, l'éducation et la santé cumulent une double peine : ils sont à la fois considérés comme moins prioritaires sur le territoire, et ils sont en même temps moins représentés dans les initiatives recensées.<sup>34</sup>

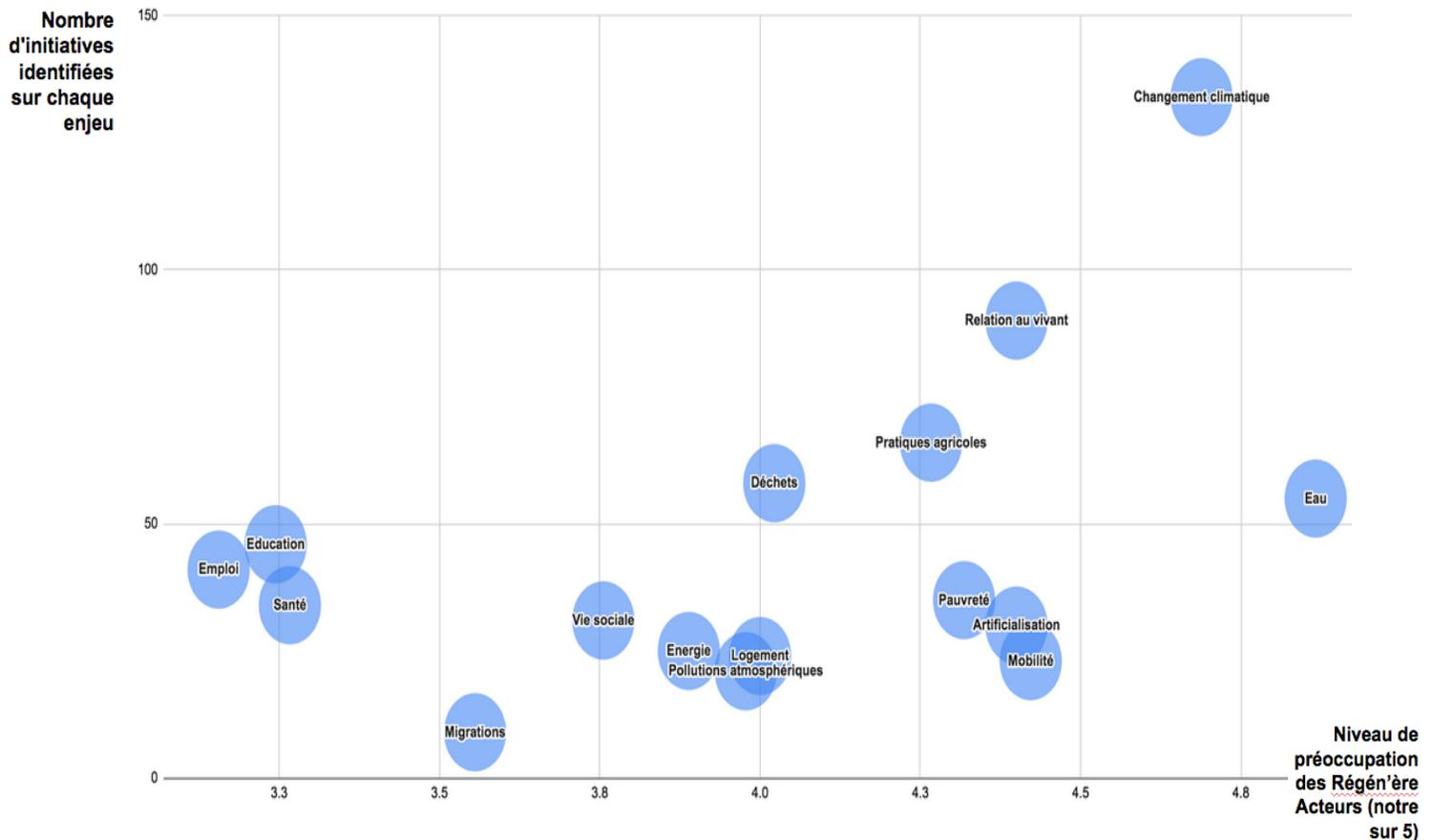
A l'inverse, le changement climatique est la thématique la plus traitée à travers les initiatives, suivi de la relation au vivant, des pratiques agricoles, des déchets et des usages de l'eau. Pour autant, **si de nombreux projets existent, la régénération des écosystèmes reste souvent un impensé. Par ailleurs, la pensée systémique semble plutôt faible que ce soit au niveau des stratégies des acteurs ou des initiatives identifiées. En moyenne, les initiatives portent sur 2,43 enjeux consécutifs, ce qui est relativement faible au regard des 17 enjeux étudiés dans le cadre de ce diagnostic** (et des 9 limites planétaires et 12 objectifs de développement durable du PNUE).

*Niveau de préoccupation pour le territoire vs nombre d'initiatives recensées*

---

<sup>33</sup> Rappel : la liste des initiatives recensées n'est pas exhaustive mais relève d'un travail d'identification à travers une recherche documentaire et des interviews avec des acteurs du territoire.

<sup>34</sup> Ce constat doit être considéré avec prudence, le recensement des initiatives n'étant pas exhaustif. Notamment, nous avons rencontré moins d'acteurs qui travaillent sur les thématiques sociales que d'acteurs qui travaillent sur des thématiques environnementales.



## Les objectifs poursuivis par les acteurs ont pour beaucoup un potentiel régénératif, mais ils ne sont pas pensés comme tels aujourd'hui

Sur les 75 objectifs qui nous ont été présentés par les acteurs interviewés, enjeu par enjeu, seuls 4 s'inscrivent déjà relativement dans une logique de régénération. Il s'agit de :

- Développer l'agriculture biologique, responsable ou limitant l'utilisation des pesticides, la permaculture, l'agroforesterie, l'agriculture régénérative,
- S'appuyer sur la biodiversité pour s'adapter et atténuer le changement climatique (rafraîchissement urbain, séquestration du carbone...),
- Transformer les déchets en ressources (méthanisation, compostage, recycleries...),
- Bénéficier des services écosystémiques rendus par la nature.

Tous les autres objectifs ne s'inscrivent pas directement dans cette échelle d'ambition - rappelons qu'il s'agit de générer des impacts positifs nets en s'appuyant sur le vivant -, mais ils en ont tous le potentiel. Ce constat est relativement normal étant donné que les théories autour du régénératif et plus particulièrement de l'économie régénérative sont à leurs premières étapes et se diffusent peu à peu. Elles

supposent une prise de conscience selon laquelle il est possible de ne pas seulement chercher à réduire ou neutraliser ses impacts négatifs, mais qu'il est aussi possible - et même souhaitable et nécessaire - de générer des impacts positifs sur les écosystèmes.

Sans surprise, les objectifs sur lesquels on retrouve le plus d'acteurs sont liés aux enjeux considérés comme les plus préoccupants et sur lesquels on retrouve le plus d'initiatives locales, communales, intercommunales, départementales et régionales, à l'exception du premier objectif poursuivi par de nombreux acteurs mais à des échelles micros : "sensibiliser au développement durable". Sur cette thématique, de nombreux acteurs mettent en avant la difficulté à porter la sensibilisation à grande échelle et auprès de publics diversifiés. Cette action suppose des moyens humains et financiers importants, ainsi qu'une mobilisation d'acteurs institutionnels clés comme l'éducation nationale, les CMA, etc.

*Nombre d'acteurs rencontrés dans les interviews pour les 20 objectifs les plus cités :*

Thème	Nom de l'objectif en lien avec la transition socio-écologique	Nombre d'acteurs rencontrés mobilisés sur cet objectif
Education pour tous	Sensibiliser au développement durable	20
Pratiques agricoles	Développer l'agriculture biologique, responsable ou limitant l'utilisation des pesticides, la permaculture, l'agroforesterie, l'agriculture régénérative	17
Usages et pollutions de l'eau	Réduire les usages de l'eau (à visée agricole, dans les espaces verts, dans les entreprises, auprès des particuliers, liées aux fuites...)	14
Changement climatique	Réduire les émissions GES liées à l'agriculture et à l'alimentation	13
Relation au vivant	Faire en sorte que la biodiversité soit en bon état (actions de préservation et de restauration)	13
Relation au vivant	S'appuyer sur la biodiversité pour s'adapter et atténuer le changement climatique (rafraîchissement urbain, séquestration du carbone...)	12
Relation au vivant	Faire des inventaires de l'état de la biodiversité et identifier les espaces qui nécessitent une attention particulière	12
Artificialisation des sols	Réduire l'artificialisation des sols (développer des entreprises en hauteur, privilégier les constructions sur des friches ou des zones déjà artificialisées, reconstruire les cœurs de village..)	12
Santé et bien-être	Améliorer le cadre de vie et la santé des habitants	12
Accès à la mobilité	Développer la mobilité douce (alternatives à la voiture) et la sécurité des infrastructures afférentes	12
Alimentation saine	Favoriser les circuits courts	12

Changement climatique	Réduire les émissions GES liées aux déplacements	11
Déchets et effluents directs et indirects	Transformer les déchets en ressources (méthanisation, compostage, recycleries...)	11
Relation au vivant	Végétaliser les villes et espaces urbanisés (y compris les friches)	10
Pratiques agricoles	Préserver les espaces agricoles de l'artificialisation, maîtriser le coût du foncier, reconquérir le foncier agricole	10
Usages et pollutions de l'eau	Améliorer le petit cycle de l'eau : restaurer l'écoulement naturel des eaux, de zones humides et création de champs d'expansion des crues	10
Usages et pollutions de l'eau	Réduire les pollutions de l'eau / Maintenir la bonne qualité de l'eau	10
Emploi et ressources économiques	Aider les personnes précaires à créer leur emploi, leur entreprise, leur start-up	10
Pratiques agricoles	Développer les filières agricoles (plantes à parfum, amandes...)	10

Clé de lecture : 10 personnes interviewées ont déclaré poursuivre l'objectif "développer les filières agricoles".

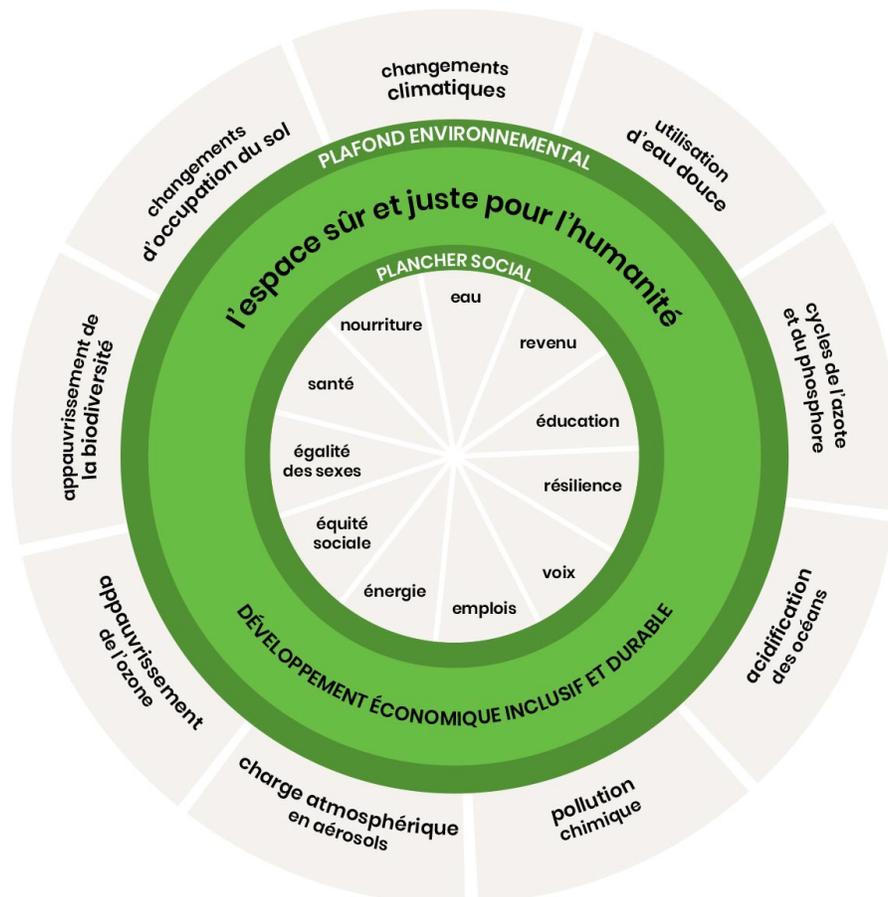
## **De la nécessité d'instituer la logique systémique dans les différentes organisations**

### **Les intercommunalités sont les plus à même de porter une vision systémique des enjeux**

Avec une intervention effective sur 16 enjeux en moyenne (sur les 17 proposés dans les entretiens), les collectivités sont les plus à même de proposer et de porter une vision systémique sur et pour le territoire. Pourtant, ces différents enjeux sont plutôt pensés de manière cloisonnée et gérés dans des services distincts. Si certains documents stratégiques ont commencé à instaurer une dynamique systémique (à commencer par l'Agenda 21), les marges de progression sont encore immenses.

Certaines collectivités françaises et internationales réfléchissent à planifier leurs objectifs et leurs actions en utilisant le Donuts de l'économiste Kate Raworth qui intègre à la fois les limites planétaires à ne pas dépasser et les plafonds sociaux à atteindre.\* Nous n'avons pas rencontré d'initiative similaire sur le territoire de Cap Azur et nous le recommandons.

\*Le Donuts de l'économiste Kate Raworth



L'absence de logique systémique et globale est également visible au sein d'une même thématique, par exemple au niveau de l'agriculture avec la multiplication des PAT (Plans Alimentaires Territoriaux) dans différents territoires de Cap Azur, ou encore sur la thématique de l'eau avec des gestions différenciées territoire par territoire, alors que tous appartiennent au même bassin versant.

### Les entreprises sont de fait touchées par différents enjeux mais elles les traitent de manière inégale

Sur Cap Azur, les entreprises rendent avant tout compte de problématiques liées à l'accès aux ressources pour exercer leur activité : foncier, eau, énergie, salariés... De fait, elles se concentrent en priorité sur ces enjeux pour assurer leur pérennité et leur assise économique et la régénération des écosystèmes naturels et sociaux, qui n'est pas de fait au cœur de leur métier, est plus difficile à assurer pour ces dernières. Pour les engager dans des projets concrets, il paraît indispensable de répondre à leurs besoins premiers par la voie de la régénération :

- Comment favoriser leur autonomie énergétique en s'appuyant sur des techniques de production d'énergie qui ne détruisent pas les écosystèmes ?
- Quelles pratiques régénératives mettre en œuvre pour sécuriser les ressources en eau ?

- Quelles solutions pour attirer et pérenniser les salariés (logement, mobilité, réduction des inégalités salariales, gain de sens pour les salariés...)?
- Etc.

Des solutions régénératives peuvent répondre à plusieurs enjeux simultanément. Par exemple, un système de phytoépuration via une bambouseraie génère une biomasse qui peut être utilisée pour fabriquer des pellets et se chauffer. Ce sont des initiatives croisées de ce type qui sont à privilégier pour les convaincre de passer le pas en générant des économies.

A noter que les entreprises du territoire, en témoignent les entreprises mécènes du projet Régén'ère Azur, montrent aussi une sensibilité particulière pour la préservation et la restauration du vivant, mais elles attendent davantage des organisations publiques de prendre cet enjeu en charge.

### **Les établissements publics et les instituts de recherche rencontrés traitent souvent d'un seul enjeu**

Même constat du côté des institutions publiques et des instituts de recherche qui se focalisent souvent sur un enjeu phare qu'il s'agit le plus souvent de bien instruire, d'évaluer et d'innover. Là encore, on relève une absence relative d'approche systémique des enjeux.

Ce constat est moins tranché pour les acteurs de l'ESS que nous avons rencontrés. Certes, la plupart s'engagent pour résoudre une problématique en particulier (exemple : la migration), mais des initiatives associatives voient aussi le jour qui souhaitent œuvrer à la fois pour le vivant, les migrants et l'emploi (exemple : Singa).

## **Les logiques partenariales existent déjà sur le territoire**

Parmi les initiatives recensées, plus d'une centaine sont menées conjointement par différentes catégories d'acteurs : les acteurs publics, les acteurs privés, les acteurs associatifs et les citoyens. Ce constat montre que les acteurs disposent déjà d'un savoir-faire partenarial, ce qui constitue un levier pour la mise en œuvre de nouveaux modes de coopération, sans occulter pour autant la difficulté que pose la création de nouveaux modèles.

Les acteurs publics sont les plus positionnés sur la transition socio-écologique. Ils travaillent avant tout avec les associations, puis avec les entreprises. Si les initiatives qui mobilisent les citoyens existent, à l'instar du projet 'Le citoyen nourrit la ville' à Mouans-Sartoux, ces dernières se font plus rares (une vingtaine d'initiatives au total). Le plus souvent, les citoyens sont impliqués dans des projets portés par des acteurs publics ou des associations. Lorsque les citoyens sont directement impliqués dans les projets, il s'agit majoritairement de démarches en lien avec les pratiques agricoles et l'alimentation durable, suivies par la santé et l'accès à l'énergie. **Pour impliquer les citoyens, il semble que les thématiques liées à leur quotidien, à leur bien-être et à leur pouvoir d'achat soient les plus pertinentes.**

Types de partenariats recensés	
Public	132
Public-Associatif	47
Associatif	43
Public-Privé	30
Privé-Associatif	14
Public-Privé-Associatif	13
Public-Privé-Associatif-Citoyen	11
Privé	11
Public-Citoyen	4
Public-Privé-Citoyen	2
Citoyen	1
Associatif-Citoyen	1
Privé-Citoyen	0

Clé de lecture : 132 initiatives recensées sont portées et mises en œuvre par un - ou plusieurs - acteur.s public.s.

## Les opportunités offertes par la dynamique d'acteurs en place

Au niveau des dynamiques d'acteurs, plusieurs opportunités se dégagent comme :

- **Le vivant est au cœur des actions avec des volontés de préservation, de restauration, de renaturation, de développement de l'agriculture durable...** La dynamique est portée par de nombreux acteurs mais les initiatives éparées. Le régénératif pourrait être un chapeau commun ?
- **La volonté de mesurer et de valoriser des services écosystémiques** rendus par la nature, souhait de la Région et de certains acteurs locaux, ce qui n'est pas sans rappeler les paiements pour services environnementaux au Costa Rica.
- **Une dynamique autour des cantines scolaires** avec des projets de productions agricoles locales, d'agriculture durable ou encore de revalorisation des biodéchets (compostage, récupération des huiles...).
- **La rénovation des bâtiments**, conséquentes dans les deux prochaines décennies, pourraient directement être portées sous le sceau des pratiques régénératives, notamment en utilisant des matériaux naturels comme la paille, la laine ou le chanvre.

- **La volonté de plusieurs acteurs d'éduquer au développement durable et au vivant** couplée à la difficulté, plusieurs fois énoncée par les interviewés, de toucher tout le monde et de contribuer à changer les modes de vie.

L'analyse des préoccupations des acteurs du territoire nous enseigne aussi que :

- **Pour toucher les entreprises** du territoire et les mobiliser sur des projets concrets, **les thématiques des déchets et de l'énergie sont de bonnes portes d'entrée.**
- **Les thématiques sociales liées à l'emploi, l'éducation, la santé et les migrations concernent moins les acteurs.** Il faudra néanmoins rester vigilant pour ne pas les écarter et faire en sorte que les projets proposés permettent d'y répondre dans une logique systémique.
- **La thématique sociale jugée la plus préoccupante est la pauvreté et les inégalités.** Elle semble également être une porte d'entrée intéressante pour mobiliser les acteurs. Les solutions régénératives proposées devront particulièrement concourir à leurs réductions.
- **La relation au vivant, les usages et les pollutions de l'eau et le changement climatique forment un triptyque au sommet des préoccupations.** Dans l'idéal, ces trois enjeux doivent intrinsèquement être liés aux solutions régénératives identifiées.

**Les inégalités afférentes à la gestion de l'eau cristallisent des tensions** (entre les territoires situés au Sud et ceux situés au Nord, entre les agriculteurs, les acteurs du tourisme, les propriétaires de grandes villas, les administrés...). Il y a plusieurs façons d'aborder les choses. **Une première option serait de choisir un cours d'eau** (la Mourachonne, la Brague, le Loup...) **et de travailler à la mise en place d'une gouvernance partagée et multi-acteurs pour penser ses usages**, voire pour tenter de faire du cours d'eau une entité juridique à proprement parler (comme cela se fait déjà dans d'autres pays)<sup>35</sup>. Pour cette première option, le risque est de ne pas réussir à mettre en place une gouvernance partagée apaisée en raison du contexte. **Une deuxième option consisterait à choisir une petite zone du territoire pour mettre en place des pratiques régénératives variées, dont des pratiques d'hydrologie régénérative.** Cette deuxième option aurait plus valeur de démonstrateur et aurait le mérite de ne pas se confronter aux tensions en cours. **Une troisième option serait de promouvoir les pratiques d'agriculture et d'hydrologie régénératives dans le secteur de l'agriculture et de la gestion de forêts, de parcs...** Cette troisième option est certainement la plus impactante, mais aussi la plus complexe à mettre en œuvre car elle nécessite un appui politique fort.

## **Synthèse des principales idées de solutions régénératives présentées dans ce diagnostic**

1. Le territoire Cap Azur dispose d'un **potentiel en production d'énergie renouvelable important**, notamment en matière de solaire thermique et photovoltaïque, de résidus de bois des forêts et de méthanisation de déchets organiques. En revanche, le potentiel éolien est moindre. Le développement de ce potentiel en énergie renouvelable devrait permettre de rendre le territoire plus résilient.

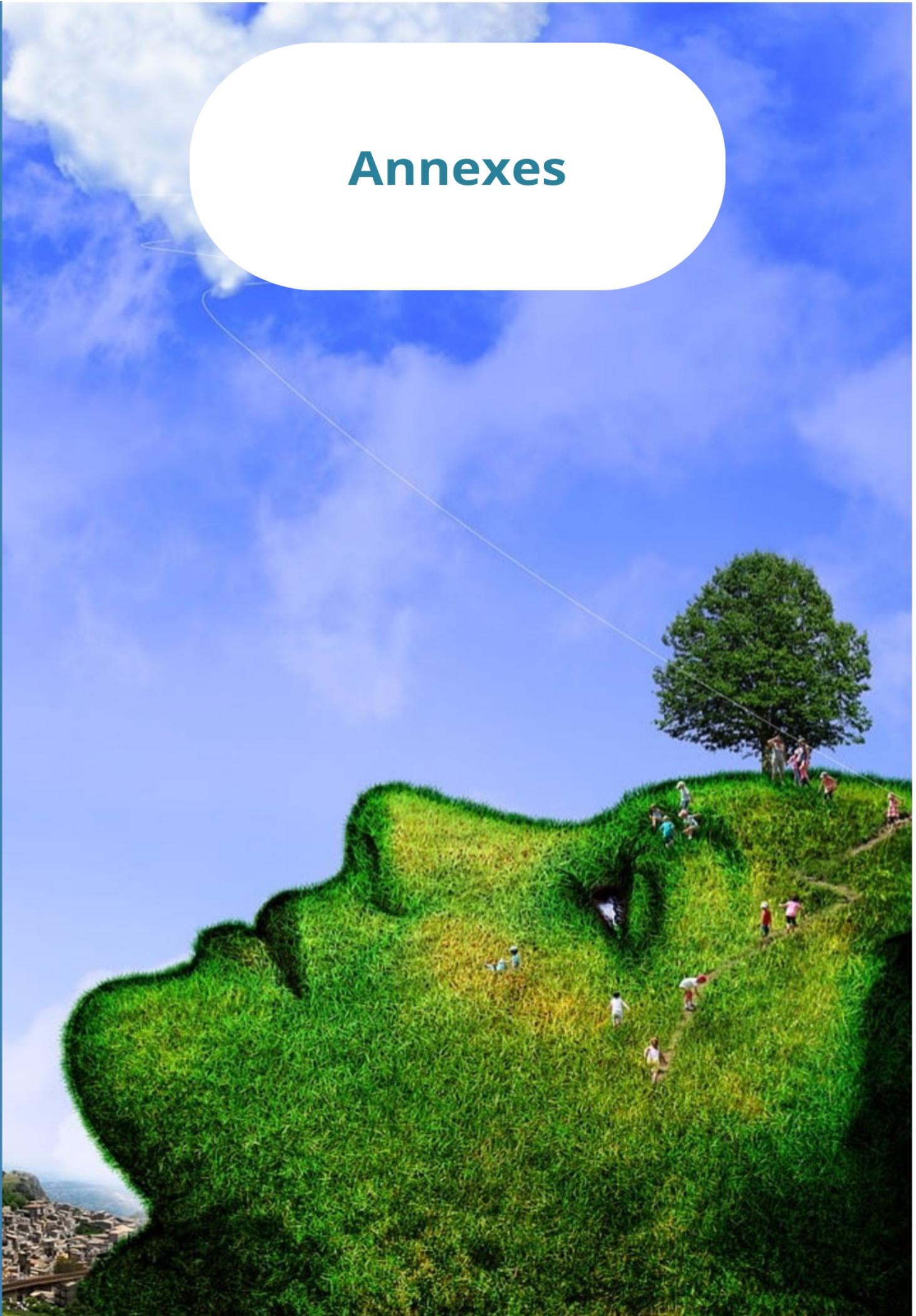
---

<sup>35</sup> Voir les états de l'art réalisés dans le cadre de Régén'ère Azur à ce sujet

2. **Il y a nécessité de définir une réelle stratégie d'allocation des ressources pouvant être sources d'énergie.** Il est dommage d'utiliser le bois de qualité en bois de chauffage là où il aurait pu être utilisé en bois d'œuvre pour des applications plus nobles. Pour la production de chaleur, il serait intéressant d'utiliser des productions issues de taillis à courte rotation par exemple dont le renouvellement est annuel plutôt qu'une production sylvicole dont le renouvellement est de l'ordre de 30 à 100 ans.
3. **Cap Azur dispose d'un important stock de carbone dans les sols et la végétation** (23 millions t.éq.CO<sub>2</sub>) qui doit être a minima préservé, a maxima augmenté. Le développement des surfaces forestières ou des herbiers de Posidonie en mer est à prioriser.
4. A l'échelle des villes, **des Plans Canopée pourraient être développés** afin de renforcer le confort thermique pour les habitants et lutter contre le phénomène d'îlot de Chaleur Urbain (ICU). La désimperméabilisation des sols et la réalisation d'îlots de Fraîcheur seraient également d'autres moyen de lutter contre ce phénomène et rendre les villes plus résilientes face au changement climatique.
5. Sur Cap Azur, les projets de renaturation des sols sont souvent à visée agricole. Cela renforce l'intérêt de **développer l'agriculture régénérative sur le territoire ! La dynamique d'acteurs est fortement axée vers de nouvelles formes d'agriculture durables**, mais les projets répondent à des besoins très localisés. Le développement des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) est une opportunité à saisir pour développer l'agriculture régénérative.
6. Les EPCI en aval bénéficient des apports en eau des EPCI en amont. **Les politiques locales de l'eau doivent tenir compte de cet état.** L'eau doit être distribuée de façon équitable à l'échelle du bassin versant et avec une réelle attention quant à sa qualité pour l'amont.
7. **Des techniques particulières de l'usage de l'eau dans l'agriculture peuvent se faire de façon régénérative : on parle d'hydrologie régénérative.** Ces techniques permettent de conserver l'eau le plus possible et le plus longtemps possible avec l'aménagement de baissières couplé aux pratiques d'agriculture régénérative qui permettent de conserver l'humidité dans les sols en raison d'une plus importante proportion de matière organique... Toutes ces techniques sont adaptées sur des sols pentus et secs.
8. La production de déchets sur le territoire est relativement élevée et notamment la production des déchets ménagers (900kg/an/hab contre 555 kg/an/hab au niveau national). **La récupération des biodéchets constitue une source d'actions vers le régénératif.** Il serait également envisageable de récupérer les urines humaines pour les proposer comme intrants naturels d'apports de phosphore, d'azote et d'oligo-éléments.
9. Plusieurs acteurs rencontrés (Région Sud, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur...) rendent compte d'une intention de **mesurer les services écosystémiques rendus par la nature** et, pour certains, de les valoriser économiquement.
10. **La rénovation des bâtiments** dans les deux prochaines décennies, pourrait directement être réalisée de manière régénérative, notamment en utilisant des matériaux biosourcés naturels et locaux comme la paille, la laine ou le chanvre.

11. Les effluents issus des logements pourraient bénéficier de traitements ou pré-traitement réalisés avec le vivant. **La phyto-épuration ou la lombric épuration** sont des techniques qui favorisent la réduction des impacts de l'utilisation de l'eau dans les logements et la réutilisation de cette eau pour d'autres usages.
12. Le tourisme local est un tourisme de masse avec des conséquences importantes sur la biodiversité, sur les écosystèmes pourtant riches. **L'évolution de ce tourisme vers un tourisme régénératif** pour favoriser l'expérience régénérative des visiteurs doit permettre la mise en œuvre d'actions de régénération avec les acteurs locaux.
13. **Les entreprises locales pourraient réinterroger leurs liens au vivant** et engager des actions visant dans un premier temps à connecter leurs infrastructures à ce vivant, à utiliser le vivant dans leur process en remplacement de process physico-chimique et également à identifier les possibilités de sourcing en matières premières issues de productions régénératives.

# Annexes



## Annexe 1 - Personnes interrogées dans le cadre du diagnostic

Structure	Domaine de compétence/Fonction	Prénom	Nom
Agence régionale pour la Biodiversité et l'Environnement	Directrice de l'ARBE	Audrey	Michel
AtmoSud	Qualité de l'air/Chargée d'action territoriale	Maithé	Rosier
Cannes IS Up	Directrice des opérations et des partenariats	Audeline	Turbé
CAPG	Chargée de mission Economie Sociale et Solidaire	Valérie	TETU
CAPG	Directrice du service Education au Développement Durable et Cadre de vie	Katia	Torelli

## Annexe 1 – Liste des personnes interviewées

STRUCTURE	FONCTION	PRENOM	NOM
CAPG	Chef du service Aménagement foncier	Gilles	Gaveau
CAPG	Directeur Mobilité-Transports	Raphael	Flatot
Agence Régionale pour la Biodiversité	Directrice de l'ARBE	Audrey	Michel
AtmoSud	Observatoire de la qualité de l'air PACA	Maithé	Rosier
Cannes IS UP		Audeline	Turbé
CAPG	Directeur de la Gestion des déchets et de l'énergie	Julien	Jamet
CAPG	Chargée de projet Développement Social des Territoires et Prévention	Audrey	Malvaldi
CAPG	DGA Aménagement	Nathalie	Campana
CAPG	Chargé thématique Agriculture	Gabriel	Bouillon

CAPG	Déplacements Transports / Intermodal	Raphael	Flatot
CAPG	Aménagement Foncier	Gilles	Gaveau
CAPG	Economie Sociale et Solidaire	Valérie	Tétu
CAPG	Education au Développement Durable et Cadre de Vie	Katia	Torelli
CASA	Chargée de Développement Agriculture	Valentine	Vincentelli
CASA	Directeur Eau Potable et Assainissement	Olivier	Berard
CASA	Directrice GEMAPI et Eaux pluviales	Valérie	Emphoux
CASA	Chargée du Plan Climat Ouest 06	Allison	Cazal
CASA	Directeur Etudes et stratégies Envinet/Déchets	Pierre	Amphoux
CC Alpes d'Azur	Directrice du pôle Développement local et durable	Maud	Orne-Gliemann
CCAS de Cannes	Directrice Adjointe	Anne	Quintela
CEEBIOS	Chargé de mission Transition écologique et sociétale par le Biomimétisme	Yann	Brachet
CEN	Responsable du pôle Alpes- Maritimes/ Biodiversité	Anais	Syx
Club entrepreneurs Pays de Grasse	Présidente, Co-gérante Xyléo	Charlotte	Daeffler
COOP GO	Dirigeant /Mobilité durable inclusive et solidaire	Arnaud	Delcasse
CRT Côte d'Azur	Directeur Marketing	Manuel	Harbreteau
EA Eco-entreprise	Correspondante territoriale Côte d'Azur	Anne	Hobon
EBG Entreprise des Bois de Grasse	Coordinateur	Hadrien	Aizpuru
Energie partagée PACA	Chargé de développement territorial Energie Partagée	Sébastien	Bracco
Fleurs d'Exception du Pays de Grasse	Vice-Présidente, membre fondatrice, productrice	Carole	Biancalana

GRDF	Responsable grands projets	Xavier	Carlioz
GREC-PACA	Co-Président et Directeur de recherche au CEREGE	Joel	Guiot
Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale	Directeur de recherche CNRS	Thierry	Dutoit
<a href="#">Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale</a>	Directeur	Henri	Wortham
MEAD	Responsable Alimentation et Nutrition	Léa	Sturton
Observatoire des migrations départementales	Directrice de recherche Migration et société	Swanie	Potot
OPH Cannes Pays de Lérins	Responsable Pôle Proximité et Charges sociales	Olivier	Alberti
Pays de Lérins	Directeur de la Transition Urbaine	Franck	Liangé
Pays de Lérins	Directrice études et patrimoine eau, assainissement, GEMAPI	Marie	Tatibouet
Permalab	Agriculture et hydrologie régénératives / Permaculture	Chansac	Balam
PNR Préalpes d'Azur	Directeur adjoint/ Directrice	Renaud/Gallien	Dumas/ Elisabeth
Région Sud	Direction de la Biodiversité et de la Mer	Jean-Paul	Mariani
RisingSud	DGA Attractivité et Développement économique PACA	Joachim	Queyras
SAFER PACA	Directeur départemental 06	Thomas	Barralis
SINGA	Co-directeur général	David	Robert
Suez	En charge de l'agence Mougins	Emmanuel	Carrier

Terre de liens PACA	Bénévole	Nathalie	Dubus
UNIVALOM	Chargée de mission prévention des déchets	Lucie	Lefort
UPE 06	Responsable Pôle Développement- Etude / Chef de Cabinet	Jérôme	Vandamme

## **Annexe 2 - Guide d'entretien à l'attention des acteurs locaux**

*Ce guide d'entretien a été utilisé pour la quarantaine d'interviews d'experts réalisées dans le cadre de ce diagnostic.*

### **Introduction de l'entretien (pour tous) - 5 min**

- Remerciements
- Présentations partagées (poste - structure)
- Présentation succincte du projet de recherche-action
- Rappel de l'objectif des entretiens : "Analyser le dynamisme territorial en faveur de la transition socio-écologique"
- Règles de l'entretien : pas de mauvaise réponse / une synthèse courte élaborée / confidentialité : l'analyse globale des entretiens sera partagée à tous, mais ce ne sera pas le cas des synthèses d'entretien

### **Renseignements sur l'enquêté et sa structure (pour tous) - 5 min**

1. Pour commencer, pouvez-vous présenter votre structure en quelques mots ? (activités, structuration, territoire, nombre de salariés...)
2. Quel poste y occupez-vous ?

### **La transition socio-écologique (pour tous) - 15 min**

3. Si vous deviez donner une définition de la transition socio-écologique, que diriez-vous ?
4. Nous allons maintenant vous présenter un schéma qui recense les principaux enjeux sociaux et écologiques. Pour chacun d'entre eux, dites-nous si vous travaillez sur cet enjeu :
  - En général au sein de votre structure
  - Directement de part votre poste

*NB : ici l'idée n'est pas de leur demander ce qu'ils ne font pas, mais de nous focaliser sur ce que les interviewés maîtrisent et de valoriser tout ce qu'ils font déjà, ce qui nous permettra de bien connaître les initiatives en cours, avec qui ils travaillent, sur quel périmètre géographique, selon quel modèle économique... Nous les amènerons à regarder ce qu'ils devraient faire pour devenir régénératif plus tard dans le projet (ateliers formation, questionnaire...).*

ENJEUX ÉCOLOGIQUES	ENJEUX SOCIAUX
<p style="text-align: center;"><b>Changement climatique</b></p> Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non	<p style="text-align: center;"><b>Pauvreté / réduction des inégalités</b></p> Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non

<p style="text-align: center;"><b>Relation au vivant</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>	<p style="text-align: center;"><b>Logement</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>
<p style="text-align: center;"><b>Pratiques agricoles</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>	<p style="text-align: center;"><b>Emploi et ressources économiques</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>
<p style="text-align: center;"><b>Artificialisation des sols</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>	<p style="text-align: center;"><b>Santé et bien-être</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>
<p style="text-align: center;"><b>Consommations d'hydrocarbures et pollutions atmosphériques</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>	<p style="text-align: center;"><b>Education pour tous</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>
<p style="text-align: center;"><b>Usages et pollution de l'eau</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>	<p style="text-align: center;"><b>Accès à la mobilité</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>
<p style="text-align: center;"><b>Déchets et effluents directs et indirects</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>	<p style="text-align: center;"><b>Alimentation saine</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>
	<p style="text-align: center;"><b>Migration</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>
	<p style="text-align: center;"><b>Vie sociale apaisée</b></p> <p>Votre structure y travaille : oui / non / NSP Vous y travaillez de par votre poste : oui / non</p>

### Approfondissement des enjeux - 25 min

#### Nous allons maintenant revenir sur les enjeux sur lesquels vous travaillez directement.

5. A propos de l'enjeu [...], pouvez-vous nous expliquer le contexte et les objectifs que vous poursuivez ? *A répéter autant de fois que d'enjeux sur lesquels la personne travaille directement donc...*

6. Concrètement, qu'avez-vous mis en place pour y parvenir ?
  - a. Sur quel périmètre géographique et pour quelles raisons ?
  - b. Avec qui ? Interne, externe
  - c. Avec quel calendrier?
  - d. Quel est le coût de cette initiative / action ?
  - e. Comment la financez-vous ?
  - f. Est-ce intégré dans votre modèle économique?
  - g. Quels changements cela a-t-il entraîné chez les parties prenantes?
7. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez à ce sujet ?
8. De quoi auriez-vous besoin pour les contourner ?
9. Comment pourriez-vous aller plus loin ? Jusqu'où aimeriez-vous aller ?
10. Avez-vous des documents à nous communiquer au sujet de cet enjeu ?

**Autres enjeux - 10 min**

**Concernant les enjeux sur lesquels vous savez que votre structure travaille :**

11. Avez-vous connaissance d'initiatives spécifiques au sujet des enjeux sur lesquels vous savez que votre structure travaille, à savoir ... *[les lister]* ?
12. Qui nous conseillez-vous de rencontrer à ce sujet ?
13. Avez-vous des documents à nous communiquer sur ces enjeux ?

## **Annexe 3 - Questionnaire administré aux Régén'ère Acteurs du territoire**

*Ce questionnaire a été envoyé dans le cadre du projet de recherche-action Régén'ère Azur. Il poursuit un double objectif :*

- *Permettre aux Régén'ère Acteurs de prendre du recul par rapport à leurs attitudes et à leurs pratiques dans la perspective d'une démarche régénérative,*
- *Aider l'équipe projet à réaliser le diagnostic du Pôle Métropolitain Cap Azur.*

### **Votre rapport au monde et à la nature**

*Pour ces premières questions, nous vous demandons de répondre à titre individuel et non au nom d'une structure que vous représentez. Vos réponses individuelles ne seront pas communiquées aux autres participants ni commentées. Nous ne partagerons que les résultats globaux.*

### **Dans cette liste, quelles sont les 3 questions qui vous paraissent les plus préoccupantes aujourd'hui pour la France ?**

*Trois réponses à cocher.*

- L'accès aux ressources naturelles
- La biodiversité
- Le changement climatique
- Les déficits publics et la dette de l'Etat
- La démocratie
- L'éducation et la recherche
- L'emploi
- Les inégalités
- Le logement
- Les impôts et taxes
- L'immigration
- La santé publique
- La sécurité des biens et des personnes
- Les transports

### **Parmi les affirmations suivantes, laquelle est la plus proche de votre représentation de la place des Humains dans le monde ?**

*Une réponse possible.*

- En tant qu'humains, nous n'avons aucune utilité sur la planète Terre.
- En tant qu'humains, nous sommes des animaux comme les autres.
- En tant qu'humains, nous avons la capacité de faire mieux que la nature.

**Parmi les affirmations suivantes, laquelle est la plus proche de votre relation à la nature ?**

*Une réponse possible.*

- Pour moi, la nature est un art de vivre au quotidien.
- Je me ressource dans la nature dès que j'en ai le temps.
- La nature ne m'est pas étrangère mais je suis peu en contact avec elle.
- La nature et moi, ça fait deux.

**Dans votre vie, quel niveau de priorité donnez-vous aux propositions suivantes ? Donnez leur une note de 1 à 5, avec 1 étant très prioritaire et 5 étant très peu prioritaire.**

- Aider les autres, y compris ceux que je ne connais pas - 1 2 3 4 5
- Prendre soin de mes proches - 1 2 3 4 5
- Prendre soin de moi - 1 2 3 4 5

**Lorsque vous prenez une décision, comment fonctionnez-vous le plus souvent ? Donnez un pourcentage aux trois éléments, le total devant faire 100. Exemple : j'utilise mon intuition à 50%, mes émotions à 25% et les éléments rationnels à 25%.**

- Je me base sur des éléments rationnels (1+1=2) : ..... %
- J'agis en fonction de mes émotions (par envie, peur, colère...) : ..... %
- Je me fie à mon intuition ("je sens que c'est la bonne voie") : ..... %

**De manière générale, dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes dans une démarche de transition socio-écologique ?**

- "Transitionner, dans quel but ?"
- J'ai conscience qu'il faut changer mais je ne sais pas du tout comment faire.
- J'ai identifié des changements que je souhaite mettre en œuvre et je dois encore le faire.
- J'ai testé de premières choses et je souhaite les pérenniser.
- Ma transition est déjà bien installée, même si je souhaite aller encore plus loin.

**Quel profil de consommateurs êtes-vous ?**

*Cochez les réponses qui vous correspondent.*

- Je suis dans une démarche zéro déchet
- Je trie mes déchets
- Je suis végétarien ou végétalien
- Je produis mes propres légumes
- J'ai un compost (lombricompost, bokashi, composteur collectif...)
- Je suis autonome en énergie
- J'ai un abonnement qui me fournit de l'énergie verte
- Je réduis au maximum ma consommation d'énergie
- Je récupère l'eau de pluie
- Je réduis au maximum ma consommation d'eau
- Je me déplace plusieurs fois par semaine à pied, à vélo ou en transport en commun

- Je prends l'avion au moins une fois par an
- J'achète le plus souvent des objets et vêtements de seconde main
- En moyenne, je garde mon téléphone au moins trois ans
- **Autre :**

**Afin d'adapter les questions qui vous sont posées dans la suite du questionnaire, dites-nous quelle catégorie vous représentez en tant que Régén'ère Acteur :**

- Une collectivité locale
- Une entreprise (dont indépendants, micro-entrepreneurs...)
- Une association, une entreprise ESS ou un collectif citoyen
- Vous êtes là en tant que citoyen, vous ne représentez aucune structure

### **Votre connaissance des enjeux du territoire**

Nous allons maintenant parler du Pôle Métropolitain Cap Azur afin que vous puissiez nous partager votre connaissance du territoire (problématiques, acteurs, projets mis en œuvre...). Nous allons vous interroger sur 16 thématiques environnementales et sociales. Pour chaque thématique, les questions posées sont identiques afin de faciliter les réponses. NB : vous avez la possibilité de passer rapidement une thématique si vous n'avez rien à partager à son sujet.

**CHANGEMENT CLIMATIQUE** (même construction pour les 16 autres thématiques : Biodiversité, pratiques agricoles, artificialisation des sols, pollution atmosphérique, eau, déchets, mobilité, énergie, logement, emploi, santé, éducation, pauvreté, migrations, vie sociale)

Pour commencer, nous allons parler du changement climatique sur le Pôle Métropolitain Cap Azur.

### **Sur cette thématique, à quel point diriez-vous que la situation est préoccupante ?**

Note de 1 à 5, 1 étant pas du tout préoccupant et 5 étant très préoccupant.

- Pour le territoire en général
- Pour la structure que vous représentez (NB : question posée uniquement pour ceux qui représente une structure)
- Pour vous à titre personnel

### **Sur cette thématique, comment évaluez-vous le niveau d'action de la structure que vous représentez ?** (NB : question posée uniquement pour ceux qui représente une structure)

- Nous agissons fortement sur cette thématique.
- Nous agissons modérément.
- Nous agissons assez peu.
- Nous ne faisons rien ou presque rien.

**Quelles sont les problématiques spécifiques que vous connaissez sur le territoire en lien avec cette thématique (zones ou publics particulièrement touchées, types de problèmes rencontrés...) ?**

*Réponse optionnelle*

.....  
.....

**Connaissez-vous des projets ou des personnes qui travaillent en lien avec cette thématique ?**

- Oui (merci de partager vos connaissances et informations dans les tableaux en lien ci-après)
- Non (c'est parti pour la prochaine thématique !)

Si vous connaissez **des professionnels ou experts qui travaillent sur cette thématique à l'échelle du Pôle Métropolitain Cap Azur**, entrez leurs nom, prénom, structure et coordonnées dans le **formulaire ci-lien**.

Si vous connaissez **des projets en cours ou à venir qui visent à améliorer la situation relative à cette thématique à l'échelle du Pôle Métropolitain Cap Azur ou en-dehors**, décrivez-les dans le **formulaire ci-lien**.

*NB : Les projets peuvent être portés par un ou plusieurs acteurs (collectivités, entreprises, associations, collectifs citoyens...). Ils peuvent s'inscrire dans des périmètres géographiques variés (d'une petite zone dans le Pôle Métropolitain Cap Azur à un projet départemental ou régional). Ils peuvent aussi concerner un ou plusieurs enjeux sociaux et environnementaux.*

### **Vos idées régénératives**

Pour finir, nous aimerions que vous nous fassiez part des idées que vous avez pour développer le régénératif sur le territoire.

**Avez-vous d'ores et déjà une ou des idées de solution régénérative que vous aimeriez mettre en œuvre sur le territoire ? Si oui, lesquelles et pour quelles raisons ?**

*Réponse optionnelle*

.....  
.....  
.....

**Quelles idées avez-vous pour développer la dynamique régénérative plus largement au sein du territoire et impliquer d'autres acteurs une fois les solutions identifiées ?**

*Réponse optionnelle*

.....  
.....  
.....

**A propos de vous (et de la structure que vous représentez)**

**Quel est votre nom ?**

.....

**Quel est votre prénom ?**

.....

**Vous avez :**

- Entre 18 et 24 ans
- Entre 25 et 34 ans
- Entre 35 et 44 ans
- Entre 45 et 54 ans
- Entre 55 et 64 ans
- 65 ans et plus

**Dans quelle commune habitez-vous ?**

.....

**Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?**

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire
- Employé et personnel de service
- Ouvrier
- Etudiant
- Retraité
- Autre personne sans activité professionnelle

**Quel est le nom de la structure que vous représentez dans le cadre de Régén'ère Azur? (NB : question posée uniquement pour ceux qui représente une structure)**

.....

**Quel poste avez-vous au sein de cette structure ? (NB : question posée uniquement pour ceux qui représente une structure)**

.....

**Souhaitez-vous nous communiquer d'autres éléments vous concernant ?**

.....

**UN GRAND MERCI ET À BIENTÔT !**

**Quel est le nom de la structure que vous représentez dans le cadre de Régén'ère Azur?** (NB : question posée uniquement pour ceux qui représente une structure)

.....

**Quel poste avez-vous au sein de cette structure ?** (NB : question posée uniquement pour ceux qui représente une structure)

.....

**Souhaitez-vous nous communiquer d'autres éléments vous concernant ?**

.....

**UN GRAND MERCI ET À BIENTÔT !**



Porté par :

En partenariat avec :



Partenaires financiers publics :



Mécène Plante  
Pionnière :



Mécène Racine :



Mécènes Graine :



ROBERTET  
GROUPE



Pour nous soutenir ou en savoir plus sur Régén'ère Azur

[contact@club-entrepreneurs-grasse.com](mailto:contact@club-entrepreneurs-grasse.com)

Tel +33 4 92 42 34 08

[www.club-entrepreneurs-grasse.com](http://www.club-entrepreneurs-grasse.com)